



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport du jury**

**Concours : agrégation externe**

**Section : langues vivantes étrangères : allemand**

**Session 2023**

Rapport de jury présenté par :

Elisabeth Rothmund, Professeure des Universités

Présidente du jury



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.*

## SOMMAIRE

<b>Textes officiels, sujets de la session 2023, programme de la session 2024</b> .....	3
<b>Avant-propos</b> .....	4
1. Données chiffrées 2023 .....	5
2. Commentaires .....	7
2.1. Le programme .....	7
2.2. La traduction .....	8
2.3. Évaluation des connaissances et de la capacité à enseigner .....	8
2.4. La constitution du vivier .....	9
2.5. Quelques remarques relatives au fonctionnement du concours .....	10
2.5.1. La bibliothèque de loge .....	10
2.5.2. Le caractère impératif des dates et horaires des épreuves d'admission .....	11
2.5.3. Les modalités des épreuves et les questions des candidats concernant les notes obtenues.....	11
2.5.3.1. Les épreuves .....	11
2.5.3.2. Les notes .....	13
<b>Données statistiques de la session 2023 et des sessions précédentes</b> .....	14
<b>Épreuves écrites d'admissibilité</b> .....	17
Composition en langue allemande .....	18
Thème écrit .....	22
Version écrite .....	35
Composition en langue française .....	47
<b>Épreuves orales d'admission</b> .....	54
Thème oral .....	55
Version orale .....	72
Explication grammaticale .....	90
Exposé en langue française – options littérature et civilisation .....	95
Exposé en langue française – option linguistique .....	111
Explication de texte .....	120

\* \* \*



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**TEXTES OFFICIELS ET SUJETS**

**Maquette du concours**

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-de-l-agregation-externe-section-langues-vivantes-etrangeres-allemand-889>

**Sujets des épreuves écrites de la session 2023**

Les sujets des épreuves d'admissibilité du concours sont disponibles en ligne à l'adresse :  
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-sujets-des-epreuves-d-admissibilite-et-les-rapports-des-jurys-des-concours-de-l-agregation-de-3>

**Programme du concours pour la session 2024**

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-programmes-des-concours-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2024-1229>



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## AVANT-PROPOS

Après plusieurs années marquées par les contraintes sanitaires et les derniers effets de la pandémie sur la préparation des candidats<sup>1</sup>, la session 2023 a heureusement pu se dérouler dans des conditions parfaitement normales.

Nous tenons ici à exprimer nos vifs remerciements à Monsieur le Proviseur du Lycée Hoche à Versailles, qui a bien voulu nous accueillir une fois de plus dans son établissement. Nous sommes également très reconnaissants à Madame la Provisoire adjointe d'avoir organisé avec soin toute la logistique, mettant à notre disposition des locaux aussi fonctionnels qu'agréables, d'avoir accueilli le directoire et les réunions préparatoires du jury (y compris en période de vacances scolaires) et d'avoir veillé à la qualité de l'accueil et au confort de tous, depuis les heures les plus matinales jusqu'aux horaires les plus tardifs de la session d'oral. Qu'elle en soit chaleureusement remerciée. Notre gratitude va enfin à tous les personnels du Lycée Hoche qui, d'une manière ou d'une autre, nous ont facilité la tâche et contribué ainsi au bon déroulement du concours.

Comme les trois années précédentes, le concours offrait cette année 40 postes, dont 35 ont pu être pourvus.

Malheureusement, et comme cela avait déjà été le cas l'an passé, un candidat reçu a fait l'objet durant l'été d'un arrêté de radiation après que le ministère eut constaté qu'il ne remplissait pas les conditions garantissant la recevabilité de sa candidature. C'est la raison pour laquelle le site Cyclades (qui remplace désormais Publinet) ne mentionne plus que 34 candidats admis. Nous attirons donc une fois encore l'attention des candidats sur la nécessité à la fois de remplir les conditions qui leur permettent de bénéficier de l'admission au concours<sup>2</sup> et de veiller à bien transmettre en temps et en heure les documents requis.

L'érosion continue du nombre des inscrits, constatée depuis plusieurs années, semble sinon jugulée, du moins relativement stabilisée puisque celui-ci s'élève pour 2023 à 237 (contre 242 en 2022). Il faut espérer que cette baisse minime au regard de celle constatée entre les sessions 2021 et 2022 (-5 contre -57 candidats) soit le signe que le vivier des candidats a trouvé là une sorte d'étiage avant de repartir à la hausse, la situation restant néanmoins préoccupante au regard des besoins en enseignants d'allemand.

Sur les 237 candidats inscrits, 119 (soit un peu plus de la moitié : 50,21%) se sont présentés à au moins une épreuve écrite (ils étaient 121 en 2022, soit exactement 50%). 117 (un de plus que l'an passé, soit 49,37% des inscrits) ont composé dans toutes les épreuves ; parmi eux, 114 ont pu être classés (contre

---

<sup>1</sup> Le terme de « candidats » est employé, ici comme dans l'ensemble du présent rapport, par commodité et par souci de lisibilité : tout comme le masculin générique, il désigne bien évidemment les candidates tout autant que les candidats.

<sup>2</sup> Les prérequis peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/enseigner-dans-les-classes-preparatoires-au-college-ou-au-lycee-et-dans-les-etablissements-de-142#item4>



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

112 en 2022), après déduction de ceux qui ont rendu copie blanche ou obtenu une note éliminatoire<sup>3</sup>. Avec 48,1% (contre 46,28%), les candidats classés à l'issue des épreuves d'admissibilités représentent donc une petite moitié des inscrits.

La barre d'admissibilité a été fixée de manière à conserver le même nombre d'admissibles – 75 – qu'à la session précédente, la moyenne du dernier admissible étant cependant sensiblement plus basse qu'en 2022 : **3,36/20** (soit 40,28 points sur 240) contre 3,77 (45,2 points).

Enfin, la moyenne générale du dernier admis est de **6,02** (elle était de 5,47 en 2022, mais avec 40 candidats reçus).

## 1] Données chiffrées 2023

### 1.1. Épreuves écrites d'admissibilité

Si la moyenne obtenue par le dernier candidat admissible (3,36/20) est inférieure à celle du dernier candidat déclaré admissible en 2022 (3,77/20), celle du premier admissible – 15,95/20 – est de plus de trois points supérieure à celle de son homologue de la session 2022 (12,59/20). Sans que l'on atteigne les moyennes supérieures à 16 des sessions 2027 et 2013, c'est là une des moyennes les plus hautes de ces dernières années, ce dont il y a tout lieu de se réjouir. L'écart entre le premier et le dernier admissible semble par ailleurs indiquer qu'au-delà de l'amenuisement du vivier de candidats à l'agrégation externe d'allemand, c'est également la composition de celui-ci qui explique les résultats de cette année, ce que confirme par ailleurs la hausse de la moyenne générale des admissibles, malgré l'abaissement de la barre d'admissibilité : 7,04/20, soit un peu moins qu'en 2021 (7,23) mais sensiblement plus qu'en 2022 (6,33).

En **composition allemande**, la baisse constatée lors des sessions précédentes, et dont on voudrait croire qu'elle n'est pas inexorable, s'est malheureusement encore poursuivie cette année. La moyenne passe en-dessous de 04/20 (**3,91/20** contre 4,34 en 2022 ; 5,35 en 2012 ; 6,29 en 2020), et paraît due à un manque de méthodologie de l'exercice plus qu'à des faiblesses purement linguistiques, puisque la moyenne du thème est en hausse. On ne saurait trop rappeler ici l'importance d'une bonne maîtrise de la méthode de la dissertation, exercice auquel il convient de se préparer régulièrement durant l'année de préparation, et d'une connaissance précise des ouvrages au programme, la réflexion ne s'improvisant pas le jour des épreuves.

En **thème**, si on constate toujours, surtout dans les copies les moins bien notées, des faiblesses inquiétantes en langue comme en pratique de la traduction, la progression de plus d'un point de la moyenne (**3,30/10** contre 2,07 en 2022 ; 2,38 en 2021 ; 2,06 en 2020) représente incontestablement un motif de satisfaction : les conseils répétés dans les rapports des sessions précédentes, invitant les candidats se préparer minutieusement aux épreuves de traduction, semblent donc avoir été, en partie au moins, entendus et suivis.

---

<sup>3</sup> Rappelons que la note de 00/20 obtenue à l'une des épreuves est éliminatoire. L'épreuve de traduction ne peut être sanctionnée d'un zéro éliminatoire que si le candidat a obtenu cette note à chacune des deux sous-épreuves, thème **et** version.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Mais en partie seulement, car les résultats en **version** restent malheureusement préoccupants : la moyenne de l'épreuve s'élève à **2,27/10** contre 2,51 en 2022 ; 2,66 en 2021 et 2,37 en 2019. Si deux candidats seulement ont été éliminés à l'issue des écrits en raison d'un zéro en traduction (résultant d'un zéro obtenu à chacune des deux épreuves), le nombre de zéros obtenus en version (17) a été particulièrement élevé cette année.

La **composition française**, quant à elle, retrouve des résultats proches, voire meilleurs que ceux d'avant la pandémie : **5,86/20** (contre 5,28 en 2022 ; 4,56 en 2021 ; 5,48 en 2020 ; 5,74 en 2019).

## 1.2. Épreuves orales d'admission

Sur les 75 candidats admissibles, seuls 59 se sont effectivement présentés aux épreuves d'admission : il y a là une déperdition nettement supérieure à celle constatée en 2022, et qui semble liée, plus que cela n'était le cas par le passé, à la constitution même du vivier puisque 15 de ces admissibles avaient été reçus entretemps à l'agrégation interne. 13 d'entre eux se sont désistés, soit une proportion supérieure à celle des années précédentes : en 2022, 8 des 9 admis à l'agrégation interne s'étaient désistés. Les agrégés internes représentaient donc 12% et les désistements 10,66% des admissibles. En 2023, la part des agrégés internes parmi les admissibles se monte à 20%, tandis que les désistements dus à la réussite au concours interne représentent 17,33% des admissibles. Trois autres candidats se sont désistés pour des motifs professionnels, familiaux ou médicaux et un candidat (inscrit à l'option C) a abandonné en cours d'oral pour raisons de santé.

Si en 2022, 89,33% des admissibles avaient effectivement été interrogés à l'ensemble des épreuves orales, ils n'étaient plus que 77,33% en 2023.

Parmi ces 58 candidats effectivement interrogés sur les 4 épreuves de l'oral :

- 20 avaient choisi l'option A, littérature (34,48% contre 37,31% en 2022)
- 11 avaient choisi l'option B, civilisation (18,97% contre 41,79% en 2022)
- 27 avaient choisi l'option C, linguistique (46,55% contre 25,37% en 2022)

À l'issue des épreuves, la barre d'admission a été fixée à **150,57 points** sur 500 (contre 136,64 en 2022 ; 145,12 en 2021 et 183,39 en 2020), soit une moyenne de **6,01/20** (5,47 en 2022 ; 5,80 en 2021 et 7,36 en 2020). La composition du vivier d'admissibles et la part importante des désistements liés au succès à l'agrégation interne ne sont évidemment pas sans conséquences sur le vivier de candidats admissibles effectivement interrogés à l'oral ; c'est là une des explications de la baisse du nombre des postes pourvus, malgré la hausse de la moyenne générale des reçus (9,40 contre 8,54 en 2022 ; 8,57 en 2021) et une tête de concours bien meilleure que lors des sessions précédentes : avec 16,54/20, la moyenne du premier admis est de plus de trois points supérieure à celle de 2022 (12,59) et la plus haute de ces dix dernières années. L'éventail des notes obtenues par les candidats reçus constitue néanmoins un motif de satisfaction, puisque tous ont fait la preuve, d'une manière ou d'une autre, des compétences attendues ; l'examen des notes révèle par ailleurs, à quelques très rares exceptions près, un équilibre témoignant de compétences avérées et d'une préparation sérieuse à l'ensemble des épreuves. On retrouve en 2023 une barre comparable à celle de 2018 : cette année-là, le taux de couverture des postes avait été de 77% (50 sur 65) ; en dépit des postes non pourvus cette année et d'effectifs globalement inférieurs, le taux de couverture est cependant nettement supérieur à celui de 2018 puisqu'il s'élève à 87,5%, avec une légère remontée de la barre d'admission, donc de la qualité.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Pour conclure, et en dépit d'inquiétudes persistantes liées à la désaffection générale pour le métier d'enseignant, nous voudrions souligner les points positifs de la session écoulée : la hausse confirmée de la moyenne de composition française, une hausse en thème qui semble prouver que nos conseils des années précédentes ont porté leurs fruits, et le maintien de la qualité des candidats reçus. Les baisses constatées dans les épreuves de composition allemande et de version restent toutefois source d'inquiétude. Le vivier paraît stabilisé, mais sa composition ne s'accompagne pas (encore ?) d'une élévation du niveau telle qu'elle permette de pourvoir l'ensemble des postes. Nous espérons qu'il ne s'agit là que d'une conjoncture passagère et que les sessions à venir permettront de poursuivre un renouvellement de qualité du corps des professeurs agrégés.

\*

Concernant **la prochaine session** (2024), le calendrier prévisionnel sera consultable sur le site Cyclades à partir du mois de janvier.

Nous rappelons par ailleurs que les **rapports de jury** des cinq dernières années sont disponibles en ligne sur le site du ministère :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-sujets-des-epreuves-d-admissibilite-et-les-rapports-des-jurys-des-concours-de-l-agregation-de-0>

Il est recommandé de les lire avec la plus grande attention et de tirer profit des conseils et exemples donnés par les différentes commissions, la nature des épreuves et les exigences du jury restant inchangées.

## 2] Commentaires

### 2.1. Le programme

Comme chaque année, nous tenons à redire l'importance d'une bonne connaissance des œuvres au programme et la nécessité de ne s'autoriser aucune impasse. Pour cela, il est essentiel de commencer le plus tôt possible à lire les textes, car plusieurs relectures seront nécessaires pour approfondir la compréhension, favoriser la mémorisation et affiner l'analyse des corpus. Les orientations données par les quelques lignes de cadrage (les « chapeaux ») accompagnant l'intitulé des questions au programme sont conçues comme une aide permettant d'en percevoir les enjeux principaux, mais elles ne visent en aucun cas l'exhaustivité, pas plus qu'elles n'entendent limiter les champs d'études et de réflexion. Autant qu'il est possible de le faire, le programme s'efforce de respecter un équilibre entre les périodes et les genres littéraires, de même qu'une alternance entre les aires géographiques concernées, les époques historiques et les courants d'idées. Toutes les questions du tronc commun sont susceptibles de donner lieu à un sujet de composition en allemand ou en français : il convient donc de ne se risquer à aucun pronostic hasardeux en fonction des sujets donnés lors des sessions précédentes ou au concours interne. Tous les sujets du tronc commun seront également proposés à l'oral en explication de texte ou, pour les candidats des options A et B (littérature et civilisation), pour l'exposé en langue française – indépendamment des sujets tombés à l'écrit.

Rappelons également qu'à l'oral, pour les deux options A et B (littérature et civilisation), l'une des deux épreuves sur programme – l'explication de texte ou l'exposé en français – porte obligatoirement sur la



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

question d'option : les candidats sont donc certains d'être interrogés sur celle-ci. L'autre épreuve porte sur l'une des questions du tronc commun, quels qu'aient été les sujets de l'écrit. Pour l'option C (linguistique), l'exposé en langue française porte exclusivement sur l'option, tandis que l'explication de texte peut porter sur chacune des questions du tronc commun. Bien que l'option ne concerne que les épreuves orales d'admission, il est fortement recommandé de la choisir avec soin avant l'inscription et de commencer à la préparer dès le début de l'année universitaire, en même temps que les questions de tronc commun. L'option a en effet été conçue pour permettre d'approfondir un domaine dans le cadre d'un des pôles disciplinaires (littérature, civilisation, linguistique) et elle n'est pas moins exigeante que les autres questions. D'autre part, la période qui sépare les épreuves écrites des épreuves orales n'est pas assez longue pour envisager une préparation efficace à des épreuves dont le degré d'exigence est le même que celui des épreuves de tronc commun et qui demandent une approche précise et informée des textes et des problématiques, ainsi qu'un temps de maturation suffisant.

## **2.2. La traduction**

Si les épreuves écrites et orales servent à établir le classement sur lequel repose le concours, elles ont aussi pour but d'évaluer les compétences particulières des candidats à un emploi de professeur agrégé de langue vivante. La traduction joue donc un rôle important que l'on ne saurait négliger. Il s'agit d'abord d'être en mesure de comprendre de manière précise un texte, le plus souvent littéraire, à l'écrit, ce qui suppose une pratique régulière de la lecture dans la langue source, qu'il s'agisse du français ou de l'allemand. Cette lecture doit s'accompagner du repérage systématique des particularités stylistiques, des idiomatismes, des difficultés lexicales et syntaxiques. Il est important de se familiariser avec des champs lexicaux très divers et des registres de langue variés pour enrichir ses connaissances et stimuler sa mémoire. Par ailleurs, il ne s'agit pas simplement de comprendre le texte de la langue source mais aussi de savoir comment le rendre intelligible dans la langue cible, tout en respectant son niveau de langue, son style et si possible ses connotations – ce qui implique une lecture régulière de textes dans la langue cible également. On ne saurait en aucun cas se satisfaire d'une connaissance approximative de la langue (du français comme de l'allemand) : alliant curiosité intellectuelle et réflexion constante sur la langue, son usage et son fonctionnement, l'exercice de traduction est un exercice complet qui suppose, à plus forte raison dans le cadre d'un concours de recrutement de futurs enseignants d'allemand, un intérêt particulier pour le lexique, les règles grammaticales et syntaxiques, les idiomatismes.

Les rapports détaillés des commissions, donnés ci-après, devront donc être lus avec une attention particulière, tant pour ce qui concerne les épreuves de traduction écrite que les épreuves de version orale et grammaire, d'une part, et de thème oral, d'autre part.

## **2.3. Évaluation des connaissances et de la capacité à enseigner**

Nous répétons ici ce qui figurait déjà dans les rapports des sessions précédentes : le jury attend de futurs professeurs agrégés qu'ils soient en mesure de fournir, dans un temps limité, à l'écrit comme à l'oral, un travail soigné tenant compte à la fois des connaissances à acquérir dans le cadre d'un programme et des méthodes leur permettant de répondre à l'exercice demandé. Il est donc nécessaire de s'entraîner régulièrement à travailler dans les conditions du concours, ne serait-ce que pour tester sa capacité à rédiger à la main une copie entière tout en garantissant sa lisibilité. La pratique de plus en plus répandue de la prise de notes sur ordinateur rend parfois difficile le retour à l'écriture manuscrite,





# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

qui peut devenir un frein, voire un obstacle à la rédaction. On veillera donc à soigner l'écriture, à garder du temps pour se relire, à éviter les abréviations et les formules trop familières ou inappropriées.

À l'oral, le jury tient compte de la capacité des candidats à s'exprimer de manière audible et compréhensible, à savoir exposer, expliquer et argumenter, à entrer en dialogue avec les membres de la commission lors de la reprise, qui fait partie intégrante de l'épreuve d'explication de texte, d'exposé en langue française et de grammaire (pour la version orale et le thème oral, les dix minutes qui suivent les vingt minutes de dictée de la traduction par le candidat ne constituent pas une « reprise » à proprement parler, mais doivent permettre aux candidats de répondre par de nouvelles formulations de traduction aux demandes de correction ou d'amélioration exprimées par le jury).

Ces divers points sont exposés en détail dans les rapports qui suivent, établis par les membres des différentes commissions du jury. Nous espérons qu'ils seront utiles aux futurs candidats.

## 2.4. La constitution du vivier

### Données statistiques

**Pour l'admissibilité** : les normaliens et étudiants représentaient en 2023 24 inscrits (soit 10,12% du total des inscrits) ; 19 d'entre eux (soit 79,16%) étaient présents à l'écrit, 14 (soit 73,68% des présents) ont été admissibles. Ces chiffres sont inférieurs à ceux de la session 2022, qui avait été marquée par une remontée du nombre d'étudiants parmi les candidats (ceux-ci avaient alors représenté 14,87% des inscrits contre 9% en 2021) ; il faut sans doute y voir une sorte de « retour à la normale », la session 2022 ayant pu être celle d'une forme de « rattrapage » pour des étudiants ayant reporté leur inscription après les deux sessions marquées par la pandémie.

Les sans-emploi représentent 3,38% des inscrits (contre 5,7% en 2022), les contractuels 6,33% (contre 3,71% en 2022), les enseignants stagiaires du 2<sup>nd</sup> degré 5,06% (contre 5,78% en 2022). Seuls 5 contractuels sur 15 étaient présents à l'écrit, 3 d'entre eux ont été admissibles. Pour les enseignants stagiaires, 8 des 12 inscrits (soit 66,66%) se sont présentés à toutes les épreuves écrites ; 5 ont été admissibles (soit 62,5% des présents).

**Pour l'admission** : les 4 normaliens inscrits, présents et admissibles sont reçus, de même que 9 des 10 étudiants. Sur le total des étudiants (hors normaliens) présents, les deux tiers (66,66%) ont été admissibles et 60% ont été reçus.

Sur les trois sans-emplois présents, 1 a été admissible et reçu. Pour les contractuels, les 3 admissibles étaient présents à l'oral et 2 d'entre eux ont été reçus (soit 66,66%). Les 5 enseignants stagiaires admissibles étaient présents à l'oral, 4 d'entre eux (soit 80%, contre 20% en 2022) ont été admis.

Enfin, les **certifiés** représentaient 51% des inscrits (121 candidats sur 237). 60 d'entre eux étaient présents aux épreuves d'admissibilité (soit 49,58% des certifiés inscrits, représentant 50,42% de l'ensemble des présents). 31 ont été admissibles (soit 51,66% des certifiés présents, représentant 41,33% de l'ensemble des admissibles). 18 se sont présentés aux épreuves orales d'admission (soit 58,06% des certifiés admissibles, représentant 31,03% de l'ensemble des présents à l'oral), et 5 ont été reçus (soit 27,77% des certifiés présents, représentant 14,28% de l'ensemble des reçus).



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Commentaire :

Le temps et la disponibilité nécessaires pour une préparation efficace du concours expliquent évidemment le taux de réussite élevé des étudiants et normaliens. Pour les autres catégories de candidats, si les chiffres ne sont pas fondamentalement différents de ceux des années précédentes, on note un accroissement du nombre de contractuels parmi les inscrits, qui ne se répercute toutefois pas (encore ?) au niveau des présents à l'écrit ; mais les résultats de ceux qui ont été admissibles méritent d'être salués. On note également les bons résultats des stagiaires du second degré.

Enfin, si les certifiés représentent la moitié des inscrits et des présents aux épreuves écrites d'admissibilité, et encore plus de 40% des admissibles, leur part parmi les présents aux épreuves orales d'admission et, plus encore, parmi les reçus est bien inférieure : souvent candidats aux deux concours, interne et externe, leur succès au concours interne et les calendriers respectifs des deux concours prouvent incontestablement l'agrégation externe de bons candidats à l'admission.

## 2.5. Quelques remarques relatives au fonctionnement du concours

### 2.5.1. La bibliothèque de loge

Depuis plusieurs années maintenant, plus aucun ouvrage de littérature secondaire n'est fourni aux candidats en salle de préparation (sauf, le cas échéant, pour les questions ne comprenant pas d'ouvrages au programme, mais une « bibliographie indicative »). Les candidats ne disposent donc, pour l'exposé en langue française (dite « leçon »), que des textes au programme (ou des ouvrages de la bibliographie indicative, le cas échéant) et des usuels.

**À compter de la session 2024, les candidats pourront également disposer des usuels pour l'épreuve d'explication de texte.**

Nous rappelons donc ci-dessous quels documents et ouvrages sont autorisés pendant la préparation des différentes épreuves :

- Pour **l'explication de texte** : le texte photocopié du passage à expliquer + le cas échéant l'ouvrage dont est tiré l'extrait proposé (et uniquement cet ouvrage) + les usuels.
- Pour **l'exposé en langue française des options A (littérature) et B (civilisation)** : l'ouvrage ou les ouvrages au programme (ou, le cas échéant, les ouvrages de la bibliographie indicative) + les usuels
- Pour **l'exposé en langue française de l'option C (linguistique)** : le texte proposé à la réflexion du candidat + les usuels
- Pour **le thème, la version et la grammaire** : aucun ouvrage. Le texte photocopié de l'épreuve de version/grammaire est fourni en deux exemplaires, un pour chacune des deux parties de l'épreuve.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Concernant la session 2024 :**

Pour le cas particulier de l'exposé en langue française portant sur l'option A, les candidats auront accès aux ouvrages au programme (les deux recueils de textes de Mascha Kaléko), ainsi qu'aux usuels ; pour l'option B, qui ne comporte pas d'ouvrages au programme, ils auront accès (toujours pour le seul exposé en langue française) aux ouvrages de la bibliographie indicative figurant dans le texte de cadrage de la question ainsi qu'aux usuels. Pour l'exposé en langue française portant sur la question de civilisation de tronc commun, qui ne comprend pas non plus d'ouvrages au programme, ils auront droit aux ouvrages de la bibliographie indicative mentionnés dans le texte de cadrage de la question ainsi qu'aux usuels.

Précisons encore que les ouvrages mis à disposition des candidats sont destinés à être utilisés par plusieurs candidats pendant plus d'une session : il convient donc de les manipuler avec soin et de ne pas les annoter ou y porter des repères manuscrits, même au crayon de papier. Il est en revanche tout à fait possible d'y insérer des marque-pages (non fournis par le jury) afin de repérer des passages dans le livre. Les ouvrages au programme utilisés pour l'explication de texte ou l'exposé en langue française (remis au candidat avec son sujet) sont à restituer à l'issue de l'épreuve.

### **2.5.2. Le caractère impératif des dates et horaires des épreuves d'admission**

Les oraux de l'agrégation ont lieu au mois de juin ; les dates précises de la session seront communiquées à partir du mois de janvier sur Cyclades.

En raison des contraintes de l'organisation du concours, il n'est pas possible d'aménager des convocations particulières selon les autres activités et projets des candidats. Les candidats admissibles doivent donc se rendre disponibles pour l'ensemble de la durée des épreuves d'admission telle qu'elle est indiquée sur Cyclades. Ils doivent prévoir d'être présents pendant quatre jours : la réunion d'accueil, obligatoire et permettant la répartition par tirage des enveloppes contenant les sujets et les horaires de passage, précède les trois jours consacrés aux épreuves elles-mêmes. Elle a lieu l'après-midi du premier des quatre jours prévus pour chaque série de candidats ; les épreuves elles-mêmes se déroulent tous les jours, y compris les samedis et dimanches, de 7h à 19h.

### **2.5.3. Les modalités des épreuves et les questions des candidats concernant les notes obtenues**

#### **2.5.3.1. Les épreuves**

Chaque année, certains candidats semblent, lors de l'accueil des épreuves orales, ne pas connaître avec précision les modalités de chaque épreuve ni leurs coefficients. Nous rappelons donc ci-après le détail de ces dispositions :

#### **Épreuves écrites d'admissibilité**

##### **1. Composition en allemand**

- Durée : 7 heures
- Coefficient : 4

Composition (« dissertation ») en allemand portant sur un sujet de littérature allemande ou sur un sujet relatif à la civilisation ou l'histoire des idées des pays de langue allemande dans le cadre d'un programme.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## 2. Épreuve de traduction

- Durée totale de l'épreuve : 6 heures
- Coefficient : 4

Cette épreuve est constituée d'un thème (traduction du français en allemand) et d'une version (traduction de l'allemand en français).

Les textes à traduire sont distribués simultanément aux candidats au début de l'épreuve. Ceux-ci consacrent à chacune des deux épreuves le temps qui leur convient, dans les limites de l'horaire imparti à l'ensemble de l'épreuve de traduction. Les candidats rendent deux copies séparées et chaque traduction est comptabilisée pour moitié dans la notation.

## 3. Composition en français

- Durée : 7 heures
- Coefficient : 4

Composition (« dissertation ») en français portant sur un sujet de littérature allemande ou sur un sujet relatif à la civilisation ou l'histoire des idées des pays de langue allemande dans le cadre d'un programme.

## Épreuves orales d'admission

### 4. Thème oral

- Durée de la préparation : 30 minutes
- Durée de l'épreuve ; 30 minutes (thème : 20 minutes ; reprise : 10 minutes)
- Coefficient : 2

Thème oral portant sur un texte littéraire ou emprunté à la presse périodique ou quotidienne, suivi d'un entretien en français.

### 5. Version orale / grammaire

- Durée de la préparation : 1 heure
- Durée de l'épreuve : 50 minutes (version : 20 minutes ; reprise : 10 minutes ; explication grammaticale : 10 minutes, entretien sur l'explication grammaticale : 10 minutes)
- Coefficient : 3

Version orale portant sur un texte littéraire ou emprunté à la presse périodique ou quotidienne, suivie d'un entretien en français puis d'une explication grammaticale en français, elle-même suivie d'un entretien en français.

**Remarque** : pour chaque candidat, si le thème oral est un texte littéraire, la version orale est un texte de presse, et vice-versa.

### 6. Exposé en français

- Durée de la préparation : 4 heures
- Durée de l'épreuve : 40 minutes (exposé : 30 minutes, entretien : 10 minutes)
- Coefficient 4



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Exposé (« leçon ») en français portant sur un sujet de littérature allemande ou sur un sujet relatif à la civilisation ou à l'histoire des idées des pays de langue allemande dans le cadre du programme (partie commune ou partie optionnelle pour les options A et B [littérature et civilisation] ou sur un sujet de linguistique pour l'option C [linguistique]).

L'exposé est suivi d'un entretien en français.

Pendant la préparation, le candidat peut consulter les ouvrages du programme ou de la bibliographie indicative (partie commune et, le cas échéant, partie optionnelle A et B) qui sont mis à sa disposition par le jury.

Pour l'option C, linguistique, l'exposé consiste en l'application à un texte allemand d'une question de linguistique inscrite au programme ou d'une partie de celle-ci.

## **7. Explication de texte en langue allemande**

- Durée de la préparation : 2 heures
- Durée de l'épreuve : 45 minutes (explication : 30 minutes ; entretien : 15 minutes)
- Coefficient : 4

Le texte est extrait d'un des ouvrages du programme (partie commune ou optionnelle) ; lorsque le programme le mentionne, il peut aussi être extrait d'autres ouvrages.

La maîtrise de la langue allemande et de la langue française est prise en compte pour la notation des épreuves d'admissibilité et d'admission.

**Rappel :** Le programme des épreuves orales (exposé en français et explication en allemand) comporte une partie commune constituée par le programme des épreuves d'admissibilité. S'y ajoute, pour chaque candidat, le programme correspondant à l'une des trois options suivantes choisie par lui lors de son inscription :

- Option A : littérature
- Option B : civilisation
- Option C : linguistique

Pour les options A et B : l'interrogation sur l'option peut intervenir lors de l'exposé en français ou de l'explication de texte.

Pour l'option C : l'interrogation sur l'option intervient exclusivement lors de l'exposé en langue française.

### **2.5.3.2. Les notes**

La nature même du concours et les conditions de son organisation ne permettent pas de donner individuellement à chaque candidat des explications sur les notes obtenues aux épreuves écrites. C'est pourquoi le rapport veille à être le plus complet possible dans les conseils et directives à fournir aux candidats, en exprimant les attentes du jury et en tenant compte des erreurs commises par certains candidats comme des bonnes copies que celui-ci a pu lire. Il est possible aux candidats qui le souhaitent de demander communication de leurs copies. Dans ce cas, ils recevront leur(s) copie(s) numérisée(s), mais sans aucune annotation.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Les modalités de communication des copies peuvent être consultées à l'adresse suivante :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/comment-obtenir-vos-copies-de-concours-1274>

Seules les copies ayant obtenu une note éliminatoire font l'objet d'un rapport individuel, envoyé aux candidats qui en feraient la demande.

Par ailleurs, nous rappelons que lors d'un concours de recrutement de la fonction publique, la notation est une notation normative et classificatoire – elle a pour but d'établir un classement – et non sommative et certificative, à la différence des examens partiels organisés dans les universités, par exemple, ou des examens de fin d'études, ni a fortiori formative.

« Les épreuves d'un concours visent à établir un ordre de classement des candidats en vue de l'accès à un emploi public et ne peuvent être assimilées à des devoirs universitaires donnant lieu à une correction détaillée portée dans la copie dans un but pédagogique. » (Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale, n° spécial 10, 06.09.2001).

Après la fin du concours, les candidats qui ont été admissibles reçoivent un relevé de notes complet, comprenant les notes obtenues à l'écrit et à l'oral. La présentation de ce relevé a été modifiée à compter de la session 2023, de manière à être parfaitement explicite, puisqu'il mentionne désormais en toutes lettres le libellé des différentes épreuves.

Nous espérons que le bilan présenté et les précisions apportées dans cette introduction, tout comme les rapports détaillés relatifs aux différentes épreuves, qui suivent, seront utiles aux futurs candidats. Les textes rédigés par les différentes commissions s'efforcent de répondre plus particulièrement, épreuve par épreuve, aux questions que se poseraient les candidats de la session écoulée, de même qu'aux interrogations des candidats qui se présenteront pour la première fois au concours à la session 2024. Au risque de nous répéter, nous les invitons à lire également les rapports des sessions antérieures.

Au terme de cette introduction, nous adressons nos félicitations aux candidats reçus lors de la session 2023 et nos encouragements aux autres candidats, en particulier à ceux qui se présenteront à l'agrégation externe d'allemand en 2024.

Elisabeth Rothmund  
Présidente du jury

Florent Gabaude  
Vice-président du jury



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## DONNEES STATISTIQUES SESSION 2023 et sessions précédentes

### 1. Inscrits, présents, admissibles, admis

Année	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
<b>2023</b>	<b>237</b>	<b>117</b>	<b>75</b>	<b>35</b>
2022	242	116	75	40 + 1 (LC) <sup>4</sup>
2021	299	152	83	40
2020	304	158	87	40 + 4 (LC)
2019	365	181	101	50
2018	411	189	114	50
2017	446	239	147	63
2016	459	246	153	65
2015	454	282	172	83
2014	425	267	139	70
2013	453	212	124	65
2012	368	140	102	49
2011	356	135	86	40
2010	306	167	77	34
2009	256	155	74	34
2008	303	161	75	40

### 2. Moyennes

année	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Premier admissible	<b>15,95</b>	12,59	14,06	14,49	14,88	13,5	16,19	14,5	14,17	15	16,16
Dernier admissible	<b>3,35</b>	3,77	4,07	4,71	4,90	3,73	4,47	3,67	4,67	4,17	4,17
Premier admis	<b>16,54</b>	12,90	16,40	14,45	16,15	13,5	16,19	14,35	14,79	13,83	16,22
Dernier admis	<b>6,02</b>	5,47 (L.C. 5,36)	5,80	7,36	6,25	6,01	6,29	5,44	6,04	6,90	6,37

<sup>4</sup> LC : Liste complémentaire. Pour l'agrégation externe d'allemand, cette possibilité n'a été offerte par le Ministère au cours des dernières années que pour les sessions 2020 et 2022.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### 3. Épreuves d'admissibilité 2023

Épreuves	Présents	Moyenne
Composition en langue allemande	118 (2022 : 118)	3,91/20 (2022 : 4,34) Notes de 0,25 à 15/20
Thème	119 (2022 : 120)	3,30/10 (2022 : 2,07) Notes de 00 à 8,90/10
Version	119 (2022 : 120)	2,27/10 (2022 : 2,51) Notes de 00 à 7,43/10
Composition en langue française	117 (2022 : 116)	5,86 (2022 : 5,28) Notes de 0,25 à 19/20

### 4. Épreuves d'admission 2023

Parmi les **58** candidats effectivement interrogés à l'ensemble des épreuves orales,

- **20** avaient choisi l'option **A** (littérature) [25 en 2022]
- **11** avaient choisi l'option **B** (civilisation) [25 en 2022]
- **27** avaient choisi l'option **C** (linguistique) [17 en 2022]

Épreuves	Moyennes 2023	Moyennes 2022	Moyennes 2021	Moyennes 2020
Thème oral	<b>7,97</b> Notes de 0 à 19,5	5,83 Notes de 0 à 17	9,56 Notes de 0 à 19	7,77 Notes de 0 à 18
Version orale / grammaire	<b>5,07</b> <b>V : 4,38</b> Notes de 0 à 16 <b>Gr : 6,45</b> Notes de 0 à 19	6,25 V : 5,45 Notes de 0 à 17 Gr : 7,9 Notes de 0 à 20	5,42 V : 4,83 Notes de 0 à 19 Gr : 6,8 Notes de 0 à 18	5,68 V : 5,54 Notes de 0 à 18 Gr : 5,9 Notes de 0 à 16
Exposé en langue française	<b>7,00</b> Notes de 0,5 à 19 <b>Option A : 7,00</b> <b>Option B : 7,00</b> <b>Option C : 8,30</b>	7,46 Notes de 0,5 à 19 Option A : 7,48 Option B : 6,64 Option C : 8,65	6,60 Notes de 0,5 à 19 Option A : 4,98 Option B : 6,66 Option C : 8,67	10,19 Notes de 1 à 18 Option A : 10,48 Option B : 10,66 Option C : 7,44
Explication de texte	<b>8,81</b> Notes de 0,25 à 20	6,25 Notes de 05 à 18	5,44 Notes de 0,5 à 19	5,96 Notes de 0,25 à 17

### Session 2023

Moyenne des candidats admissibles: **7,04/20** (6,33 en 2022; 7,23 en 2021)

Moyenne générale des candidats admis: **9,40/20** (8,54 en 2022; 8,57 en 2021)





**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ**



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMPOSITION EN LANGUE ALLEMANDE

*Rapport présenté par Jean-François Candoni, Indravati Félicité et Sonia Goldblum*

Nombre de copies corrigées : 117

Moyenne de l'épreuve : **3,91 / 20**

(session 2022 : 4,34 – session 2021 : 5,35)

Répartition des notes :

Notes	Nombre de copies
0 <= note < 1	35
1 <= note < 2	12
2 <= note < 3	11
3 <= note < 4	10
4 <= note < 5	8
5 <= note < 6	8
6 <= note < 7	9
7 <= note < 8	5
8 <= note < 9	4
9 <= note < 10	5
10 <= note < 11	3
11 <= note < 12	-
12 <= note < 13	4
13 <= note < 14	-
14 <= note < 15	1
15 <= note < 16	2
16 <= note < 17	-
17 <= note < 18	-
18 <= note < 19	-
19 <= note < 20	

.....

### Sujet

Die Erste Republik war ein Provisorium, nicht bloß, weil sie als der Staat galt, den keiner wollte. Im »Westen« Europas [...] hatten sich schon seit Langem Nationalstaaten gebildet, zusammengehalten durch gemeinsame Sprache und/oder die Macht der Gewohnheit. Die Erste Republik konnte auf keines von beiden zurückgreifen. Die gemeinsame Sprache sprach für den Anschluss; die Macht der Gewohnheit für die untergegangene Monarchie.“ Nehmen Sie Stellung zu dieser Behauptung.

La dissertation en langue allemande s'est soldée cette année par une moyenne assez basse, d'autant plus inattendue qu'il s'agissait d'un sujet de civilisation tout à fait classique. Le nombre important de



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

notes basses ou très basses s'explique essentiellement – si l'on met de côté les copies présentant un niveau linguistique nettement insuffisant – par les problèmes méthodologiques affectant souvent les dissertations corrigées. Il ne s'agissait en effet pas d'exposer un cours général sur l'histoire de la Première République d'Autriche (ce à quoi se sont malheureusement limitées trop de copies), mais de développer une discussion argumentée et nuancée autour de la citation proposée. Les candidats ont lu très superficiellement, voire, dans certains cas, ignoré purement et simplement la citation, et ont tenté de répondre à d'autres questions que celles qui étaient posées. Redisons d'emblée qu'il ne saurait s'agir de substituer une problématique arbitrairement choisie (par exemple : la République a-t-elle été un échec ?) à celle qui doit résulter d'une analyse minutieuse de la citation.

Rappelons qu'une dissertation doit obéir à une structure précise : une **introduction** rédigée d'un bloc, mais qui se subdivise en une accroche et entrée en matière (il peut s'agir d'une brève contextualisation), une reprise et analyse de la citation (on ne doit pas se contenter d'une paraphrase), l'exposé d'une problématique issue de l'analyse de la citation et enfin l'annonce du plan choisi ; un **développement** (idéalement en trois parties, mais un plan en deux parties peut convenir s'il est justifié) au cours duquel on tâche de revenir régulièrement à la problématique exposée en introduction ; une **conclusion** qui fournisse un bilan de l'étude et apporte une réponse tranchée à la question posée en introduction. Comme dans les rapports des années précédentes, on conseillera aux candidats de recopier intégralement la citation, ce qui est un moyen de se contraindre à la lire minutieusement. Il s'agissait cette année d'un énoncé relativement long, ce qui pose des difficultés spécifiques : il faut, d'une part, éviter de négliger une partie de la citation et de ne prendre en compte qu'un ou deux éléments extraits de la phrase ; il convient, d'autre part, de s'attacher à bien comprendre son articulation et la façon dont les termes sont mis en relation les uns avec les autres. Trop de copies se sont focalisées exclusivement sur la notion de *Provisorium* et ont totalement négligé l'évocation de *Macht der Gewohnheit* et de *gemeinsame Sprache*.

Il est important de définir et d'analyser les termes du sujet, et de ne pas se contenter d'une simple explication lexicale réalisée à l'aide de synonymes. Il fallait ici préciser ce qu'impliquent les notions de *Republik*, de *Nationalstaat*, de *Provisorium*, de *Anschluss*, de *gemeinsame Sprache* (cette dernière ne devant pas être prise uniquement au sens littéral). En même temps, il était nécessaire de hiérarchiser les termes employés par l'auteur : accorder une importance démesurée au terme de *Westen Europas* s'est révélé inutile et risqué – un simple rappel de la situation de l'Autriche dans l'Europe de l'entre-deux-guerres suffisait, et les longs développements comparant l'Autriche à d'autres nations de l'Europe de l'Ouest ont inéluctablement conduit au hors-sujet. Les généralités sur l'histoire de l'Autriche que l'on a pu lire dans certaines copies n'avaient à l'évidence pas leur place dans une dissertation centrée sur l'Autriche. Si la citation doit être analysée de façon minutieuse, il est en revanche inutile, voire contreproductif d'avancer des hypothèses sur la personnalité de l'auteur, sur la date et sur le contexte de la citation, qui sont volontairement passés sous silence.

Le jury n'attend pas des candidats qu'ils construisent tous leur argumentation autour d'une même problématique et reste ouvert à toutes sortes de propositions, pour peu qu'elles soient justifiées et argumentées. Il fallait ici tenir compte des questions suivantes : le degré d'adhésion aux institutions de la part des acteurs politiques et de la population, la relation entre les institutions et les évolutions politiques, le rapport dialectique entre éléments rassembleurs (*gemeinsame Sprache*) et facteurs de division, l'équilibre entre les choix effectués et les événements impondérables. Le jury a apprécié les



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

copies capables de prendre un certain recul par rapport à la citation et à l'idée d'impasse suggérée par l'auteur. En tout état de cause, il fallait absolument éviter les explications téléologiques, qui sont toujours à bannir dans un travail de civilisation, mais auxquelles la formulation adoptée par l'auteur de la citation aurait pu facilement conduire.

Concernant le plan, on a pu constater une fois encore que le plan chronologique, à condition qu'il soit précédé d'une véritable réflexion sur la chronologie et sur le choix des dates charnières, permettait de mieux rendre compte des évolutions sur l'ensemble de la période qu'un plan thématique, dans lequel la dimension purement historique de l'argumentation risque de s'estomper au profit de considérations générales trop abstraites et imprécises. Quel que soit le choix opéré, le plan ne saurait se réduire à un commentaire hors contexte des différents termes de la citation abordés successivement et de manière énumérative, sans construction d'un lien entre eux. Il va de soi que la période historique envisagée devait couvrir l'ensemble des années 1918 (proclamation de la République) à 1934 (instauration de l'État corporatiste). Le jury n'a pas sanctionné les copies qui ont accordé dans leur plan une place à la période 1934-1938, mais il a en revanche considéré que des parties s'attardant longuement sur la Première Guerre mondiale et sur la chute de la monarchie austro-hongroise relevaient du hors-sujet.

Au cours du développement, il faut absolument éviter que la simple narration des événements tienne lieu d'argumentation – il est important, d'une part, de renoncer à évoquer tout ce qui n'apporte pas un éclairage particulier sur le sujet de départ (et paraîtra par conséquent hors-sujet) et, d'autre part, de rappeler régulièrement ce qui relie les éléments de démonstration au sujet, dont les termes clefs doivent apparaître aux moments décisifs de l'argumentation. Il fallait donc, pour prendre un exemple, revenir à plusieurs reprises sur la notion de « poids de l'habitude » tout en apportant à chaque fois un nouvel éclairage. Concernant cette dernière notion, trop de candidats se sont contentés de se référer à la nostalgie de l'empire des Habsbourg et ont négligé d'autres facteurs déterminants, comme le poids de l'Église. La notion de « langage commun » pouvait également, pour prendre un autre exemple, être abordée, à différentes étapes de la démonstration, selon différentes perspectives, que ce soit celle de l'identité culturelle ou celle de l'absence de communication entre les représentants des différents partis politiques (en analysant les conséquences de leur attitude). Développer une réflexion nourrie autour des notions clefs du sujet nécessite des connaissances solides et approfondies sur la période envisagée, qu'il convient d'illustrer par des exemples précis et pertinents. On ne peut se contenter de connaissances générales sur les principaux événements qui ont marqué l'histoire de la Première République. Il est indispensable, par exemple, de bien connaître les principaux acteurs politiques de la période et de ne pas se tromper sur leurs positions idéologiques (non, Otto Bauer n'était pas membre du CSP). Les correcteurs ont par ailleurs regretté que de nombreux candidats, peut-être en raison d'un manque de connaissances, négligent la dernière période de la République et s'attardent trop exclusivement sur les premières années. On ne peut par ailleurs pas se contenter d'évoquer l'État corporatif de manière allusive, sans expliquer de quoi il s'agit précisément.

Quelques remarques de détail pour finir.

Concernant l'accroche tout d'abord, qui semble poser quelques difficultés et que de nombreux candidats ont simplement omise, ce qui est regrettable d'un point de vue rhétorique, mais pas rédhibitoire : elle n'a pas besoin d'être particulièrement originale, une citation bien choisie fera l'affaire (en ce sens, les différentes citations de Stefan Zweig proposées nous ont semblé pertinentes), ou bien un exemple



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

concret, à condition qu'il soit en rapport direct avec ce qui suit. En revanche, le jury aurait apprécié que les candidats ayant choisi de commencer par la trop célèbre formule « der Rest ist Österreich » orthographient correctement le nom de Clemenceau (sans accent sur le premier « e ») et signalent au passage que la citation est apocryphe.

Pour ce qui est de la présentation matérielle des copies, on conseillera aux candidats d'aérer la rédaction en introduisant des paragraphes clairement délimités à l'intérieur des parties (chaque paragraphe correspondant à une idée importante de l'argumentation, elle-même étayée par un ou des exemples précis), ce qui permet de mettre en valeur l'articulation du raisonnement. Les copies rédigées de manière trop compacte peuvent facilement donner une impression de confusion ou d'absence de progression. Il est par ailleurs indispensable également de soigner la graphie : quelques (rares) copies étaient pratiquement illisibles, compliquant inutilement le travail des correcteurs.

Comme les années passées, les correcteurs ont lourdement sanctionné les copies ne maîtrisant pas les bases grammaticales (déclinaison du groupe nominal, rection des verbes et des substantifs, morphologie des verbes forts) ni la syntaxe de l'allemand, ainsi que les dissertations témoignant d'une incapacité linguistique à exprimer un contenu clair et nuancé. L'absence de maîtrise d'une terminologie spécifique, notamment pour ce qui est des réalités historiques, civilisationnelles et culturelles de la période étudiée, a également fortement pénalisé des candidats qui n'avaient à l'évidence pas fait l'effort, pendant les mois de préparation, d'acquérir un savoir spécifique leur permettant de traiter avec les outils linguistiques adéquats une question de civilisation.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**THEME**

**(TRADUCTION DU FRANÇAIS EN ALLEMAND)**

*Rapport présenté par Anne Roehling, Béatrice Poulain, Carola Hähnel-Mesnard*

**TEXTE**

Mon frère et moi fréquentions une école privée en bordure de la forêt. Les enfants des vastes demeures alentour aimaient beaucoup jouer avec nous. Eux si uniformes, ils nous trouvaient jolis et drôles. Mais nous n'étions jamais invités aux fêtes d'anniversaire.

Les familles avoisinantes habitaient leurs terres depuis des siècles. Leurs ancêtres avaient bâti les manoirs qui abritaient aujourd'hui leur progéniture, formidablement nombreuse et pointilleusement éduquée. Et si le confort de notre château n'avait rien à envier à leurs noires murailles, une chose impossible à nommer nous faisait défaut. Sans le moins du monde relever nos manquements, les familles alentour nous tournaient le dos. Nous savions pourtant ce qu'on pensait de nous. Nos voisins jugeaient que notre fortune était bien trop jeune, et que la gloire de Serge ne compensait en rien notre déficit au regard de certaines lois mémorielles. Seul le déclin de tout ce qui fondait leur droit avait pu imposer notre présence sur leur territoire. Et il suffisait de nous avoir croisés une fois pour comprendre que jamais nous n'acquerrions la légitimité inscrite, par l'accumulation des siècles, dans l'humus de leurs terres et le sang de leurs veines.

Ambre souffrait violemment de cet ostracisme. Elle était populaire, presque autant que Serge, et elle se tourmentait que, par principe, sans avoir cherché le moins du monde à la connaître, on lui ferme la porte. De retour de l'école, nous lui rapportions comment les autres enfants posaient mille questions sur notre père, parce que tel film ou anecdote avait suscité la curiosité de leurs parents. Elle devinait alors que ceux-ci les avaient chargés de se renseigner pour ne pas avoir l'air de s'intéresser ouvertement. Le bichon jappait dans nos pattes. Il essayait d'attraper les miettes de barquettes aux fraises qui pleuvaient sur le velours turquoise, et nous lui envoyions des coups de pied pour le faire déguerpir. Furieuse, Ambre me traînait au haras.

Julia Deck, *Monument National*, Paris, éditions de Minuit (2022)



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## STATISTIQUES ET REMARQUES GÉNÉRALES

Nombre de copies corrigées : 119

Moyenne de l'épreuve : **3,31**

(2022 : 2,02 ; 2021 : 2,38 ; 2020 : 2,96 ; 2019 : 2,62 ; 2018 : 3,31 ; 2017 : 4,02)

Note la plus basse : 0/10

Note la plus haute : 8,86/10

Répartition des notes :

De 0 - 0,5	15
De 0,5 à 1	9
De 1 à 1,5	13
De 1,5 à 2	7
De 2 à 2,5	13
De 2,5 à 3	4
De 3 à 3,5	6
De 3,5 à 4	6
De 4 à 4,5	6
De 4,5 à 5	8
De 5 à 5,5	9
De 5,5 à 6	1
De 6 à 6,5	6
De 6,5 à 7	6
De 7 à 7,5	5
De 7,5 à 8	2
De 8 à 8,5	2
De 8,5 à 9	1



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Présentation du texte

Le texte choisi cette année pour l'épreuve de thème allemand était un extrait du roman de Julia Deck, *Monument national*, paru en janvier 2022, une satire sociale très contemporaine à l'écriture élégante et impitoyable autour d'une gloire vieillissante du cinéma français et de sa femme, narrée par leur fille. Celle-ci observe dans le passage à traduire les vicissitudes des rapports de voisinage avec des familles qui considèrent Serge et Ambre comme de nouveaux riches du show-biz empiétant sur leur territoire ancestral, des intrus qui, certes, suscitent leur curiosité mais ne sont pas moins perçus comme impossibles à fréquenter. Si le lecteur non averti ne sait pas que la narratrice est la fille adoptive du couple, il perçoit néanmoins la distance de celle-ci vis-à-vis de sa mère d'adoption et sent son regard amusé et malicieux quand elle décrit la petite scène où les enfants prennent un malin plaisir à ruiner le velours turquoise de concert avec le bichon ... avant que la narratrice ne soit conduite par une Ambre exaspérée à sa leçon de cheval au haras, preuve s'il en fallait du besoin de réaffirmer le standing familial. Porté par une écriture d'élégance classique, le ton ironique et pince-sans-rire fait la force de ce texte.

\*\*\*

Plutôt que de s'attarder sur une répétition des remarques préliminaires présentées d'année en année, le jury voudrait recommander vivement aux candidats d'utiliser chacune des annales du concours comme autant de cas d'école, de traduire dans les conditions du concours chacun des textes et de lire ensuite les rapports de jury avec le plus grand soin en retravaillant tous les détails des problèmes soulevés.

Il est évident que la maîtrise de la grammaire, de la syntaxe, de la morphologie et de du vocabulaire allemands d'un candidat à l'agrégation doit présenter une solidité supérieure à celle dont pourrait faire preuve un étudiant débutant qui se battraient encore avec les verbes irréguliers et la logique de la déclinaison, tout comme il est évident que la traduction d'un texte se prépare par une lecture avisée. On n'attend de personne d'être un dictionnaire vivant, mais de tout candidat sérieux de pouvoir démontrer qu'il dispose d'instruments de réflexion et de connaissances suffisantes pour aborder la traduction d'un texte sans s'effondrer à chaque séquence un peu complexe.

\*\*\*

## **Remarques détaillées sur les problèmes que le texte a posés aux candidats**

### **Le lexique de la propriété et de l'habitat, du standing et de la distinction sociale**

Dans ce texte, il est question de vastes demeures, de manoirs et de murailles. Souvent sous-traduits ou légèrement faux (*\*große Häuser, \*Schlösser und \*Mauern*), ces termes de l'habitat ont parfois donné lieu à des propositions impropres voire fantaisistes (*\*Behausungen, \*Unterkünfte und \*Wändereien*) – mais aussi à des traductions très réussies (*weitläufige Landsitze, Herrenhäuser und Gemäuer*) que le jury a valorisées. *Behausung* évoque un logis humble, modeste et se trouve donc à l'opposé de la vaste demeure. *Unterkunft* correspond à « logement », « gîte » et « hébergement ».

**Vastes demeures.** L'adjectif « vaste » peut en effet se traduire par *weit, umfangreich, breit* dans certains contextes, mais associé à « demeure », aucune de ces traductions ne convient. Par rapport





# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

à une vaste vallée, un vaste champ ou le vaste horizon, (*ein weites Tal, ein weites Feld, ein weiter Horizont*), une demeure est un espace plus délimité qui peut tout aussi bien être étendu, ce qui est bien rendu par l'adjectif *weitläufig*. Le jury a également accepté *geräumig*.

**Manoirs.** Un manoir peut être décrit comme un petit château ; il est, selon la taille, comparable à une villa ou à une gentilhommière, proche d'une maison de maître ou demeure de maître. Si les définitions peuvent être fluctuantes, le contexte du récit permettait bien de comprendre qu'il s'agissait de grandes maisons luxueuses, construites pour leurs enfants par des familles dont la fortune n'est pas récente, contrairement à la famille de la narratrice.

Afin de trouver un équivalent allemand pour les vastes demeures et les manoirs, il fallait donc tenir compte de l'aspect sociologique, de l'appartenance de ces familles à la bourgeoisie, voire à la noblesse – désargentée, certes, puisqu'il est question de noires murailles et de déclin. Il était alors possible de rendre ces mots de l'habitat par *Herrenhaus* ou *Landsitz, Landgut, Gut*. Le jury a également accepté *Anwesen*, dans la mesure où le lien avec la propriété, donc incluant des terres, était clairement exprimé dans le texte.

**Murailles.** Les meilleures copies ont traduit par *Gemäuer*, ce qui accentue le ton un peu moqueur de la narratrice pour l'aspect plus ou moins délabré, ou du moins peu entretenu du bâti des maisons alentour. Rendre murailles par *Festungsmauern* mettait l'accent sur l'aspect défensif et peu accueillant de ces maisons, ce qui se justifiait parfaitement, étant donné l'attitude des familles décrite par la narratrice à d'autres endroits du texte. Le plus technique *Mauerwerk* était également une solution envisageable.

**Terres.** Une autre difficulté était de bien rendre le terme « terres », deux fois employé au pluriel dans notre extrait et précédé d'un pronom possessif.

**Les familles avoisinantes habitaient leurs terres depuis des siècles.** Le meilleur choix est sans doute ici de traduire par le pluriel tantum *Ländereien* en utilisant le transitif *bewohnen* ou encore *leben* ou *wohnen* avec la préposition *auf*. Le terme *Grundbesitz* se prête également bien, de même que *Grundeigentum, Landbesitz*, tous au singulier.

Le mot *Land* tout seul est ambigu, car il désigne aussi un pays et la campagne. Son emploi n'est toutefois pas à proscrire, s'il est correctement associé à la préposition *auf* et non pas à *in*, et précédé du pronom possessif qui réduit l'ambiguïté : *Sie wohnten auf ihrem Land / sie bewohnten ihr Land*.

*Grundstück* est en revanche un terme plus juridique qui désigne un terrain inscrit au cadastre, il est donc trop spécifique pour notre contexte.

Le pluriel de *Gut* est une autre solution très valable qui a été choisie par quelques bonnes copies : *Die Nachbarfamilien bewohnten ihre Güter seit Jahrhunderten*.

La définition exacte de *Gut* est une propriété foncière qui comprend des bâtiments d'habitation et d'exploitation agricole, ce qui convient bien quand on parle de terres habitées depuis des siècles.

*Grund und Boden*. Ce terme fait partie des expressions doubles ou jumelles dont l'allemand idiomatique regorge (*Hab und Gut, Feuer und Flamme, Schall und Rauch*), et il est également à considérer ici, associé à un verbe suivi d'une préposition : *Die Familien in der Nachbarschaft wohnten seit Jahrhunderten auf ihrem Grund und Boden*.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**dans l'humus de leurs terres.** La phrase la plus longue et parmi les plus difficiles du texte comportait ce segment, où est exprimé l'aspect quasi mythique de l'identité des familles liée à leurs terres par opposition à la légitimité défaillante des intrus que représente la famille de la narratrice.

Le terme *Humus* existe en allemand, mais il y a un mot bien plus évocateur et qui correspond bien à cet aspect mythique : *der Mutterboden*. On pouvait donc opter pour *im Mutterboden ihres Grundbesitzes (ihres Landbesitzes, ihrer Ländereien)*, ou encore recourir de nouveau à l'expression jumelle : *in ihrem Grund und Boden* – par une forme de raccourci qui n'est pas une traduction à la lettre, mais suit l'esprit du propos.

**Territoire.** Voici une dernière notion proche de celles de terres et de propriété qui demande également réflexion. *Territorium* est possible mais assez plat, *Bezirk* trop administratif et donc impropre dans notre contexte, *Revier* trop lié au domaine animal et à la chasse, *Grund und Boden* possible, mais déjà utilisé. Il reste alors *Gebiet*, qui tout seul est assez vague, tout comme *Bereich*, mais qui, associé à *Herrschaft* ou *Hoheit*, devient très expressif et marque bien la revendication des familles d'être les maîtres des lieux, que la narratrice souligne ici. *Herrschaftsgebiet*, *Herrschaftsbereich* ou encore *Hoheitsgebiet* ont été les meilleures traductions, retenues par quelques candidats.

## Quelques termes forts et leur environnement verbal et adjectival

**Le droit, les lois, la légitimité.** Faisant fi du mystère dont s'entourent à son avis les familles voisines, la narratrice évoque sur un ton moqueur les **lois immémoriales** dont celles-ci se réclament, impénétrables pour les siens. L'adjectif immémorial a posé quelques problèmes aux candidats. Or, ces lois ne sont ni *unantastbar* (intangibles, inviolables, intouchables), ni *ungeschrieben* (non écrites), ni à la manière de Nietzsche *unzeitgemäß* (inactuelles, intempestives, démodées). Elles ne sont pas non plus *unsterblich* (immortelles), ni *längst vergessen* (oubliées depuis longtemps), c'est leur origine seulement qui est oubliée depuis longtemps. Sont-elles alors *unbedenklich* (sans risque) ? Certainement pas, mais elles peuvent être décrites comme *unvordenklich* (immémoriales) ou encore *aus unvordenklichen Zeiten*, il suffit de remplacer le préfixe inséparable *be-* par le préfixe séparable *vor-*. L'agrégatif avisé sait bien quelle attention il faut porter aux affixes ... En traduisant par *uralt*, on était également en terrain sûr.

Pour le segment **le déclin de tout ce qui fondait leur droit**, une question légitime était de savoir comment traduire **fonder**, par *gründen* ou par *begründen*? Le jury a accepté les deux, mais a valorisé la solution avec *begründen*, dans la mesure où le droit n'est pas une matérialité concrète que l'on crée ou fonde (*eine Familie, eine Stadt, ein Geschäft gründen*), mais une entité abstraite (*Ruhm, Ruf, Reichtum, Herrschaft, Recht begründen*). Il était néanmoins possible d'utiliser *gründen* dans la tournure prépositionnelle *auf etwas gründen*. Voici donc deux variantes possibles pour ce segment :

*Der Niedergang all dessen, worauf ihr Recht gründete. Der Verfall von allem, was ihr Recht begründete.*

Revenons une deuxième fois vers la phrase la plus longue et difficile du texte pour traiter du groupe verbal **acquérir la légitimité**. De nombreuses copies ont présenté une traduction juste en proposant



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

die Legitimität ou Rechtmäßigkeit erlangen ou erwerben. D'autres candidats ont eu du mal avec le verbe et ont confondu « acquérir » (erlangen, erwerben) avec « obtenir » (erhalten, bekommen) ou « se procurer » (sich verschaffen).

## Le quant-à-soi des familles, la rivalité

La narratrice est très sensible au regard des familles avoisinantes et perçoit leur désapprobation, pourtant bien dissimulée, de sa propre famille.

**Les ancêtres et leur progéniture.** Tout bon germaniste doit pouvoir envisager ici plusieurs possibilités de traduire ces mots. *Die Vorfahren, die Ahnen* pour « les ancêtres ». Pour « la progéniture » : *die Nachkommenschaft, die Nachkommen, die Nachfahren, die Sprösslinge, der Nachwuchs*, mais certainement pas *die Progenitur*, réservé au domaine médical, ni simplement *die Kinder*, une sous-traduction. Ceux et celles qui ont perçu le ton ironique dans l'usage fait de « leur progéniture » auront traduit par *Sprösslinge* ou par *Nachwuchs*.

**Une chose impossible à nommer nous faisait défaut.** Ici plusieurs écueils étaient à éviter.

**Une chose** est abstraite dans cette expression, et n'est donc pas à traduire par *eine Sache*, éventuellement et tout au plus par *ein Etwas*, sinon plus simplement par *etwas*. Il fallait donc écarter des solutions comme *eine unmöglich zu nennende Sache*. Dans quelques rares copies le jury, étonné que cela ait pu arriver à un candidat à l'agrégation, a lu *\*eine Dinge* pour « une chose » !

**Une chose impossible à nommer.** *\*Unbenennbar* n'est pas mentionné dans le Duden, il n'y a plus qu'une entrée au Deutsches Wörterbuch des frères Grimm (DWB). *\*Unnennlich* n'existe pas. *\*Etwas Unmögliches zu nennen* est un calque de la pire sorte, car il inverse les éléments et correspond, si on le retraduit en français, à : (le fait de) nommer quelque chose d'impossible. Deux solutions justes étaient *etwas unmöglich zu Nennendes* et *etwas Unnennbares* ; dans quelques bonnes copies le jury a trouvé *etwas Unsägliches*. Un esprit assez libre pouvait également traduire par *das gewisse Etwas / ein gewisses Etwas* : ce / un je-ne-sais-quoi.

La locution verbale française **faire défaut à quelqu'un** se construit également avec un complément d'objet indirect en allemand : *jemandem fehlen, jemandem mangeln*. Certains candidats peu assurés dans la langue cible ont ignoré cette construction ou malmené l'autre locution grammaticalement possible, mais stylistiquement trop lourde ici : *es mangelt (fehlt) jemandem an + datif*.

## **N'avoir rien à envier à quelqu'un**

Le jury a constaté avec satisfaction que cette expression a su être traduite par beaucoup de façon juste et idiomatique : *jemandem in nichts nachstehen*. Dans la mesure où l'ensemble de la construction était grammaticalement correct, d'autres solutions idiomatiques comme *jemandem keineswegs unterlegen sein* ou encore *mit jemandem durchaus mithalten können* ont été bien accueillies.

Les traductions que certains ont tentées autour du verbe *beneiden* : *jemanden beneiden, jemanden um etwas beneiden*, n'ont en revanche guère été réussies. La plupart du temps, c'était la façon d'envisager le rendu du verbe « avoir » dans **n'avoir rien à envier à quelqu'un** qui était problématique. On ne dit pas en allemand *\*jemanden um nichts zu beneiden haben* ; à la rigueur, on peut dire *jemanden nicht zu beneiden brauchen*, mais ce serait un allemand peu soigné qui romprait



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

avec le niveau stylistique du roman de Julia Deck. On pouvait alors éventuellement envisager la tournure *vor Neid erblassen*, mais non sans rajouter des éléments de construction : *Unser komfortables Schloss brauchte ihren schwarzen Gemäuern gegenüber keineswegs vor Neid zu erblassen*.

## Autour des négations

L'ensemble du texte est particulièrement riche en adverbes et tournures qui expriment la négation : n'avoir rien à envier à quelqu'un, une chose impossible à nommer, sans le moins du monde relever des manquements, ne compenser en rien un déficit ... , et cela nécessite une bonne maîtrise de leurs équivalents en allemand, dont voici quelques exemples : *in nichts*, *keineswegs*, *durchaus nicht*, *nicht im Geringsten*, *nicht im Mindesten*, *mitnichten* ...

### **Sans le moins du monde relever nos manquements, les familles alentour nous tournaient le dos.**

**Manquements.** Un manquement est bien le fait de manquer à un devoir, à une obligation, c'est une faute. En l'occurrence, il s'agit de l'obligation de correspondre aux normes d'un code social que définissent les familles alentour scrutées par la narratrice.

Plusieurs traductions – qui correspondent en même temps à des interprétations – paraissent acceptables ici : *unsere Verfehlungen* (fautes, manquement aux obligations professionnelles), *Versäumnisse* (omissions, fait de ne pas avoir fait les choses en temps voulu, par exemple avoir omis de donner une éducation pointilleuse à sa progéniture ...), *Mängel* (défauts, ce qui manque), *Makel* (tares, défauts, taches), *Pflichtverletzungen* (manquement aux devoirs, un peu trop administratif), *Fehler* (fautes). Si *unsere Verfehlungen* tend à accentuer le sens juridique du mot et le caractère délictueux des manquements, une des meilleures traductions trouvée dans une très bonne copie a mis l'accent sur l'idée de ne pas suffire aux normes dictées par les familles et a proposé : *unsere Unzulänglichkeiten* (nos insuffisances).

**Relever.** Pour traduire ce verbe dans le contexte de notre passage il y avait également bien des possibilités : *auf jemandes Verfehlungen hinweisen*, *aufmerksam machen*, *eingehen / jemandes Fehler aufzählen*, *erwähnen*, *hervorheben / eine Bemerkung über jemandes Mängel machen*. Rares étaient les copies où le jury aura pu trouver l'expression idiomatique *Aufheben(s) von etwas machen*, tournure qui mérite pourtant d'être connue.

### **Sans le moins du monde ...**

Cette tournure a été révélatrice du manque de maîtrise, dans les copies les plus faibles, de formules négatives pourtant courantes. Parfois **le moins du monde** a tout simplement été omis, parfois rendu par *\*ohne wenigstens* (sans au moins), *\*ohne wirklich* (sans vraiment), *\*ohne irgendwie* (sans d'une quelconque manière). Mais le jury s'est réjoui de lire quelques traductions très réussies : *Ohne unsere Versäumnisse im Geringsten hervorzuheben / Ohne das geringste Aufheben von unseren Unzulänglichkeiten zu machen / Ohne auch nur ansatzweise unsere Verfehlungen zu erwähnen*.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

... , les familles nous tournaient le dos.

Si le jury a accepté *wandten / wendeten sich die Familien von uns ab*, il a préféré l'idiomatique *kehrten uns die Familien den Rücken* qui correspond si parfaitement à la tournure française. Les verbes *\*drehen* et *\*zeigen* étaient impropres ici.

Les familles alentour ont le jugement impitoyable, analysé par la narratrice : **la gloire de Serge ne compensait en rien notre déficit**. Encore une de ces locutions adverbiales négatives qui ont mis certains candidats en difficulté. *Gar nicht* et *überhaupt nicht* correspondent à « pas du tout », qui est considéré comme synonyme de **en rien**, mais la charge expressive n'est pas tout à fait la même. Le jury a accepté ces traductions, mais a valorisé les copies qui ont proposé : *keinesfalls, mitnichten, in kein(st)er Weise, durchaus nicht*.

\*\*\*

Dans la deuxième partie du texte, la narratrice se concentre davantage sur sa belle-mère et la manière dont celle-ci souffre d'être ignorée par les familles du voisinage.

En effet, **on lui ferme la porte**, littéralement : *man verschließt ihr die Tür*. Voilà une traduction possible, mais pas du tout idiomatique. Le très idiomatique *jemandem die Tür vor der Nase zuschlagen / zuknallen* était toutefois à exclure pour une question de registre, peu adéquat. *Jemandem den Eintritt verweigern* était bien trop concret. Les meilleures copies ont traduit par *zurückweisen, abweisen* ou encore par *ausschließen*. Mais on pouvait également trouver une autre solution si l'on optait pour un allemand un peu plus haut en couleur : *jemanden verschmähen*, c'est-à-dire : *jemanden aus Verachtung oder Geringschätzung zurückweisen*, ce qui correspond bien à la teneur de notre texte.

Le mot le plus fort qui définissait cette relation d'exclusion était l'**ostracisme**. *Ostracismus* existe en allemand, mais n'est toutefois pas aussi communément employé qu'**ostracisme** en français. *Scherbengericht* évoque également davantage un procédé de bannissement pratiqué dans la Grèce antique qu'une exclusion sociale qui aurait cours de nos jours. Si le jury ne s'est pas montré très pointilleux pour le rendu de ce mot rare et difficile, il a été ravi de trouver quelquefois le terme *die Ächtung*, qui était la bonne traduction.

\*\*\*

La narratrice s'intéresse enfin à la duplicité de ces familles qui font mine d'ignorer leur nouveaux voisins si peu conformes, mais qui cherchent tout de même, par l'intermédiaire de leurs enfants, à recueillir quelques renseignements supplémentaires sur Ambre et Serge, **pour ne pas avoir l'air de s'intéresser ouvertement**.

On pouvait ici opter pour une formule avec *um ... zu* ou *damit*, les deux étant parfaitement possibles, le tout était de savoir comment traiter **avoir l'air de**. Mais une première difficulté quand on aborde ce segment est de bien traduire **s'intéresser ouvertement**. Beaucoup de copies ont proposé : *sich öffentlich zu interessieren*. Mais le sens de *öffentlich* est bien « publiquement » et non pas « ouvertement », même s'il existe des interférences entre ce qui est ouvert et ce qui est public. *Sich offen für etwas interessieren*, ou *ein offenes Interesse an / für etwas zeigen* étaient donc deux possibilités ici, et puis, il y avait également à considérer l'adjectif *unverhohlen*, voire le floral *unverblümt* pour l'idée de s'intéresser à quelque chose et de le montrer de façon directe et sans détour.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Avoir l'air de** : *so aussehen, als ob / so tun, als ob ...* Tout germaniste connaît sans doute ces formules et sait qu'elles sont suivies du subjonctif II. Mais dans cet ensemble **pour ne pas avoir l'air de** se pose un autre problème : il est certes possible d'entendre dire « *sehe ich so aus, als ob ich mich dafür interessieren würde ?* » en langue courante moins exigeante, voire relâchée, mais un emploi plus juste du point de vue stylistique et sans doute éthique voudrait que la personne au centre s'efface devant l'objectivité du regard et que l'on dise :

« *sieht es so aus, als ob ich mich dafür interessieren würde ?* »

On arrive donc à des solutions stylistiquement satisfaisantes pour notre cas : *damit es nicht so aussähe, als ob sie ein offenes Interesse zeigten (zeigen würden) / als ob sie sich offen (dafür) interessieren würden*. À cela s'ajoute la possibilité de se passer du « *ob* » et d'enchaîner directement par le verbe : *damit es nicht so aussähe, als interessierten sie sich offen dafür / als zeigten sie ein offenes Interesse*.

Si l'on tient à ce que le sujet reste le même dans la principale et dans la subordonnée, on pouvait opter pour: ..., *um nicht den Anschein zu erwecken, als* ; ce qui donne à l'ensemble un aspect davantage porté sur l'intention des acteurs concernés.

## Le bichon

Le passage à traduire se termine par un petit ballet entre la narratrice et son frère, leur belle-mère et le petit chien ; le bichon, (qu'on le traduise par *Schoßhündchen, Hündchen* ou *Malteser*), qui fait office de signe ultime des aspirations d'Ambre à gagner en respectabilité auprès de ses voisines par imitation d'attitudes et de symboles extérieurs, finira par ruiner le beau velours turquoise que la narratrice et son frère maculeront par une pluie de miettes provenant des gâteaux qu'ils sont en train de manger, tout contents de susciter la fureur de leur belle-mère et donnant allègrement quelques coups de pieds au petit chien qui leur indiffère ...

Avec le minimum standard de vocabulaire à sa disposition, tout germaniste sait rendre **japper**, rien qu'en raison du contexte, par *bellen*, « aboyer », faute de mieux, et cela ne vaut certainement pas une sanction de la part du jury ; mais ceux ou celles qui étaient en possession d'un vocabulaire plus précis et qui ont traduit par *kläffen* ont pu voir leur copies valorisées.

Quand un chien cherche à **attraper des miettes**, c'est avec sa gueule, et en traduisant, il faut se demander si le verbe *fangen* est encore d'une grande utilité ici – et a fortiori *greifen*, ces deux verbes évoquant en allemand un geste effectué avec les mains. De plus il s'agit de miettes, par excellence difficiles à attraper, suggérant donc des gestes maladroits, même de la part d'un chien. *Erhaschen* et *ergattern* ou encore *nach etwas schnappen* ont été les meilleures traductions pour ce passage.

De même que le jury a été indulgent pour l'utilisation de *fangen* pour traduire **attraper**, il sait bien que la traduction de **barquettes aux fraises** ne va pas de soi. Les pâtissiers outre-Rhin n'ont peut-être jamais eu l'idée de rendre une tartelette aux fruits navigable ... pourtant une abaisse en pâte sablée surmontée d'un arrangement de fraises coupées ou entières, l'ensemble plutôt rond qu'en forme oblongue d'une barque, peut faire un effet comparable ; cela s'appellera sans doute *Erdbeertörtchen* avec ce diminutif qui fait peut-être ressentir le regret de la *Torte* ... Le jury a été sensible à toutes les





# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

copies où il y avait une tentative d'approche culturelle du terme à traduire et où le diminutif de **barquette** a pu trouver un équivalent.

La narratrice et son frère semblent éprouver une certaine *Schadenfreude* à voir leur belle-mère désemparée devant les manigances des familles alentour pour se renseigner à son sujet, et n'ont que faire du **velours turquoise** fragile ni du bichon qu'ils traitent sans ménagement en lui envoyant **des coups de pied pour le faire déguerpir**.

Le mot *Teppichboden* relève d'un vocabulaire pratique et concret de la vie quotidienne, pas toujours bien connu des candidats qui ont souvent traduit **velours** par *Samt* – ce tissu doux et chatoyant qui recouvre rarement un sol.

Et c'est enfin le geste un peu brutal des enfants à l'intention du petit chien qui a souvent été mal rendu, faute de savoir quel verbe associer à un mouvement de pieds et comment dire **faire déguerpir**. Le plus simple ici était de recourir à *vertreiben*, et c'était une solution très valable, mais le champ de significations de ce verbe est très vaste. Comme il s'agissait en l'occurrence d'un petit chien, le verbe *verscheuchen* était bien plus précis et adapté, *verjagen* étant également possible. Le jury a été surpris de trouver dans plusieurs copies le verbe *abhauen*, qui relève d'un registre familier et nécessite une construction avec *damit*, comme s'il y avait eu un changement de sujet grammatical, ce qui était particulièrement maladroit dans cette phrase.

Pour décrire le mouvement que font les enfants avec leurs pieds, deux verbes étaient possibles en allemand : *treten* et *stoßen*, *\*schlagen* étant impropre. En même temps il s'agissait d'un mouvement dirigé et le futur professeur sait bien l'importance que l'allemand attache à préciser une position et un mouvement dans l'espace. Il était alors possible de traduire **nous lui envoyions des coups de pied** par *Wir stießen / traten mit den Füßen nach ihm*.

Si l'on optait pour la traduction de *Tritte* ou *Fußtritte* pour **coups de pied**, il fallait être sûr du verbe à associer à ces noms. Or le jury a malheureusement souvent trouvé *\*senden* ou même *\*reichen* à la place des verbes attendus: *geben*, *versetzen*, *verpassen*.

Le dernier mot du texte était le mot **haras**, un mot visiblement inconnu de nombreux candidats. Si la narratrice est traînée par sa belle-mère au haras, l'idée était vraisemblablement qu'elle y avait rendez-vous pour une leçon de cheval. Le jury a accepté toutes les propositions qui tenaient compte du fait qu'il s'agissait d'un lieu en rapport avec des chevaux : *Gestüt*, *Pferdestall*, *Reitschule*.

## La phrase la plus longue et une difficulté particulière

Une des rares difficultés de syntaxe et de sens sur l'ensemble du texte était de savoir comment traiter le complément circonstanciel **par l'accumulation des siècles**, de plus juxtaposé à un second complément circonstanciel, de lieu cette fois-ci, dans la subordonnée : **que jamais nous n'acquerrions la légitimité inscrite, par l'accumulation des siècles, dans l'humus de leurs terres et le sang de leurs veines**.

Le jury a dû se rendre compte que de nombreux candidats rencontraient des difficultés avec la coordination et la subordination dans des propositions longues et complexes, et que la construction d'une qualificative était souvent problématique, voire non envisagée. En outre, il fallait comprendre



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

que l'on ne pouvait pas garder la structure nominale du complément **par l'accumulation des siècles**, et avoir le réflexe de passer par un participe – comme il est naturel de le faire en allemand dans le cadre d'une participiale –, ce qui revenait à se trouver confronté à deux participes à placer : **inscrite** et **accumulée**. À cela s'ajoutait la petite difficulté de construire un futur hypothétique dans un récit au passé : **que jamais nous n'acquerrions** ... : *dass wir niemals ... erlangen würden*.

**L'accumulation des siècles** est une image parlante en français, mais une tournure comme die *Anhäufung* ou *Ansammlung der Jahrhunderte* ne peut guère fonctionner en allemand ; on est donc bien obligé d'avoir recours à *im Laufe der Jahrhunderte* (au cours des siècles), quitte à s'éloigner de la valeur causale induite par la préposition « par ». Cela donne ensuite la possibilité d'évoquer « une légitimité accumulée au cours des siècles » : *eine im Laufe der Jahrhunderte angesammelte Rechtmäßigkeit / Legitimität*. Et à partir de là, la construction d'une qualificative est assez facilement réalisable : ..., *dass wir niemals die im Laufe der Jahrhunderte angesammelte, im Mutterboden ihrer Ländereien und im Blut ihrer Adern eingeschriebene Legitimität würden erwerben können* (erwerben würden). On pouvait également se contenter d'une qualificative partielle, accompagnée d'une relative : ..., *dass wir niemals die im Laufe der Jahrhunderte angesammelte Legitimität erlangen würden, die im Mutterboden ihres Landbesitzes verankert war und durch das Blut ihrer Adern floss*.

## L'ordre des compléments dans une deuxième phrase longue

**Elle était populaire, presque autant que Serge, et elle se tourmentait que, par principe, sans avoir cherché le moins du monde à la connaître, on lui ferme la porte.**

S'il n'y avait aucune raison de changer en quoi que ce soit l'ordre séquentiel de la première partie de cette proposition, il fallait faire attention à la seconde partie, et voir que le complément circonstanciel de cause « par principe » mise en incise devait être traité avec le groupe verbal « on lui ferme la porte », la longue infinitive « sans avoir cherché le moins du monde à la connaître » pouvant trouver une place avant ou après. Il était ainsi possible de formuler, entre autres :

..., *und es quälte sie, dass man ihr aus Prinzip die Türen verschloss, ohne auch nur den geringsten Versuch gemacht zu haben sie kennenzulernen*.

..., *und sie quälte sich mit dem Gedanken, dass man sie, ohne auch nur versucht zu haben sie kennenzulernen, aus Prinzip abwies*.

## Une question de déclinaison

### **Notre déficit au regard de certaines lois immémoriales**

Selon le choix de la préposition que l'on faisait en allemand, la déclinaison de l'adjectif indéfini au pluriel « certaines » et de l'adjectif épithète a malheureusement posé quelques problèmes dans plusieurs copies.

Avec *in Hinblick auf* ou *in Bezug auf*, l'accusatif avec la terminaison en -e pour les deux adjectifs a la plupart du temps été réalisé correctement. Mais dans de très bonnes copies par ailleurs, l'emploi d'une préposition suivie du génitif a visiblement suscité un certain désarroi. *Hinsichtlich, bezüglich, in*





# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Anbetracht* nécessitent le génitif et la terminaison doit être la même pour les deux adjectifs qui suivent. Il fallait donc écrire : *in Anbetracht gewisser uralter Gesetze*.

## Le titre

Le jury rappelle que le titre de l'ouvrage d'où est tiré le texte doit être traduit, ce qui a été oublié, cette année encore, par de trop nombreux candidats.

Cet oubli coûte des points, ce qui est d'autant plus regrettable que le titre était des plus simples à traduire : **Monument National** correspond bien à *Nationaldenkmal* en allemand. Le ton ironique de l'auteur n'y change rien. Or, le jury a été surpris du manque de simplicité dans les traductions proposées : au lieu du mot composé qui s'imposait, la plupart des copies ont présenté un groupe nominal avec adjectif épithète, les noms allant de *\*Sehenswürdigkeit* à *\*Kulturgut*, certaines copies confondant *Denkmal* avec *\*Merkmal*.

## La ponctuation

Le jury voudrait enfin souligner que la ponctuation a souvent été traitée avec une grande négligence, notamment en ce qui concerne les virgules. Le fait de placer la virgule entre *und* et *dass*, dans un enchaînement coordonné, est sans doute le signe d'une incompréhension fondamentale de la fonction des éléments dans la phrase.

## Les verbes irréguliers

Le jury s'inquiète, pour ne pas dire plus, du mauvais traitement infligé aux verbes irréguliers, notamment au verbe *leiden*, dans de nombreuses copies, et toute faute dans ce domaine a été sévèrement sanctionnée. Le jury voudrait convaincre les futurs candidats à l'agrégation qu'il s'agit là d'erreurs graves qu'aucun professeur ne peut se permettre de faire, et qu'il convient de faire preuve d'une connaissance parfaite et sans faille dans ce domaine.

## Conclusion et perspectives

Quand on s'apprête à devenir professeur de langue, prétendant à un niveau élevé de connaissances et de maîtrise des outils, on est certainement conscient de sa responsabilité devant les élèves, et c'est sans doute par amour de la langue et de sa dimension culturelle que l'on voudrait s'engager à la transmettre. Si le jury s'est étendu dans ce rapport sur beaucoup de questions qui concernent le lexique, c'est pour souligner à quel point la justesse des mots importe dès que l'on aborde des textes complexes, et qu'aucune lecture ne sera superflue pour étendre son vocabulaire, ni aucune recherche dans les dictionnaires, de même, aucun exercice de traduction, en thème comme en version ne sera vain, à partir du moment où l'on a à cœur de transmettre la richesse culturelle véhiculée par la langue à des élèves que l'on vous aura confiés.

Le jury a pu constater avec satisfaction que le nombre de copies pouvant prétendre au niveau de maîtrise exigé par une épreuve d'agrégation est cette année en augmentation par rapport aux sessions



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

précédentes et souhaite vivement encourager les futurs candidats à poursuivre leurs lectures et leur recherches lexicales, à se plonger dans les dictionnaires pour trouver le mot juste, les variantes et les synonymes.

À ce titre, le site du DWDS (*das Digitale Wörterbuch der deutschen Sprache*) est une mine de renseignements, prenant en compte le vocabulaire allemand de 1600 à nos jours (*Der deutsche Wortschatz von 1600 bis heute*), tout comme le portail du CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales) l'est pour le français.

## **Proposition de traduction**

Pour terminer ce rapport, le jury propose comme chaque année une traduction sans variantes, tout en rappelant qu'il ne s'agit là nullement de la seule façon de faire possible.

Mein Bruder und ich besuchten eine Privatschule am Waldrand. Die Kinder der umliegenden weitläufigen Herrenhäuser spielten sehr gerne mit uns. Sie, die alle so gleichförmig waren, fanden uns hübsch und lustig. Zu Geburtstagsfeiern wurden wir allerdings nie eingeladen. Die Familien in der Nachbarschaft bewohnten ihre Güter seit Jahrhunderten. Ihre Vorfahren hatten die Gutshäuser errichtet, in denen nun ihre ungemein zahlreiche und pedantisch erzogene Nachkommenschaft untergebracht war. Und wenn der Komfort in unserem Schloss ihren schwarzen Gemäuern auch in nichts nachstand, so fehlte uns doch ein gewisses Etwas. Ohne auch nur das geringste Aufheben von unseren Unzulänglichkeiten zu machen, kehrten uns die Familien aus der Umgebung den Rücken. Dabei wussten wir sehr wohl, was man von uns hielt. Unsere Nachbarn befanden, dass unser Vermögen viel zu frisch erworben sei, und dass der Ruhm von Serge unseren Mangel in Hinblick auf gewisse unvordenkliche Gesetze mitnichten aufwiegen könne. Allein der Niedergang all dessen, worauf ihr Recht gründete, hatte unsere Anwesenheit auf ihrem Herrschaftsgebiet durchsetzen können. Man brauchte uns nur einmal über den Weg gelaufen zu sein, um zu begreifen, dass wir niemals die im Laufe der Jahrhunderte angesammelte Legitimität erlangen würden, die im Mutterboden ihres Grundbesitzes eingeschrieben war, und im Blut, das in ihren Adern floss.

Ambre litt schwer unter dieser Ächtung. Sie war beliebt, fast so sehr wie Serge, und es quälte sie, dass man sie aus Prinzip verschmähte, ohne auch nur den geringsten Versuch gemacht zu haben, sie kennenzulernen. Wenn wir aus der Schule kamen, berichteten wir ihr, wie die anderen Kinder tausend Fragen über unseren Vater stellten, weil der eine oder andere Film oder eine Anekdote die Neugier ihrer Eltern geweckt hatte. Sie erriet natürlich, dass letztere die Kinder damit beauftragt hatten, sich zu erkundigen, um nicht den Anschein unverhohlenen Interesses zu erwecken. Das Schoßhündchen kläffte zwischen unseren Beinen. Es war bemüht, die Krümel der Erdbeertörtchen zu ergattern, die auf den türkisfarbenen Teppichboden herabregneten, und wir verpassten ihm ein paar Fußstritte, um es zu verscheuchen. Voller Wut schleifte Ambre mich mit zur Reitschule.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**VERSION**

**(TRADUCTION ÉCRITE DE L'ALLEMAND EN FRANÇAIS)**

*Rapport présenté par Lucien Boulaire, Mandana Covindassamy et Adrien Dejean*

**Texte**

Die Allee aus Kastanien führte schattenreich und schnurgerade in Richtung des Parks, der sich wie eine natürliche Begrenzung am östlichen Ende der Stadt entlangzog. Weil mich bald das unguete Gefühl beschlich, eigentlich alles, worüber wir uns hätten unterhalten können, sei schon gesagt, machte ich keinerlei Anstalten, unsere Unterhaltung fortzuführen, auch aus der Angst heraus etwas Banales zu sagen und ihn damit zu enttäuschen, gleichsam seine Intelligenz zu beleidigen. Carl hatte es mit den wenigen Worten, die ich bis dahin aus seinem Mund gehört hatte, schon ganz zu Beginn in diesem zerbrechlichen Stadium unserer Freundschaft geschafft, mir tiefsten Respekt vor ihm zu verschaffen. Ich hatte den Eindruck, dass ich jegliches Geplänkel, das nicht wenigstens den Austausch von wichtigen Informationen betraf, gleich sein lassen konnte.

Alles, was Carl von sich gab, schien mir präzise in Gedanken vorformuliert zu sein, und jede seiner Sätze wirkte, als sei sie gesättigt mit mehreren Schichten an Bedeutung und aufschlussreichen Verweisen. Es verlieh ihm in meinen Augen den Charakter eines umherwandernden Orakels, das unentwegt Sinn in die Welt trug, durch die Art wie es sich äußerte. Aber er war dazu auch in der Lage, einem das Gefühl zu geben, Schweigen sei beredt genug. Es wäre also vollends in Ordnung, auf einem längeren Spaziergang eine Weile kein Wort miteinander zu wechseln, wie wir es an diesem Tag auf dem Weg zu ihm nach Hause taten. Es waren ja beileibe genügend Dinge geschehen, über die er genau wie ich, dessen war ich mir sicher, nachzudenken begonnen hatte. Die Stille hatte also nichts Künstliches oder Beklemmendes an sich, im Gegenteil, sie war der vollendete Ausdruck eines unausgesprochenen Einverständnisses. Das Haus, in dem Carl wohnte, war an einem Platz gelegen, den vormals eine Straßenbahnlinie in der Mitte durchschnitten hatte. Obwohl die Schienen ringsherum schon lange Zeit überteert worden waren und das ganze Viertel zur verkehrsberuhigten Zone gehörte, war der Gleiskörper hier als Relikt einer anderen Zeit in die Architektur eingebunden.

Eckhart Nickel, *Spitzweg*, München, Piper, 2022



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Statistiques et remarques générales

Nombre de copies corrigées : 119

Note la plus basse : 0/10

Note la plus haute : 7,43/10

Moyenne de l'épreuve : **2,27/10**

(2022 : 2,51 ; 2021 : 2,66 ; 2020 : 2,56 ; 2019 : 2,3 ; 2018 : 2,06)

Répartition des notes :

Notes	Nombre de copies
De 0 à 0,5	20
De 0,5 à 1	8
De 1 à 1,5	20
De 1,5 à 2	9
De 2 à 2,5	14
De 2,5 à 3	12
De 3 à 3,5	6
De 3,5 à 4	9
De 4 à 4,5	6
De 4,5 à 5	4
De 5 à 5,5	5
De 5,5 à 6	2
De 6 à 6,5	1
De 6,5 à 7	2
De 7 à 7,5	1

Le texte proposé cette année était un extrait du second roman de Eckhart Nickel, intitulé *Spitzweg*, paru en 2022. Il relate l'histoire de l'amitié entre trois élèves, dont le narrateur anonyme, qui préparent le baccalauréat et du rapport obsessionnel à l'art qui va les réunir. Le titre fait bien entendu référence au peintre Carl Spitzweg (1808-1885), dont un des personnages, évoqué dans le passage, partage le prénom. Une amitié se noue entre ce personnage qui vient d'arriver dans l'établissement et le narrateur, suite à un incident en cours de dessin. Le passage est une description de la relation qui les unit et de leur manière d'interagir. Il s'agit d'une scène classique d'amitié entre deux personnages, au travers de



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

laquelle on pouvait aisément déduire que le narrateur était lui-même un garçon, bien que cela n'ait que peu d'incidence sur la traduction, l'accord au féminin n'étant de toute façon pas pénalisé lorsqu'une ambiguïté plane sur le texte. En revanche, l'écriture inclusive (« \*envahi(e) », « \*sûr(e) ») est à proscrire dans un texte littéraire, à plus forte raison lorsqu'elle ne figure pas dans l'original.

Leurs échanges, pour le moins laconiques, témoignent de la fascination que le narrateur a pour Carl, dont le caractère taciturne lui confère une espèce de maturité, de dignité, que le narrateur cherche à reproduire en s'exprimant de manière alambiquée. La scène, qui s'ouvre sur une balade en milieu urbain, décrit l'introspection de deux personnages qui se refusent aux échanges superficiels. Le second paragraphe forme une boucle qui s'éloigne de la scène pour tendre vers une description plus générale du personnage, dont on perçoit à la seconde phrase qu'elle est rétrospective, se nourrissant d'une expérience qui dépasse le cadre de la promenade de ce jour-là, pour finalement y revenir. Le passage se clôt sur la description brève mais dense de la place sur laquelle habite Carl.

À l'exclusion des deux termes (« *Geplänkel* » et « *beileibe* ») qui ont posé des difficultés dans la majorité des copies et se voient ainsi, de fait, neutralisés, l'extrait ne présentait *a priori* pas de défi particulier sur le plan lexical, d'autant moins que les descriptions constituent le pensum de tout entraînement à la traduction. Sa difficulté principale résidait bien davantage dans le style sophistiqué adopté par le narrateur ; constituant un style convenu en littérature et traduisant l'aspiration de l'adolescent à une forme de maturité langagière, il alterne ici avec un certain relâchement, caractérisé par l'emploi de nombreux adverbes ainsi que de nombreuses insertions : « *Es waren ja beileibe genügend Dinge geschehen, über die er genau wie ich, dessen war ich mir sicher, nachzudenken begonnen hatte* ».

À l'instar du parc qui forme une frontière naturelle le long du côté est de la ville, le narrateur est contraint par le silence de Carl, mais ce dernier est moins actant que surface de projection pour le narrateur : « *Carl hatte es [...] geschafft, mir tiefsten Respekt vor ihm zu verschaffen* ». Dans ce passage, le brouillage du sujet sémantique a posé des problèmes à de nombreux candidats, et pour cause, puisque c'est le narrateur qui projette ses attentes sur le personnage. De même, de nombreuses copies ont été bien en peine de reformuler les tournures indirectes du type : « *er war dazu auch in der Lage, einem das Gefühl zu geben* » ou des tournures avec un sujet impersonnel : « *Es wäre also vollends in Ordnung, [...] kein Wort miteinander zu wechseln* », que l'on retrouve pourtant fréquemment en allemand.

Les nombreuses phrases de ce type dans le passage font courir le risque d'une très grande lourdeur stylistique et posent le défi spécifique de la traduction à un concours comme celui de l'agrégation qui, contrairement à la traduction en vue d'une publication, exige de rester au plus près du texte, en veillant à respecter les usages de la langue d'arrivée, ce qui demande à la fois une grande maîtrise linguistique et des qualités stylistiques qui ne peuvent s'acquérir qu'en lisant dans les deux langues et en s'entraînant régulièrement à l'exercice de traduction. Avoir conscience des spécificités de chaque langue et des différentes stratégies de transposition fait partie des attendus de tout exercice de traduction.

Une autre difficulté de ce texte réside dans le grand nombre d'adverbes. Ces derniers, que l'on caractérise traditionnellement par leur invariabilité et leur caractère le plus souvent facultatif, viennent avant tout moduler le sens de la phrase. Le jury est par conséquent très attentif à leur restitution en



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

français, puisqu'ils apportent des nuances au texte. De trop nombreuses copies s'autorisent à les omettre régulièrement — il y en avait plus d'une vingtaine dans le texte ! Le passage s'ouvrait d'ailleurs sur une construction adverbiale dont seul l'allemand a le secret et qui exigeait lors de la mise en français une reformulation qui a mis de nombreux candidats en difficulté : « *Die Allee aus Kastanien führte schattenreich und schnurgerade in Richtung des Parks* ».

Si le texte allemand ne recelait pas de difficulté particulière pour ce qui était de la structure temporelle du récit, le français reste cependant beaucoup plus nuancé dans l'emploi des formes : l'alternance prétérit / plus-que-parfait propre au récit au passé en allemand se double en français de nuances temporelles supplémentaires : imparfait / passé simple / plus-que-parfait / passé antérieur, auxquels viennent s'ajouter par exemple les subordonnées concessives au subjonctif. Cette difficulté suppose d'une part la maîtrise de la morphologie des conjugaisons, d'autre part d'être en mesure d'employer les temps et les modes à bon escient en veillant, en particulier dans un texte descriptif, à bien respecter l'alternance entre l'imparfait d'arrière-plan et le passé simple de premier plan. Ainsi, un trop grand nombre de copies contiennent des formes verbales erronées qui sont fortement sanctionnées : « je fus » pour « je fis », « \*devrais », « a \*réussit », « \*m'empara », « \*prenai » pour le passé simple, « \*eûent été », « \*inclue », etc.

Le jury a également été surpris cette année par les erreurs récurrentes dans l'emploi des prépositions en français. L'usage libéral que fait l'allemand de la préposition « *mit* » est souvent traduit dans les copies par « avec » en français alors que la valeur instrumentale fait fréquemment appel à d'autres prépositions : « *und ihn damit zu enttäuschen* » ne peut être rendu par « \*avec cela » et il convenait de chercher une tournure idiomatique. Il existe en français également des prépositions régies par le verbe ou le substantif et il faut à tout prix éviter les calques, ainsi pour traduire « *als sei sie gesättigt mit mehreren Schichten an Bedeutung* » où, dans les deux cas, la préposition régie est « de », si l'on emploie par exemple « saturer » et « couche ».

Comme cela a souvent été rappelé par le passé, il est indispensable d'avoir lu plusieurs fois le texte avant de le traduire, afin de se représenter fidèlement la scène à traduire et d'en identifier les difficultés. Il serait inutile de perdre trop de temps sur les difficultés de lexique puisque celles-ci ne pourront être résolues, au mieux, que par des périphrases et ne méritent pas que l'on s'y attarde au détriment de la grammaire et de la syntaxe. Cependant, de très nombreuses copies témoignent d'un lexique extrêmement limité ou approximatif, qui montre que ces candidats n'apprennent pas du vocabulaire de manière régulière, ce qui leur permettrait pourtant d'enrichir leur lexique pour se rapprocher du niveau de leur langue maternelle. On ne saurait trop rappeler que c'est une étape indispensable dans l'apprentissage d'une langue étrangère et que les exercices de traduction sont là pour inciter à cette pratique.

De même, il est indispensable de conserver du temps pour relire sa proposition de traduction pour elle-même, c'est-à-dire en tant que production écrite en français, afin de veiller aux questions de conjugaison, de concordance des temps, d'accords, d'orthographe, d'éliminer les coquilles qui subsistent inévitablement dans le texte et de remédier aux omissions involontaires. Il est rappelé à ce sujet que le titre est à traduire ou du moins à mentionner, puisqu'il s'agissait ici d'un nom propre, qui a parfois donné lieu à des trouvailles déconcertantes : « Détour », « Autre chemin », « Merveille de chemin », \*« Le sentier aigu ». L'exercice de traduction proprement dit n'est qu'un travail intermédiaire



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

entre ces deux étapes indispensables. Afin d'aider les candidats à mieux appréhender l'exercice de la traduction, nous les renvoyons également aux rapports des années précédentes. Nous rappellerons seulement brièvement que le passage à traduire est découpé en segments de difficulté équivalente qui ne correspondent pas nécessairement à des phrases. Les correcteurs attribuent des points (0, 1, 3, 5 ou 7) selon la pertinence de la traduction proposée pour ces segments.

## Commentaire

Tous les exemples mentionnés dans le présent rapport sont issus des copies corrigées cette année au concours.

### 1. Le lexique

L'**apprentissage systématique du lexique** est indispensable et permet de répondre aux exigences des deux épreuves de traduction. Ainsi, s'il n'est pas nécessaire d'avoir une connaissance exhaustive de la faune et de la flore, les difficultés rencontrées par de nombreux candidats pour traduire « *Kastanien* » ont laissé le jury perplexe : « châtaignes », « \*Kastanien » (pris pour un nom propre), « \*castagnes », « en noix », sans parler de l'orthographe : « \*chataigne », « \*chataigners ». La maîtrise d'un lexique étendu fait partie des exigences du concours de l'agrégation et permet de se concentrer sur les difficultés réelles des textes, même en l'absence de dictionnaire, lors des quatre épreuves de traduction que le candidat aura à passer. De nombreuses copies ont omis un des éléments du groupe prépositionnel « *am östlichen Ende der Stadt* » ou le « *wie* » : il est rappelé que les omissions sont fortement pénalisées et qu'il est indispensable d'être vigilant lors de la relecture.

Plus étonnante encore, en termes de lexique, fut la difficulté à traduire « das Ende » dans ce contexte : « le fin fond », « la fin », « le bord », « le bout » n'étaient pas des propositions acceptables, mais ce groupement sémantique pourrait en revanche utilement faire l'objet d'une fiche de vocabulaire pour de futurs candidats. S'il est certes important de nuancer au maximum l'expression en français, « oriental » relevait ici du faux-sens. Nous ne reviendrons pas, en revanche, sur les confusions lexicales « *östlich – westlich* » ou « limite – limitation », qui sont difficilement admissibles à ce stade de la formation. Il est par ailleurs étonnant que, dans un contexte urbain, les candidats ne sachent pas traduire « *Straßenbahn* » et confondent un tramway avec une « ligne ferroviaire » ou les rails, ces derniers étant parfois mal orthographiés, ou encore ignorent tout bonnement le sens de « *Teer* ». Beaucoup de copies sont passées trop rapidement sur la « *verkehrsberuhigte Zone* » pour laquelle il s'agissait de trouver un équivalent dans le contexte francophone et non une simple traduction. Le lexique de la ville et des transports fait partie des attendus du concours !

Le jury a également été surpris de constater que nombre de copies ne parvenaient pas à identifier le sens de « *Einverständnis* », alors que « *einverstanden* » fait partie du lexique couramment employé à l'oral. Quant à « *unausgesprochen* », le participe II employé comme adjectif affublé du préfixe privatif « *un-* » pouvait certes être traduit par une participiale : « un accord non exprimé », mais la lourdeur de cette structure incitait à chercher une tournure plus idiomatique de sens équivalent : « tacite », « implicite », tandis que « inexprimé » sous-entend dans ses emplois quelque chose qui ne parvient pas à s'exprimer et a donc été considéré par le jury comme manquant de précision.

La confusion entre « *Art* » et « art », trouvée dans plusieurs copies, est tout aussi inquiétante, s'agissant d'une expression courante sous sa forme « *die Art und Weise* ». Ce niveau de confusion





# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

révèle un manque général de pratique de la langue. De la même façon, la construction « *er war dazu auch in der Lage, einem das Gefühl zu geben* » n'était certes pas évidente au premier abord, mais il fallait identifier la locution « *in der Lage sein, etwas zu tun* » pour comprendre que l'adverbe « *dazu* » a ici une valeur circonstancielle et un sens similaire à l'adverbe « *zudem* » en indiquant que le processus évoqué vient en supplément du précédent. « *Anstalt* » a parfois posé problème, dans la mesure où on ne le trouve en principe qu'au pluriel dans ce sens, mais la majorité des candidats sont cependant parvenus à en déduire le sens à partir du contexte.

Si l'on pouvait s'attendre à ce que « *Gepänkel* » présente quelques difficultés, il était en revanche tout à fait possible d'en déduire le sens approximatif et le terme ne méritait pas que l'on s'y attarde. Il est essentiel de hiérarchiser les enjeux du texte, afin de privilégier les aspects les plus importants et de ne pas s'égarer. Le jury s'est d'ailleurs montré d'autant plus clément sur la traduction de ce terme que très peu de copies ont été capables d'en proposer une traduction exacte, et lorsque la traduction proposée restait pertinente, elle n'a pas été pénalisée outre mesure. On pouvait ici penser à « *Gerede* ». Le terme, issu du vocabulaire militaire, signifie au départ une « escarmouche », mais il était ici employé dans le sens de « *Wortgepänkel* », que l'on pourrait traduire en général par « joute oratoire ».

Le second terme qui présentait une réelle difficulté sur le plan lexical dans le texte était « *beileibe* », d'une part parce qu'on le trouve plus souvent à la forme négative : « *beileibe nicht* », d'autre part parce que l'adverbe venait s'insérer entre la particule modale « *ja* » et un autre adverbe « *genügend* ». Sa valeur modale pouvait néanmoins être déduite du contexte et permettait de proposer une traduction pertinente. Ainsi les propositions de traduction qui exprimaient une valeur temporelle : « précédemment », « à l'occasion », « entre-temps » n'avaient-elle guère de sens. Les copies qui ont tenté de s'appuyer sur l'étymologie en partant de la racine « *leib* » : « physiquement », « au niveau du corps » ont été desservies, parce que la proposition qui en résultait devenait incohérente. En l'occurrence, le terme provient de effectivement de « *Leib* », mais au sens de « *Leben* » et renvoie à l'expression « *bei Lebensstrafe* ».

Il en va de même pour certains **verbes** : s'agissant pourtant de formes relativement courantes en allemand, les quatre formes verbales de ce passage : « *verschaffen* », « *betreffen* », « *sein lassen* », « *von sich geben* » ont posé des difficultés de traduction apparemment insurmontables à de nombreux candidats. La traduction de « *verschaffen* » a occasionné de nombreuses erreurs allant jusqu'au contresens : « obtenir », « construire », « m'introduire », « anéantir », « poser un cadre », « s'arroger », « me faire développer ». Il convenait une nouvelle fois d'envisager la colocation syntaxique : « *Respekt verschaffen* » pour trouver une traduction acceptable en partant du terme « respect » en français, auquel il fallait associer un verbe sanctionné par l'usage. Les problèmes apparemment posés par cette construction ont de plus conduit de nombreuses copies à ne pas tenir compte du superlatif « *tiefst-* » dans leur traduction. « *betreffen* » n'a pas posé moins de difficultés : « servir », « apporter », « contenir », « rencontrer » ; la confusion avec « *treffen* » laisse dubitatif sur la maîtrise de la langue. La construction lexicalisée « *sein lassen* », habituellement traduite par « renoncer », n'aurait pas dû davantage dérouter les candidats. Enfin, le sens générique de « *geben* » était complété par le groupe prépositionnel « *von sich* », cet usage étant par ailleurs attesté par le dictionnaire : « ce qui émanait de lui », « ce que Carl me donnait », « ce que Carl sortait de lui-même », « montrait de lui », « laissait échapper », « proposait de lui-même » sont des confusions pour le moins étranges qui laissent à penser que le sens allemand n'a pas été saisi.





# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Le jury a également constaté que les **particules** mettent en grande difficulté de nombreux candidats. Le verbe de position : « *sich an* [+ datif] *entlang|ziehen* » fait partie de ces difficultés inattendues. La particule « *entlang* » ou ses pendants prépositionnel « *entlang* [+ génitif] » ou postpositionnel « [accusatif +] *entlang* » — l'usage déterminant la manière de le construire —, fait partie des prépositions spatiales qui devraient être connues à ce niveau de formation, à défaut de connaître la particule dont il devient cependant facile de déduire le sens. La particule verbale est d'ailleurs susceptible de donner lieu à une locution prépositionnelle en français, tandis que « *ziehen* », fonctionnant davantage comme un verbe d'accompagnement, n'avait pas à être traduit par « s'étendre » ou « s'étirer », qui confinent à la surtraduction alors que le sens était principalement porté par la particule. Les particules temporelles ne sont pas mieux loties. Si la formation de mot offre une certaine latitude en allemand, le français n'offre pas la même liberté. Tandis que l'emploi de « *vorformulieren* » est rare en allemand, « \*préformuler » n'est quant à lui attesté par aucun dictionnaire. Dans la mesure où il était impossible de vérifier si c'était le cas, il était préférable de se montrer prudent et de traduire le préfixe par un complément circonstanciel de temps : « au préalable », par exemple. Si l'idée de « *in Gedanken* » se comprend aisément, à savoir qu'il y a réfléchi, le calque de structure, reprenant notamment le pluriel, était problématique en français : \*« en pensées », plus encore « dans ses pensées ». Il en va de même pour les traductions trop littérales de « *wirken* » : « agir », « produire un effet ».

La **particule de focalisation** « *heraus* » qui venait compléter la préposition dans « *auch aus der Angst heraus* » a parfois donné lieu à des contresens étonnants : \*« par peur anticipée », \*« pour sortir de cette peur ». Le jury tient à rappeler qu'il est très difficile de rendre compte des particules de focalisation en français et que l'on a en fait rarement recours à un terme spécifique pour les traduire, leur sens étant généralement porté par le verbe. Il est également souhaitable de varier la traduction de l'adverbe « *auch* », et de noter que « aussi » ne se trouve en tête de proposition que dans des usages bien définis. Concernant l'adjectif dérivé « *umherwandernd* », la plupart des copies a eu recours au participe présent ou à une relative au présent qui alourdissent inutilement la structure en français, alors qu'il était possible de proposer un adjectif équivalent : « itinérant » ou avec une légère perte de sens « errant », mais non « bourlingueur » ou « mobile ». Les constructions complexes : « en permanent [sic] déplacement », « qui vagabonde », « qui se balade », « qui se promenait », « qui bougeait sans cesse » ont toutes été sanctionnées, de même que les traductions qui se focalisaient exclusivement sur la particule « *umher* » : « tournant », « tourbillonnant ». Le jury a également relevé des confusions entre « *wandelnd* » et « *wandernd* » qui ont certes une racine commune, mais qui constituent bien deux termes distincts. La création lexicale « vagabondissant » témoignait d'une indéniable inventivité, mais il est rappelé que les barbarismes sont tout autant à proscrire que les omissions.

Les **adjectifs** ne posent pas moins problème à certains candidats : à défaut d'être connu, « *ungut* » pouvait être facilement décomposé : le préfixe privatif « *un-* » [+ adjectif] permet de former un terme à valeur négative. Le terme « mauvais » était cependant inadapté en raison de sa connotation morale, de même que « mal-être », « appréhension » qui ne permettaient de retrouver l'idée d'un sentiment qui s'empare du personnage. Si l'adverbe « *unentwegt* », d'origine suisse, n'avait en revanche pas vocation à être connu des candidats, il n'était pas non plus impossible de le déchiffrer : la particule privative « *ent-* » et la racine « *weg* », soit l'idée de dévier de sa route, de ne pas tenir en place, précédés de la particule privative « *un-* ». Il était ainsi possible de trouver une traduction approchante du terme en lien



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

avec le verbe « *tragen* », ce que certaines copies sont d'ailleurs parvenues à faire habilement. Dans le même ordre d'idée, le sens de « *beredt* » pouvait se déduire en identifiant la racine « *red* », mais de nombreux candidats semblent avoir été désarçonnés par l'oxymore « *Schweigen – beredt* », alors que l'aura du personnage tient justement à son laconisme sur lequel le narrateur projette toute une série d'impressions et de raisonnements, comme l'indique le subjonctif I, qui, comme souvent, n'avait pas à être transcrit.

L'expression « *aufschlussreiche Verweise* » a donné lieu à de nombreux contresens, alors que les deux termes considérés de manière isolée ne posaient pas de difficulté : « *Verweis* » est un terme dont on peut supposer qu'il est connu de candidats ayant suivi des études universitaires, et il semble régner une confusion entre les mots utilisant la racine « *\*weis* » : « *Beweis* », « *Hinweis* », « *erweisen* » entraînant notamment les traductions : « allusion », « démonstration », « remarque », « contexte », « indice », « conseil », « perspective », « silence » qui n'étaient guère acceptables. Quant à « *aufschlussreich* », il s'agit d'un terme lexicalisé et il n'était pas nécessaire de souligner le suffixe par un renforcement comme « très », tandis que le terme lui-même a donné lieu à des traductions pour le moins absurdes : « instructif », « concluant », « signifiant », « potentiel », « pertinent » ainsi que « précieux » et « riche » (pour « *-reich* » sans doute ? ) retrouvés de nombreuses fois dans les copies.

## 2. Les adverbes

Les adverbes ont souvent été négligés dans le texte, malgré leur forte présence, sans doute du fait des difficultés éprouvées face au lexique. Le manque de vocabulaire ne permet en effet pas de se concentrer sur les questions peut-être moins évidentes et plus essentielles comme la base d'incidence de « *wenigstens* » qui se rapportait bien au verbe — ce qui semble aller de soi s'agissant d'un adverbe — et non, comme certains candidats l'ont cru, au groupe nominal : placé avant le déterminant, il n'est par ailleurs pas décliné : « qui n'apportait que peu d'informations » était donc un contresens qui aurait pu facilement être évité, de même qu'il ne pouvait être réduit à une simple négation : « qui ne servait pas ». Et que dire des deux adverbes « *schattenreich und schnurgerade* », que les candidats ne sont bien souvent pas parvenus à reformuler, sans doute parce que « *schattenreich* » est un adjectif dérivé d'un nom employé comme adverbe ou plus prosaïquement, comme évoqué plus haut, parce que le sens de la particule « *-reich* » est méconnu : \*« peuplé d'ombres », « \*ombré », \*« riche en ombres » quand l'adverbe n'a pas tout simplement été pris pour un nom propre et affublé d'une majuscule : « \*Schattenreich ».

La maîtrise des principes de dérivation permet dans l'ensemble d'éviter un certain nombre d'écueils. L'adverbe « *vollends* », auquel fait écho « *vollendet* » quelques lignes plus loin, est dérivé par l'adjonction du « *-s* » adverbial. « *vollenden* » qui se décompose en « *voll + enden* » renvoie à l'idée d'un achèvement, de complétude, le sens de « *voll* » suffisant par ailleurs amplement à en déduire le sens générique. Le terme « *damit* » a également posé des difficultés injustifiées à nombre de candidats. Il s'agit d'un adverbe pronominal formé à partir de la préposition « *mit* ». La valeur générale du pronom ainsi formé impose une reformulation en français et il est exclu de le traduire par : « avec cela » qui est un simple calque. Certaines copies y ont vu une proposition consécutive : « donc » ou encore confondu le « *da-* » non lexicalisé avec l'adverbe de lieu « *da* » en traduisant par : « de là ». Si « *damit* » est effectivement polysémique, les structures sont cependant parfaitement identifiables et ces erreurs



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

peuvent être évitées en traduisant la proposition et non simplement les mots qui la composent, en évitant toutefois d'omettre le terme problématique.

L'adverbe « *gleichsam* » a également créé des difficultés. Le suffixe adjectival « *-sam* » permet de former une classe certes peu nombreuse d'adjectifs lexicalisés (une dizaine environ), mais comment ne pas penser à *Der aufhaltsame Aufstieg des Arturo Ui* de Bertolt Brecht (1941) ? Le sens générique de ce suffixe renvoie à une unité, à une identité et permet en l'occurrence de former un adverbe en soulignant de manière appuyée un des sens de « *gleich* » à l'exclusion de ses valeurs temporelles. Ainsi étaient à proscrire : « autant que », l'usage du gérondif, « en même temps », « ou bien », « par ce même biais », « aussi bien ». Par ailleurs, la confusion règne également sur les valeurs temporelles de « *gleich* », que l'on retrouvait un peu plus loin : « bientôt », « aussitôt », « directement » introduisent des nuances qui ne correspondent pas à sa valeur dans le texte. Comme il a été indiqué plus haut, le terme est d'autant plus courant qu'il est fortement polysémique et il est indispensable d'analyser sa valeur par rapport au processus décrit par le verbe modalisé : « *gleich sein lassen können* » signifie que le processus s'interrompt aussitôt entamé. Là encore, il est souhaitable de ne pas dissocier les termes avant de les traduire. L'adverbe « *ringsherum* », qui est également une construction redondante, a donné lieu à des traductions déconcertantes, lorsqu'il n'a pas été tout bonnement omis : « un peu partout », « écrou après écrou » [*sic* !], « qui tournaient en rond », tandis que « tout autour » et « de part et d'autre » était inexacts, car trop spécifiques. D'où la nécessité de maîtriser les particules de focalisation afin de trouver l'adverbe correspondant en français. Enfin, l'adverbe « *also* » est encore trop souvent traduit par « alors ». Ce calque (homographique ?) est pourtant une des erreurs récurrentes que l'on cherche à faire disparaître chez les élèves et il serait heureux que de futurs enseignants ne la commettent pas.

### 3. Les subordonnées

Parmi les difficultés attendues, on retrouve sans surprise les subordonnées. La seconde phrase du texte, « *Weil mich bald das unguete Gefühl beschlich, eigentlich alles, worüber wir uns hätten unterhalten können, sei schon gesagt* », était particulièrement longue, et a posé de nombreux problèmes aux candidats : la structure causale n'est perturbée que par les incises mais, sans surprise, ce sont les subordonnants et les modes qui ont mis en difficulté les candidats. L'emploi d'une **subordonnée circonstancielle causale** introduite par « *weil* » en début de phrase ne signifie pas qu'il faille mécaniquement calquer la structure en employant une conjonction en français. Au regard des nombreuses possibilités d'expression de la causalité, il convient de prendre le temps de réfléchir, d'autant plus que l'accumulation de subordonnées entraîne des lourdeurs de style qu'il est préférable d'éviter en français. La conjonction « parce que » est à proscrire puisqu'elle n'a vocation à figurer en début de phrase qu'en réponse à une question où figure l'interrogatif « pourquoi ». Le jury a considéré ici que du fait du caractère explicite du lien de causalité, il n'était pas indispensable de le manifester par une conjonction et que l'on pouvait construire une participiale démarrant par l'adverbe de temps.

L'emploi du double infinitif avec le verbe de modalité ne présentait pas de grande difficulté, dans la mesure où la construction française est plus évidente et on aurait imaginé qu'il en allait de même pour les **propositions subordonnées relatives**. Pourtant, les pronoms relatifs composés comme « *worüber* » ont souvent donné lieu à des constructions fantaisistes, notamment parce que nombre de candidats ne font pas le lien entre le relatif et le verbe : « *worüber < sich unterhalten über [+ accusatif]* ».



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Il convient de partir non du subordonnant, mais de la préposition régie par le verbe en français, qui s'avérera par exemple ici être « de » : « s'entretenir », « parler » et qui entraînera de ce fait une construction avec « dont ». Ces formations « wo(r) [+ préposition] » étant courantes en allemand, il est indispensable de les maîtriser. La maîtrise de la rection casuelle et prépositionnelle des verbes est par ailleurs primordiale tant pour les francophones que pour les germanophones qui se destinent à l'enseignement et pour lesquels la transposition dans l'autre langue n'est pas toujours évidente.

Les relatives posent souvent des **problèmes d'accord**, par exemple dans : « [*die wenigen Worte*], *die ich bis dahin aus seinem Mund gehört hatte* ». On se souvient que le participe passé des verbes conjugués avec l'auxiliaire avoir s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct si celui-ci est placé avant, mais s'il s'agit bien d'un pronom relatif objet dans : « le peu de mots que j'avais entendus », quel est l'antécédent ? S'agit-il de « peu » ou de « mots » ? Dans le cas présent, le jury considère que le sujet réel est « mots » et accorde en conséquence, mais le singulier est toléré. D'autres traductions contraignaient en revanche à faire l'accord : « [les] quelques mots que j'avais entendus ». Il fallait également être attentif à l'usage du plus-que-parfait parfois remplacé par un parfait ! La fin de la phrase : « *schon ganz zu Beginn in diesem zerbrechlichen Stadium unserer Freundschaft geschafft* » posait moins de difficultés, en dehors du double renforcement « *schon ganz* », qui a souvent été traduit mot pour mot, ce qui entraînait des lourdeurs de style en français, tandis que l'incise était intégrée à la proposition au lieu d'être mise en apposition, comme cela se pratique en français : \*« dès le tout début de ce stade... ».

D'autres constructions comme : « *durch die Art, wie es sich äußerte* » ont été malmenées. Employé ici comme conjonction de subordination, « *wie* » a souvent donné lieu à des constructions bancales. Il fallait l'analyser une fois de plus comme le prolongement syntaxique et sémantique de « *durch die Art* » afin de construire une locution conjonctionnelle : \*« la manière dont il avait » est une erreur de syntaxe difficilement acceptable à ce niveau. Pour la relative : « *dessen war ich mir sicher* », il semble que c'est moins l'enchâssement qui a posé problème que le pronom relatif au génitif, qui ne devrait pourtant guère avoir de secret pour des candidats à un concours d'enseignement de l'allemand : « de cela », « dont », d'autant plus qu'il n'était pas nécessaire d'avoir recours à une structure relative. Comme c'est souvent le cas, la **subordonnée concessive** introduite par « bien que » a rendu manifeste la méconnaissance du subjonctif : « avaient été » n'est pas moins incorrect en l'occurrence que « \*eurent été », « \*euent » ou « eurent été ».

## 4. Les structures spatiales et temporelles

Une des difficultés du texte tenait parfois à son degré d'abstraction. Ainsi, l'expression de la **relation spatiale abstraite** : « *Sinn in die Welt tragen* » n'était pas évidente à traduire, dans la mesure où la relation entre « *Sinn* » et « *Welt* » n'est pas immédiatement transparente ici : le monde est-il destinataire du sens, renvoyant par métonymie en référence à ses habitants, ou bien est-il simplement le lieu dans lequel s'inscrivent les pérégrinations de l'oracle ou enfin l'élément auquel il donne du sens ? C'est cette dernière hypothèse qui a été privilégiée par le jury, malgré l'usage du verbe « *tragen* » puisqu'il permet en réalité de rendre compte des deux autres sens. Le sens spatial a été considéré comme trop restrictif et l'idée de destinataire se confond avec celle d'objet. Il convenait en revanche d'être vigilant sur le verbe employé et « porter » était trop littéral, tandis que « apporter » convenait davantage.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

L'enchaînement de trois **groupes prépositionnels spatiaux** : « *auf dem Weg zu ihm nach Hause* » a donné lieu à des calques, là où il convenait de trouver des équivalents idiomatiques, d'autant que les deux derniers sont redondants et forment pratiquement une unité lexicale, la fonction de « *zu ihm* » étant de lever une ambiguïté, à savoir que le narrateur et Carl se rendent bien chez ce dernier et non chacun chez soi. Il convenait également de se souvenir que le sens des constructions prépositionnelles de ce type est souvent porté par le verbe en français, donnant lieu, le cas échéant, à un chassé-croisé où la préposition française va porter le sens du verbe. Les calques de structure ont donné lieu à de nombreux contresens : « en chemin », ou le plus souvent « sur le chemin » qui sont trop concrets, là où « *auf dem Weg* » est une locution qui signifie tout simplement « être en route ».

La **spatialisation** a posé de nombreux problèmes dans : « *Das Haus [...] war an einem Platz gelegen, den vormals eine Straßenbahnlinie in der Mitte durchschnitten hatte* ». La maison (ou l'immeuble) a peu de chance de se situer au beau milieu de la place, comme le laissait entendre certaines copies et encore moins « installée », mais elle se trouve bien en bordure de celle-ci ou donne sur celle-ci, comme l'indique la préposition « *an* » qui indique une relation indéterminée de proximité : \*« à une place » ou « à un emplacement » témoignaient d'une confusion lexicale sur le sens de « *Platz* ». Tandis que traduire « *durchschnitten* » par « séparée en son centre », « qui la séparait » est une sous-traduction qui conviendrait davantage à un verbe comme « *teilen* », alors que « couper » est une image qui convient parfaitement en français pour décrire la scène.

L'**expression du temps** prenait diverses formes dans ce texte. Si l'accusatif de durée « *eine Weile* », que l'on retrouve également plus loin avec « *schon lange Zeit* » ne pose que peu de problèmes, de nombreuses copies ont en revanche omis de traduire le comparatif dans « *auf einem längeren Spaziergang* » qui marque pourtant une rupture, un changement dans les habitudes. Concernant l'**usage des temps**, l'emploi du déictique « *an diesem Tag* » entraîne le recours au passé simple, puisqu'il s'agit d'un moment bien défini et non plus d'un élément itératif. Et, s'il était aisé de visualiser la scène finale, dans « *[der Platz], den vormals eine Straßenbahnlinie in der Mitte durchschnitten hatte* », la superposition d'une structure temporelle et d'une structure spatiale semble avoir dérouté de nombreux candidats : « auparavant », « à une autre époque » ne permettent pas de traduire « *vormals* », tandis que le plus-que-parfait est redondant par rapport à l'usage de l'adverbe qui marque déjà l'antériorité, là où un imparfait était suffisant et ce malgré l'usage du plus-que-parfait en allemand.

En conclusion, il semble que le travail de fond sur la langue, malgré son bénéfice immédiat dans la mesure où il sert dans les épreuves de thème autant que de version, à l'écrit ainsi qu'à l'oral, est désormais trop souvent négligé par les candidats, alors qu'il permet d'améliorer à la fois l'expression en développant le lexique et de maîtriser des structures complexes dans la langue qui n'est pas initialement la leur. Nous ne pouvons qu'inciter les futurs candidats à entreprendre et à approfondir ce travail avec assiduité afin d'être mieux armés face à l'épreuve.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Proposition de corrigé

L'allée ombragée bordée de marronniers menait tout droit en direction du parc, qui formait comme une frontière naturelle le long de l'extrémité est de la ville. Bientôt gagné par la désagréable sensation qu'en réalité, tout ce dont nous aurions pu parler avait déjà été dit, je ne faisais aucun effort pour poursuivre cette conversation, par peur également de dire une platitude et, ce faisant, de le décevoir, voire de faire injure à son intelligence. Carl était parvenu, au travers du peu de mots que j'avais entendus de sa bouche jusque-là, dès le départ, à ce stade encore fragile de notre amitié, à m'inspirer le plus profond respect. J'avais le sentiment que je pouvais d'emblée renoncer à la moindre escarmouche qui n'aurait pas au minimum pour objet l'échange d'informations importantes.

Tout ce que Carl livrait me semblait avoir été au préalable formulé en pensée avec précision et chacune de ses phrases lapidaires faisait l'effet d'être saturée d'une multitude de strates de significations, ainsi que de références évocatrices. Cela lui conférait à mes yeux le caractère d'un oracle ambulante, qui, par la manière dont il s'exprimait, apportait avec constance du sens au monde. Mais il était de plus en mesure de vous donner le sentiment que le silence était suffisamment éloquent. Il aurait été de ce fait parfaitement naturel durant une assez longue promenade de ne pas échanger un mot pendant un moment, comme ce fut le cas ce jour-là, alors que nous rentrions chez lui. Il faut bien dire qu'il s'était passé suffisamment de choses auxquelles il avait dû commencer à réfléchir tout comme moi, j'en étais sûr. Le silence n'avait donc rien d'artificiel ou d'oppressant en soi, au contraire, il était l'expression parfaite d'une connivence tacite.

L'immeuble dans lequel Carl habitait était situé sur une place qu'une ligne de tramway coupait autrefois en son milieu. Bien que les rails alentour aient été depuis longtemps déjà recouverts de goudron et que tout le quartier fasse partie d'une zone à circulation restreinte, le tronçon de voie qui traversait la place avait été incorporé à l'architecture comme un vestige d'une autre époque.

D'après Eckhart Nickel, *Spitzweg*



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMPOSITION EN FRANÇAIS

*Rapport présenté par Philipp Jonke, Stéphane Pesnel et Natacha Rimasson-Fertin*

Nombre de copies corrigées : 117

Moyenne de l'épreuve : **5,86 / 20**

(session 2022 : 5,28 – session 2021 : 5,56 )

Répartition des notes :

Notes	Nombre de copies
0 <= note < 1	23
1 <= note < 2	23
2 <= note < 3	7
3 <= note < 4	4
4 <= note < 5	10
5 <= note < 6	6
6 <= note < 7	2
7 <= note < 8	8
8 <= note < 9	-
9 <= note < 10	3
10 <= note < 11	2
11 <= note < 12	5
12 <= note < 13	3
13 <= note < 14	5
14 <= note < 15	3
15 <= note < 16	2
16 <= note < 17	1
17 <= note < 18	6
18 <= note < 19	2
19 <= note < 20	2

### Sujet

« [...] les écrits de Kafka n'ont pas besoin de nouvelles interprétations, mais plutôt d'une analyse rigoureuse de leur logique sous-jacente. [...] Il se trouve en effet que ces textes se présentent presque toujours comme de véritables labyrinthes formels, portés par une logique narrative d'une complexité abyssale, qu'il s'agit avant tout de déchiffrer. »

Vous discuterez ce jugement d'un critique en vous appuyant sur les récits de Kafka.





# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Le jury de dissertation française a eu le plaisir de lire, lors de la session 2023, un certain nombre de bonnes et de très bonnes copies, preuve que le corpus retenu pour la question sur Kafka (la quasi-totalité des récits imprimés du vivant de l'auteur augmentée d'une sélection de textes narratifs posthumes) était tout à fait maîtrisable au terme de quelques mois de préparation articulant l'enseignement reçu dans un établissement universitaire à la lecture personnelle du recueil et à l'appropriation de quelques références critiques.

Le sujet, tiré d'un ouvrage de Stéphane Mosès intitulé *Exégèse d'une légende. Lectures de Kafka* (Paris, Éditions de l'éclat, 2006, réédition 2019), invitait à prendre en compte non seulement les textes primaires, mais aussi l'abondance, voire la surabondance des discours interprétatifs qui se sont développés à leur propos depuis les origines. Précisons d'emblée que si le jury n'indique pas la provenance de la citation, c'est pour éviter que d'éventuelles connaissances ou conjectures ne viennent parasiter la lecture objective de l'énoncé et pour encourager les candidats à en analyser les termes avec précision, sans idées préconçues. Il n'est nullement attendu des candidats qu'ils se prononcent sur l'origine probable de la citation ni qu'ils émettent sur son auteur des hypothèses de quelque nature que ce soit.

Précisons également que des termes tels que « écrits », « textes », « récits » apparaissant dans l'énoncé du sujet (dans la citation elle-même ou dans les consignes données par le jury) désignent sans équivoque possible – dans le cadre spécifique des épreuves de l'agrégation – le corpus mis au programme du concours (en l'occurrence, les narrations figurant dans le recueil Fischer) et qu'il n'était aucunement souhaité que les candidats dissertent massivement sur les romans de Kafka, sur sa correspondance ou sur son *Journal*. Des références ponctuelles à des textes hors corpus n'étaient pas interdites, du moment qu'elles étaient justifiées par l'argumentation, mais il n'était pas pertinent de leur consacrer des développements entiers. Le recueil mis au programme du concours fournissait suffisamment de matière à la réflexion sur l'écriture de Kafka et sur son exégèse.

Enfin, rappelons que le recueil Fischer n'est pas une œuvre voulue telle par Kafka : c'est une anthologie constituée par Roger Hermes, destinée à fournir au grand public, dans un même volume, un ensemble narratif représentatif de la création, de l'univers et de l'imaginaire kafkaïens<sup>5</sup>, mais on ne peut le présenter comme un livre « autorisé » au sens étymologique du terme. Mieux vaut utiliser un substantif générique (« les récits de Kafka ») ou se référer à des titres d'œuvres en particulier pour désigner tout ou partie du corpus d'étude.

Sur ce point particulier, il est demandé aux candidats d'être vigilants et minutieux. Le recueil de Roger Hermes énumère, dans son double index placé en table des matières, des titres qui sont dus parfois à Kafka, parfois à Brod, et utilise par défaut l'*incipit* du récit lorsque l'on ne dispose ni d'un titre voulu par l'auteur, ni d'un titre entériné par la tradition. Dans un travail de recherche, il conviendrait de faire apparaître ces différences au moyen de la typographie. Rien de tel n'est demandé aux candidats passant le concours de l'agrégation. Mais il est attendu d'eux qu'ils optent pour un système cohérent : que tous les titres soient cités en allemand (ce n'est pas gênant dans une dissertation française portant sur un auteur germanophone), ou qu'ils soient tous cités en français – à partir du moment où il n'existe

---

<sup>5</sup> Plus objectif, cet adjectif est préférable à celui de « kafkaïen », souvent péjoratif, qui évoque l'atmosphère sinistre, absurde, dérisoire des œuvres de Kafka.





# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

aucun risque d'équivoque (les titres varient en effet en fonction des traducteurs). Dans un cas comme dans l'autre, les références aux récits de Kafka doivent être faites de manière scrupuleusement exacte.

Le jury a hélas trop souvent lu des titres approximatifs du type « \*Die Kunstreiterin » ou « \*In der Galerie » (pour *Auf der Galerie*), « \*Das ländliche Dorf » (pour *Das nächste Dorf*), « \*Die Forschung eines Hundes » ou « \*Die Hundeforschung » (pour *Forschungen eines Hundes*), « \*Die Metamorphose » (pour *Die Verwandlung* !), « \*L'Île aux châtiments » (formulation présentée comme traduction du titre *In der Strafkolonie*) ou « \*Lettres à mon père » (pour *Brief an den Vater*, dont le titre n'est à l'évidence pas de Kafka lui-même : l'emploi du possessif à la première personne constituait de ce fait une erreur supplémentaire). Les erreurs concernant les noms de personnes (\*Franz Joseph Kafka, \*Bordt au lieu de Brod, \*Bernhard Strach au lieu de Rainer Stach), l'identité des personnages (confusions entre Gregor et Georg) ou même les situations évoquées dans les récits (le protagoniste de *Die Verwandlung* tué « à coups de chaussures ») ont été trop fréquentes et ne relevaient pas toujours du simple lapsus. Les citations, si on en fait et qu'on les porte entre guillemets, doivent être elles aussi exactes (la célèbre « hache » destinée à « briser la mer gelée qui est en nous » a connu bien des variations françaises et allemandes). Il n'est pas interdit, si l'on n'est pas sûr de son fait, de résumer ou de décrire un propos de l'auteur, de restituer globalement l'idée principale ou la situation narrative.

Pour des raisons de hiérarchisation de l'information sur la page et de lisibilité globale du propos, le jury voudrait suggérer aux candidats de souligner tous les titres de récits auxquels ils se réfèrent : là encore, on procéderait différemment dans une publication universitaire, où l'on distinguerait par exemple les titres de livres et les titres de textes contenus à l'intérieur d'un recueil, mais il semble préférable, dans une dissertation de concours, d'adopter des règles pragmatiques, simples à respecter, et qui aident tant les candidats que les correcteurs à se repérer optiquement dans le raisonnement.

Pour en revenir à l'énoncé soumis à la réflexion des candidats cette année, il convenait de le lire avec précision et de voir comment la pensée y était organisée. La citation fonctionnait sur l'opposition (mise en valeur par la tournure à valeur correctrice « mais plutôt ») entre l'« interprétation » et l'« analyse » des récits de Kafka. Le verbe « déchiffrer », lui aussi articulé à une tournure à valeur correctrice (« avant tout ») venait consonner avec le substantif « analyse ». La citation (affirmation péremptoire et un brin provocatrice) se présentait comme le bilan d'une inlassable profusion du discours critique sur Kafka, indubitablement l'un des écrivains les plus commentés et glosés de tout le XX<sup>e</sup> siècle, voire des deux premières décennies du XXI<sup>e</sup> siècle, et pas seulement par les germanistes « de profession ». Face à l'inflation des « interprétations », le critique prône « une analyse rigoureuse » de la « logique sous-jacente » des récits de Kafka, c'est-à-dire une exploration minutieuse de ce qui se logerait au cœur même des textes et qu'il s'agirait de mettre au jour par une observation patiente refusant le filtre des théories qui ont pu s'emparer tour à tour de l'écrivain (approche religieuse, psychanalytique, existentialiste, etc.) et exigeant un recentrage sur la trame (discursive, thématique, narrative) des œuvres. Celles-ci seraient « de véritables labyrinthes formels, portés par une logique narrative d'une complexité abyssale ».

On le voit dès la lecture « à la loupe » de l'énoncé, il était possible au fil d'une dissertation de l'illustrer par la connaissance qu'on pouvait avoir des textes primaires et des discours critiques, mais aussi, comme y invitait la consigne accompagnant la citation, de le « discuter » : n'était-on pas là confronté à une lecture de type structuraliste, et donc tout autant tributaire de l'historicité des interprétations que les



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

exégèses que la citation entendait dénoncer ? Une approche strictement immanente des récits ne risquerait-elle pas de sombrer dans une forme de discours en circuit fermé, dans une glose infinie du texte kafkéen par lui-même ? Pourquoi refuser de manière si énergique, si autoritaire, si péremptoire (« n'ont pas besoin de ») le droit de chaque génération à proposer sa ou ses lecture(s) de Kafka ? Les préoccupations de tel ou tel contexte n'apportent-elles pas de nouveaux éclairages sur une œuvre qui est, du fait même de son ouverture au sens voulue par l'auteur, toujours susceptible d'être interprétée de manière différente et neuve ?

Le jury souhaite insister sur l'importance de l'analyse du sujet par les candidats. Détaillée et même extensive au stade de la réflexion préliminaire (c'est-à-dire au stade du « brouillon »), elle doit être synthétique et raisonnée dans l'introduction rédigée. Il faut éviter de morceler excessivement l'énoncé, il faut plutôt tenter de faire fonctionner les termes entre eux, d'articuler les concepts les uns aux autres. Sans une telle analyse du sujet, dont la problématique adoptée pour la dissertation découlera logiquement, les axes retenus pour l'étude (les grands thèmes du développement) ne pourront apparaître qu'arbitraires, artificiellement plaqués sur le propos du critique. Certains plans, qui se contentaient d'aborder successivement trois termes ou trois fragments de la citation proposée, peinaient à convaincre de leur pertinence.

Il va de soi qu'il convient d'éviter de faire dériver le sujet de la dissertation vers un autre questionnement éventuellement travaillé pendant la préparation universitaire : ce ne sera qu'un hors-sujet plus ou moins habilement déguisé. Certaines copies ont ainsi fait glisser le propos vers une question du type « en quoi l'œuvre de Kafka est-elle complexe ? » ou encore du type « l'œuvre de Kafka est-elle logique ? », et un nombre trop grand de travaux, dans une optique conciliatrice et sans doute bien intentionnée, ont appelé en troisième partie la biographie de l'auteur à la rescousse, comme élément d'élucidation ultime. C'était souvent une manière de se réfugier dans du connu et le jury a pu constater que les candidats savaient nombre de choses sur l'écrivain, mais c'était aussi une manière d'éluder la question posée. Pour le dire simplement, la base de l'exercice de dissertation demeure la capacité à analyser un énoncé sans *a priori*, à formuler une ligne directrice qui en dérivera, et qui s'articulera elle-même en deux ou trois grands axes de réflexion permettant quant à eux de développer une argumentation solide et nourrie d'exemples bien choisis.

Le jury de composition française a apprécié les copies qui se sont attachées à repérer ce qui, dans l'écriture et la facture des récits de Kafka, avait pu susciter une telle (sur-)abondance de commentaires et d'exégèses tout au long du XX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à aujourd'hui : le caractère énigmatique et souvent déconcertant des histoires kafkéennes, les prémisses narratives cocasses, absurdes, angoissantes que le lecteur est contraint d'accepter d'entrée de jeu, le maniement subtil de la ou des perspective(s) narrative(s), l'hésitation fréquente entre la sphère de la réalité empirique et celle du rêve, voire du cauchemar, la polysémie potentielle des situations, des événements et des rapports entre les personnages, la pratique du paradoxe mouvant et de la contradiction apparente, etc.

Un terme apparaissant dans la citation a souvent inspiré les candidats, sans doute parce qu'il renvoie à une configuration typiquement kafkéoenne, le « labyrinthe ». Il ne suffisait cependant pas d'identifier, dans nombre de récits, la présence de ce qu'on pouvait considérer comme un motif récurrent, il convenait aussi de prendre en compte la dimension textuelle, discursive, esthétique de cette figure de pensée. Ainsi le labyrinthe ne se résumait-il pas, dans un récit tel que *Der Bau*, à un mode d'organisation



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

paranoïaque de l'espace, il renvoyait également à la structure névrotique de la pensée et du discours tenu par le protagoniste-narrateur, et devenait au bout du compte un principe d'agencement du texte narratif lui-même. Prendre appui sur cette œuvre, ou sur les méandres de la parole narrative dans *Beim Bau der chinesischen Mauer*, pouvait permettre aux candidats d'asseoir leur démonstration et, par l'étude de passages choisis pour leur valeur de représentativité, d'affiner encore le propos.

Insistons ici sur le fait qu'une dissertation de littérature doit impérativement se référer aux textes mis au programme, qu'elle doit articuler un propos général (un raisonnement littéraire) à des exemples précis qui lui donneront de la substance et le dynamiseront. Étant donné que le recueil publié chez Fischer couvre l'ensemble de la création kafkaïenne, depuis *Betrachtung* jusqu'à *Josefine, die Sängerin oder Das Volk der Mäuse*, il était judicieux de tenir compte de la totalité de cette amplitude chronologique et thématique, et de ne pas se restreindre aux récits de l'année 1912 (*Das Urteil, Die Verwandlung et Der Heizer*), aussi essentiels soient-ils dans l'évolution esthétique de l'écrivain Franz Kafka.

Le jury a également valorisé les copies qui, dans leur raisonnement, ont tenté de prendre en compte l'histoire de l'exégèse kafkaïenne : cela permettait d'illustrer, de commenter et de discuter l'affirmation du critique renvoyant à l'inflation interprétative qu'il dénonçait. On n'attendait pas des candidats qu'ils dressent un panorama exhaustif des traditions exégétiques qui se sont développées à propos du corpus kafkaïen, la tâche, à supposer qu'elle puisse être réalisée, excéderait amplement les limites formelles d'une composition de concours. Il suffisait de choisir trois ou quatre approches significatives parmi les courants interprétatifs psychanalytique, sociologique, religieux, marxiste, existentialiste, judéo-allemand, pour ne citer que quelques possibilités, et de montrer en quoi elles constituaient des apports à la lecture de Kafka, ou au contraire des « grilles de compréhension » qui se surimposaient aux textes et ne les élucidaient que de manière partielle. Le jury a valorisé la culture des candidats en matière de tradition interprétative et a apprécié les références à de grands noms de la critique spécialisée ou généraliste (Marthe Robert, Benjamin, Adorno, Camus, Blanchot, Barthes, Beißner, Binder, Jahraus, etc.) à condition que ces connaissances soient fonctionnalisées au sein de la démarche argumentative et, bien entendu, qu'elles soient articulées à des analyses d'œuvres appartenant au corpus d'étude.

Comme la composition en langue allemande, la composition en langue française requiert un entraînement intensif au cours des mois de préparation au concours, quand bien même on serait locuteur natif et qu'on s'estimerait rompu aux exercices de la tradition universitaire française. Beaucoup de notes basses s'expliquent par des défauts de méthode et de rédaction qu'une pratique régulière des exercices aurait permis d'éviter. Les candidats sont invités à montrer qu'ils sont capables de répondre de manière claire et argumentée à une question posée, qu'ils savent construire un raisonnement progressif et didactique au meilleur sens du terme, qu'ils ont l'aptitude à transmettre, dans une langue soignée et précise, les connaissances qu'ils ont acquises sur un corpus littéraire au fil de leurs lectures.

Le développement du propos annoncé en introduction ne doit être ni excessivement compact (il convient de procéder par unités de sens, c'est-à-dire par paragraphes centrés à chaque fois sur un argument, une idée, un exemple), ni excessivement morcelé ou énumératif (la pensée doit progresser vers un but, il ne s'agit pas d'additionner des remarques au fil de la plume). Sans être obligatoire, le recours à des conclusions partielles et à des transitions peut contribuer à fluidifier l'écriture et à faciliter la communication avec le lecteur. Rappelons enfin que le soin apporté aux transitions et la nécessité de convoquer des exemples variés n'empêchent pas une certaine concision : les meilleures copies



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

n'excédaient pas les 15-16 pages, tandis que les travaux excessivement longs tombaient souvent dans l'écueil du hors-sujet.

Il est attendu des candidats qu'ils rédigent leur composition dans un français clair, idiomatique et nuancé. Cela ne s'improvise pas le jour du concours, il faut s'entraîner en amont et prendre l'habitude de fréquenter des usuels (dictionnaires, grammaires, guides). Outre les germanismes du type « \*se poser la question si... », « \*la question, en quelle mesure... », le jury a relevé de trop nombreuses confusions terminologiques et des néologismes incongrus : « \*barbarisme » au lieu de « barbarie » pour évoquer la cruauté de la machine infernale dans *In der Strafkolonie*, « \*enceinter la domestique » à propos de Karl Roßmann dans *Der Heizer*, « \*la narratologie de Kafka » pour « la technique narrative » ou « l'art narratif » de Kafka, le *lyrisches Ich* pour le *Ich-Erzähler*. Les correcteurs ont constaté des interversions systématiques entre « autobiographie », « biographie » et « existence », sans parler des pléonasmes (« \*le protagoniste principal », « \*un narrateur omniscient connaissant tout sur tout le monde »), des emplois impropres (le verbe « s'avérer » gagnerait souvent à être remplacé par les verbes « se révéler » ou « apparaître ») et des tournures incorrectes empruntées au jargon contemporain (« \*le narrateur nous partage son ressenti »). Il nous semble enfin important d'insister sur le fait que maîtriser, en français comme en allemand, la terminologie de base de l'analyse de textes littéraires (en l'occurrence narratifs), est à l'évidence indispensable pour aborder sereinement les épreuves écrites et orales de l'agrégation.

Un style familier, voire relâché, n'a pas à être employé dans une composition de concours : on évitera ainsi d'écrire que « dans la *Lettre au père*, Kafka rend compte de ses difficultés avec son paternel », que l'écrivain « lisait ses récits à voix haute tout en rigolant à gorge déployée » ou que « ses amis étaient pliés de rire » en l'écoutant lire *Die Verwandlung*. Certaines formulations familières confinaient au jugement de valeur et n'étaient pas de mise : qui s'exprime dans la phrase « Kafka n'appréciait guère les élucubrations de Freud [*sic*] » ? Est-ce la pensée de l'écrivain qui est ainsi résumée, ou est-ce l'auteur de la copie qui prend la parole ? Ne serait-il pas préférable de parler de la défiance de Kafka envers la psychanalyse, et de démontrer la pertinence de ce propos au lieu de l'asséner comme une vérité incontestable ?

Il convient en outre de s'abstenir de rédiger en style « prise de notes ». Par exemple, écrire : « Kafka évoque le réel et le virtuel (*cf.* usage du conditionnel) » présuppose que les correcteurs ont pour tâche de développer les formulations ou la pensée des candidats. Il n'était pas difficile d'écrire quelque chose comme « on pensera à l'usage du conditionnel », ce qui aurait pu conduire à ensuite expliciter et illustrer une idée demeurant à l'évidence trop allusive dans cette parenthèse. Rappelons enfin, au titre des conventions formelles, qu'une composition française ne doit comporter ni titres de parties, ni notes de bas de page, et qu'elle doit être écrite de bout en bout de manière lisible et soignée : les graphies brouillonnes et les pages raturées à l'excès ne facilitent pas la tâche aux correcteurs.

Les remarques formulées dans ce rapport ont pour seul but d'être converties en recommandations à l'intention des futurs candidats au concours. Les attentes du jury n'ont rien de démesuré, comme l'ont démontré un certain nombre de compositions en langue française témoignant non seulement d'une connaissance fine des œuvres au programme, mais aussi d'une volonté appréciable de répondre de manière précise, argumentée, nuancée aux questions que soulevait l'intitulé du sujet. Les meilleures copies se sont distinguées par leur autorité de plume et n'ont pas hésité à prendre position *in fine* (c'est-



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

à-dire au terme de leur parcours argumentatif) par rapport aux options critiques qui se dessinaient dans la citation proposée, soit en revendiquant la nécessité d'une « analyse rigoureuse » de la « logique sous-jacente » des récits (de leur facture et de leur fonctionnement), soit en accordant le droit à chaque génération d'exégètes de proposer son ou ses « interprétation(s) » de l'œuvre kafkaïen.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION**



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**THÈME ORAL**

**(TRADUCTION DU FRANÇAIS EN ALLEMAND)**

*Rapport présenté par Carola Hähnel-Mesnard, Béatrice Poulain et Anne Roehling*

**Statistiques**

Nombre de candidats interrogés : 59

Moyenne : **7,86/20**

Rappel des moyennes des années précédentes : 2022 (5,83/20) ; 2021 (9,56/20) ; 2020 (7,77/20)

Répartition des notes :

Note attribuée sur 20	Nombre de candidats
0 - 0.5	8
1 – 1.5	6
2 – 2.5	4
3 – 3.5	4
4 – 4.5	3
5 – 5.5	1
6 – 6.5	1
7- 7.5	0
8 – 8.5	5
9 – 9.5	3
10 – 10.5	2
11 – 11.5	1
12 – 12.5	5
13 – 13.5	3
14 – 14.5	4
15 – 15.5	1
16 – 16.5	0
17 – 17.5	3
18 – 18.5	4
19 – 19.5	1



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Déroulement et spécificité de l'épreuve

Rappelons d'abord le déroulement de l'épreuve. Les candidats disposent de 30 minutes de préparation. Il est primordial d'accorder suffisamment de temps à une lecture approfondie du texte afin d'en saisir toutes les nuances, d'éviter les faux-sens et les omissions. En cette demi-heure, l'objectif n'est pas de rédiger intégralement la traduction, mais de réfléchir aux difficultés de transposition du texte. Il faudra notamment veiller à trouver des équivalents idiomatiques et à éviter le calque sur la syntaxe française.

Devant le jury, les candidats disposent de 20 minutes pour présenter leur traduction qui doit être dictée lentement et de façon bien audible, notamment en ce qui concerne les désinences. En thème, il est inutile de lire le début du texte original. Le jury transcrit le texte dicté dans son intégralité, les candidats éviteront de répéter plusieurs fois leur proposition et trouveront un rythme de parole où les vingt minutes sont pleinement utilisées, sans aller trop vite. De petites corrections en cours de traduction sont possibles et il ne faut pas s'en excuser, les reprises trop nombreuses sont toutefois à éviter.

La source doit être traduite également : il faut traduire le titre de l'ouvrage dont est extrait le texte littéraire ou mentionner la référence de l'article de presse avec la date, étant entendu que les noms de journaux ne se traduisent pas. Les candidats peuvent par exemple introduire la source journalistique par « Auszug aus *Le Monde vom XX.XX.XXXX* ». Comme tous les noms propres, le journal *Le Monde* n'est pas à traduire. Ceci est d'autant plus important qu'il existe un journal allemand appelé *Die Welt*.

À l'issue de la dictée de 20 minutes, le jury dispose de 10 minutes pour échanger avec le candidat. Cette reprise se déroule en français et ne saurait être ni écourtée ni prolongée. Au cours de cet échange, le jury invite le candidat à revenir sur différents passages sans préciser s'il attend une modification grammaticale et/ou lexicale. Ces séquences peuvent être plus ou moins longues selon la nature des erreurs à corriger. Le jury peut lire au candidat la phrase qu'il vient de dicter. Souvent les candidats partent du principe que l'erreur est lexicale, or, il faut être particulièrement attentif aux erreurs grammaticales (genre, rection, déclinaisons, temps/mode) et syntaxiques. Le candidat est libre de changer sa proposition initiale ou non. Il se gardera de commenter ses choix et indique simplement le/les éléments à modifier. Le jury s'abstiendra de tout commentaire.

Ces 10 minutes de reprise sont primordiales. Cette année encore, le jury a dû constater que les candidats restent trop souvent paralysés et sont dans l'incapacité de réagir. Il ne faut pas relâcher l'attention après la dictée et rester concentré jusqu'au bout. Si un passage est pointé par le jury, c'est qu'il y a une erreur à corriger. Les candidats qui, après lecture de leur traduction par le jury, maintiennent absolument toutes leurs propositions signifient au jury qu'ils sont dans l'incapacité de détecter des erreurs, ce qui est peu compatible avec la fonction d'un futur enseignant d'allemand.

## Préparation de l'épreuve durant l'année

Pour bien réussir cette épreuve et maîtriser son format particulier, il faut s'entraîner tout au long de l'année de préparation de l'agrégation.

Les textes de presse sont en lien avec l'actualité et il est indispensable de lire régulièrement la presse dans les deux langues afin de bien maîtriser les expressions idiomatiques et les particularités du style journalistique. Il faut connaître le lexique propre à tous les domaines de la vie publique (politique





# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

intérieure et extérieure, économie, environnement, société, enseignement, débats historiques, critique d'art, sport, tourisme, droit, santé, etc.), le jury est en revanche plus indulgent s'agissant de termes rares et peu utilisés. Mais on imagine difficilement que les candidats ne sachent pas traduire « l'invasion de l'Ukraine par la Russie » et écorchent le nom de l'Ukraine (die Ukraine) en \*Ukraina ou \*Ukrain.

Il faut s'entraîner au moins une fois par semaine à dicter une traduction de 300 mots environ en 20 minutes afin de gagner en aisance tant au niveau du vocabulaire que de la syntaxe. En effet, il est indispensable de s'exercer dans ce qui relève d'une certaine gymnastique de l'esprit et de réordonner dans sa tête les éléments en passant d'une langue à l'autre. Un travail en tandem peut être tout à fait bénéfique car cela permet d'entraîner également à la reprise et d'obliger les candidats à rester mobilisés et réactifs pendant les 30 minutes de l'épreuve.

Sans vouloir dresser un catalogue complet des erreurs, le jury pense toutefois utile de rappeler les points sur lesquels les candidats ont le plus achoppé cette année, points qui se recoupent en partie avec les remarques faites dans les rapports des années précédentes. Le jury conseille donc de lire plus attentivement encore les rapports du jury mis à disposition des candidats pour préparer l'épreuve. Ils reliront avec profit le rapport de 2022 qui insiste sur les enjeux de transposition d'une langue à l'autre.

## 1. Vocabulaire et références socioculturelles

Comme mentionné précédemment, il est indispensable de maîtriser le vocabulaire spécifique aux différents domaines de l'actualité, mais on attend également d'un candidat à l'agrégation d'avoir une certaine culture générale. Ainsi, il est dommage de ne pas connaître le titre original de *M le maudit* de Fritz Lang (*M – Eine Stadt sucht einen Mörder*), de même qu'on attend des candidats de connaître par exemple le vocabulaire historique lié à la Réforme. Voici quelques exemples :

### *Références historiques et culturelles*

On attend des candidats à l'agrégation la maîtrise d'un vocabulaire de base couvrant toutes les périodes historiques. Il faut donc savoir traduire « la Réforme » (« die Reformation » et non pas « die Reform »), « la vente des indulgences » (« Ablasshandel » et non pas « \*Verkauf von Zulassungen » / « V. des Zugangs zum Paradies »), « la basilique Saint-Pierre de Rome » (« der Petersdom » et non pas « \*das Basilikum Sankt Peter in Rom »). Alors que l'histoire de l'Autriche est au programme de l'agrégation, on peut s'attendre à une traduction correcte de « l'effondrement de l'Empire austro-hongrois » (« der Zusammenbruch/Zerfall » et non pas « der Absturz »). Dans le contexte de la chute du Mur, « les mobilisations de 1989 » sont à traduire par « die Demonstrationen von 1989 » (et non pas par : « Bewegungen »).

Il faudra également avoir des connaissances minimales pour traduire des termes des différents domaines culturels et artistiques comme « danse macabre » (« Totentanz » et non pas \*« gruselige Tänze »), le « documentaire » (« der Dokumentarfilm » et non pas \*« Dokumentar »), le « long-métrage » (« der Spielfilm », et non pas « der lange Fiktionsfilm ») ou encore « les acteurs non-professionnels » (« die Laienschauspieler » et non pas « \*unberufliche Schauspieler »).



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## *Vocabulaire politique, institutions et partis*

La lecture régulière de la presse dans les deux langues devrait conduire à maîtriser le vocabulaire institutionnel et politique. Il est indispensable de connaître les noms des institutions allemandes, européennes et internationales, comme « les Nations unies » (« Vereinte Nationen », et non pas « Vereinigte N. »), « le Conseil central des Juifs en Allemagne » (« Zentralrat der Juden in Deutschland », et non pas : « deutscher Zentralrat der Juden » ou « Zentralrat der deutschen Juden »). Certains candidats ne connaissaient pas la signification de l'acronyme FDP (« Freie Demokratische Partei » et non pas « Freie deutsche Partei » !).

Si, dans le contexte de la République fédérale, il faut savoir traduire « les élections législatives » par « die Bundestagswahlen » (et non pas « Landtagswahlen »), renvoyant de surcroît à une actualité récente, on s'intéressera également au vocabulaire institutionnel comme « le membre permanent ou non-permanent » (« das ständige oder nichtständige Mitglied », et non pas « ... die permanent oder nicht permanent sitzen »), « la présidence tournante » (« der rotierende Vorsitz » ou « der turnusgemäße Vorsitz », et non pas « die \*umgewandte Präsidenz » ou « das Rundpräsidium »), « l'ambassadrice » (« die Botschafterin », et non pas « \*Botschaftlerin »), « les partisans du oui » (« die Befürworter »), et non pas « Fürsprecher »). « Le dirigeant russe » se traduit par « der russische Staatschef » (et non pas : « der Führer » ou « Herrscher »).

Attention au contexte pour la traduction de « durable » : « une paix durable » se traduit par « ein dauerhafter Frieden » et non pas par « nachhaltig », utilisé dans le contexte de la protection de l'environnement

## *Environnement*

Compte tenu de l'actualité de la thématique, on pouvait s'attendre à ce que les candidats maîtrisent des termes comme « réchauffement climatique » (« Klimawandel » et non pas « \*Klimawandlung »), « centrale à charbon » (« das Kohlekraftwerk », et non pas « \*Kohlkraftwerk »/ « \*Kohlfabrik » ou « \*Kohlenkraftwerk »), « l'émetteur de CO<sub>2</sub> » (« CO<sub>2</sub>-Emittent », « CO<sub>2</sub>-Verursacher » ou « CO<sub>2</sub>-Erzeuger », et non pas « CO<sub>2</sub>-\*Ausstößer »), « le lignite » (« die Braunkohle »), « la mine à ciel ouvert » (« der Tagebau »).

## *Économie/retraites*

Il faudrait également apprendre le vocabulaire de base comme « les exportations » (« die Exporte », et non pas « die Ausschüsse »), « le chiffre d'affaires » (« der Umsatz »), « la TVA » (« die Mehrwertsteuer »), « le trimestre » (« das Quartal », et non pas : « das Trimester »), « le groupe de pression » (« die Lobby », et non pas « die Gruppe, die Druck macht »), « l'âge de la retraite » (« das Rentenalter »/ « das Renteneintrittsalter », et non pas : « die \*Alterrente »), « l'espérance de vie » (« die Lebenserwartung », et non pas « die Lebenshoffnung »). « Quitter la vie active », « partir à la retraite » se traduit par « in Rente gehen » (et non pas « in die »).

En allemand, « Euro » ne s'utilise pas au pluriel lorsqu'il s'agit d'une somme d'argent, par conséquent on dit « 65 Milliarden Euro ». On utilise le pluriel pour désigner les pièces.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## *Les noms des pays et des habitants*

Rappelons une fois de plus qu'« outre-Rhin » se traduit généralement par « Deutschland/in Deutschland » et non pas par « auf der anderen Seite des Rheins ».

Alors que l'histoire de l'Autriche est au programme de l'agrégation 2023, il est étonnant que les candidats ne maîtrisent pas la traduction de « la Hongrie » (Ungarn, puis der Ungar-die Ungarin et non pas \*Hungarier, \*Ungarischer) ou qu'on trouve des propositions comme « \*österreich-ungarisches Reich » pour « l'Empire austro-hongrois » (au lieu de « Österreich-Ungarn », « Österreichisch-Ungarische Monarchie », « Doppelmonarchie »). Le jury a également entendu l'erreur de déclinaison « von den \*Habsburgs ».

Le rapport de 2022 a déjà largement insisté sur la nécessité de traduire correctement les principaux termes géographiques (en particulier les pays et régions), voici quelques erreurs commises cette année : « dans les Balkans » se traduit par « auf dem Balkan » (et non pas « in den Balkanen »). On dit « australisch » pour « australien » (et non pas « \*australianisch »), « Tanzania » pour « la Tanzanie » (et non pas « \*Tanzanien »), « Kasachstan » pour « le Kazakhstan » (au lieu de : « der Kasachstan »). Dans un texte littéraire évoquant l'Afrique, « ces noms de Maurice » renvoient à l'île, « Maurizius », et non pas au prénom « Maurice ». Il faut éviter les confusions sur « la Confédération helvétique » (« Schweizer Eidgenossenschaft », et non pas « Erbgenossenschaft »), « les Émirats arabes unis » (« Vereinigte Arabische Emirate », et non pas « Arabische Vereinigte Emirate »), « l'Arabie saoudite » (« Saudi-Arabien », et non pas « \*Arabien », voire « \*Südarabien »).

De même, la connaissance des noms des länder est primordiale : « la Rhénanie du Nord-Westphalie » se traduit par « Nordrhein-Westfalen » (et non pas « \*Rheinland-Westfalen »), « rhénan » par « rheinisch/rheinländisch » ou une composition avec « Rhein » (et non pas « \*rhenanisch »).

## *Vocabulaire du quotidien*

Il faut également maîtriser le lexique de tous les jours convoqué aussi bien dans les textes littéraires que journalistiques, comme « une couchette » (« Platz im Liegewagen », « Liegeplatz », mais non pas « der Schlafsitz »), « la banquette » (du compartiment) (« die (Sitz)bank/die Bänke », et non pas « Banken »), « le chauffage » (« die Heizung » et non pas « die \*Heize »), « l'eau potable » (« Trinkwasser », et non pas « trinkbares Wasser »), « l'eau du robinet » (« Leitungswasser », et non pas « Wasser aus dem Wasserhahn »). « Le cannabis récréatif » se traduit par « Genusskannabis » (et non pas « Kannabis zum Spaß »). Pour une personne, « être végétarien » se traduit par « Veganer sein » et non pas « vegan sein ». « Le jour de rentrée », quand il s'agit de la rentrée universitaire, ne peut se traduire par « der erste Schultag », mais plutôt par « der erste Tag des Studienjahrs ». « Le moteur de recherche » se traduit par « die Suchmaschine » et non pas « \*Recherchemotor » ou « Browser » (« navigateur »).

## *Mots transparents*

Une attention particulière est à porter aux « mots transparents » qui s'utilisent dans les deux langues. Souvent, les candidats ont essayé de paraphraser ou de trouver des synonymes, alors qu'une simple transposition était possible : « la monographie » (« die Monographie », et non pas « ein einbändiges Buch », ce qui n'est pas la même chose), « la bibliothécaire » (« die Bibliothekarin », et non pas « die



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Angestellte der Bibliothek »), « le partisan » (« der Partisan », et non pas « der Kämpfer », etc.) En revanche, cela ne vaut évidemment pas pour tous les termes : « sa peau caramélisée », par exemple, se traduit par « seine karamellfarbene Haut » et non pas par « karamellisierte Haut ».

## *Expressions idiomatiques/collocations*

Les candidats sont invités à apprendre les expressions idiomatiques et à veiller aux collocations, souvent différentes dans les deux langues. Ainsi, « à la tombée de la nuit » se traduit par « als es dunkel/Nacht wurde » et non pas par \*« bevor die Nacht fiel », « avoir un accent à couper au couteau » est simplement rendu par « einen (sehr) starken Akzent haben ».

Il faut savoir traduire des expressions aussi basiques que « prendre des décisions » (« Entscheidungen treffen », et non pas « nehmen »), « les attaques contre... » (« die Angriffe auf », et non pas « das Angreifen »), « avoir pour mission » (« den Auftrag haben », et non pas « \*gepflichtet sein »), « avoir le temps » (« Zeit haben », et non pas « \*die Zeit haben »), « s'asseoir à table » (« sich an den Tisch setzen », et non pas « auf » ou « in »), « revenir de la guerre » (« aus dem Krieg zurückkommen », et non pas « vom »), « pour la première fois » (« zum ersten Mal », et non pas « für »).

Le jury a constaté une confusion récurrente sur la traduction du groupe « les mots », souvent rendu par « die Wörter » (les mots au sens grammatical) alors qu'il fallait utiliser « die Worte » (les propos, la parole). Ainsi, « les mots de l'ambassadrice helvétique » se traduit par « die Worte », de même que « [...] nous avons échangé quelques phrases » (« wir hatten ein paar Worte gewechselt »).

## *Traduction de « vous » par « man »*

Le pronom « vous » est souvent traduit par « man » en allemand. À l'accusatif et au datif, on n'utilise pas « man », mais « einen » et « einem ».

Ainsi, dans l'exemple « des autobus partis le matin de Brive [...] vous y larguent fort tard », il ne faut pas traduire par « setzen Sie ab », mais par « setzen *einen* ab ».

## **2. Morphologie**

### *Valence des verbes*

On attend d'un candidat à l'agrégation d'allemand qu'il maîtrise la valence des verbes, qu'il emploie correctement les cas et les prépositions. Voici quelques exemples tirés des textes de cette année : « hängen an + dat. » (« an dem Gleichgewicht hängen » et non pas « an das »), « gehören zu + dat. » (« dies gehörte zu dem/zum Beruf » et non pas « zu den »), « verzichten auf » (et non pas « an »), « entkommen + dat. », « helfen + dat. » (et non pas « \*er wird geholfen »), « gelingen + dat. » (« Es gelang mir », et non pas « gelang \*ich »). De même, il y a une différence de sens entre « mich vorstellen » (se présenter) et « mir vorstellen » (s'imaginer quelque chose). De nombreuses erreurs sont encore commises dans l'utilisation du locatif et du directionnel.

### *Déclinaisons*

Le jury constate que les candidats maîtrisent peu les « masculins faibles ». Ainsi, des erreurs ont été relevées sur « der Bär/die Bären » (et non pas « die \*Bärs »), sur « der Bauer/die Bauern » (et non pas « die \*Bauer »), « des Nachbarn » (et non pas « des \*Nachbars » ou « \*Nachbares »).



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Parmi les erreurs de déclinaison, notons que « À la fin de la décennie » se traduit par « am Ende des Jahrzehnts » (et non pas « des \*Jahrzehnte »), erreur entendue plusieurs fois. Pour « les convois des dizaines de milliers de réfugiés », il faut traduire par « die Konvois/Trecks zehntausender Geflüchteter » (et non pas « Geflüchteten »).

## *Appositions*

Nombre de candidats n'identifient pas les appositions et utilisent des cas erronés : « avec un nombre infini d'autres gens semblables à lui, des hommes et des femmes... » se traduit par mit einer Unzahl anderen, ihm ähnlichen Menschen, Männern und Frauen, ... » (et non pas « Männer ») ; « Ihm wird dabei von seinem ehemaligen Kollegen, dem Kommissar S. geholfen » (et non pas « \*der Kommissar »).

## *Passif*

Rappelons que l'allemand distingue le passif processuel construit avec « werden » et le passif-bilan construit avec « sein ». Voici trois exemples :

- « longtemps considérés comme deux ennemis héréditaires » se traduit par « ..., die lange als Erbfeinde betrachtet wurden/worden waren » (et non pas « waren », car il s'agit d'un processus qui a eu lieu dans le passé).
- « des bombes lâchées sur les [...] réfugiés » se traduit par « [die Bomben], die auf die [...] Flüchtlinge geworfen wurden (et non pas « waren »), car là encore, il s'agit d'un processus, d'une action
- en revanche, pour traduire « une commune du bassin minier rhénan condamnée de longue date à disparaître », on utilisera le verbe « sein » : « eine Gemeinde des Rheinischen Braunkohlereviere, die seit langem dazu verurteilt war, zu verschwinden ») renvoyant ici à un état

## *Les temps et modes*

Cette année, le jury a constaté de nombreuses erreurs concernant l'utilisation des temps et des modes, souvent dues à l'inattention. Les candidats sont invités à regarder précisément quel temps et quel mode sont utilisés dans le texte source et comment les transposer. Souvent le présent a été, sans raison, transformé en passé, ou inversement. Il faut également respecter la concordance des temps, notamment après « nachdem ».

Concernant les modes, il ne faut pas abuser du « Konjunktiv I » qui a toute sa place dans les textes de presse, mais ne peut être utilisé à chaque fois qu'on veut exprimer un doute et ne traduit pas le conditionnel français.

## **3. Syntaxe**

Une des grandes difficultés du thème oral est le respect de la syntaxe de la langue cible. Le jury attend des candidats tant que possible la restitution de phrases complexes qui ne pourront être coupées à volonté. En revanche, quand la phrase française est réellement trop longue et contient trop d'informations, une coupure reste possible. Mais en règle générale, trop de candidats renoncent à rendre les structures complexes et proposent des énoncés segmentés trop éloignés du texte et du style d'origine. Ceci étant, il faut absolument éviter le calque des structures. Ainsi, il va sans dire que



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

l'occupation multiple de la première position est à bannir, c'est-à-dire que le verbe de la principale ou de l'énonciative indépendante doit en allemand occuper impérativement la deuxième position. Il faut donc absolument se garder de conserver la syntaxe d'origine, dès lors que la phrase française commence par un complément circonstanciel et *a fortiori*, par un double circonstanciel, sous peine d'aboutir à des énoncés fautifs et incompréhensibles. Notons que ces erreurs de construction sont faites indifféremment par des candidats germanophones et francophones.

Voici quelques exemples de calques, à commencer par la mise en relief en français, alors que l'allemand joue sur la place des éléments :

- « C'est à Castelnau que je fus nommé, en 1961... » a été traduit par « \*Es war in Castelnau, wo ich 1961 angestellt wurde » (au lieu de : « 1961 wurde ich in Castelnau ernannt... » ou « In Castelnau wurde ich 1961 ernannt... »)

- « C'est par cette scène que le roman s'ouvre... » a été rendu par « \*Es ist mit dieser Szene, mit der der Roman eröffnet... » (au lieu de « Der Roman beginnt mit dieser Szene... »)

- « Mais l'édition 2022 de ce rapport » a été traduit par « Aber die Ausgabe des Jahres 2022 dieses Berichts » (au lieu de : « Aber die 2022er Ausgabe dieses Berichts » ou « Aber die Ausgabe dieses Berichts aus dem Jahr 2022 »)

- « au dernier étage du 18, rue des Carmes » se traduit par « im letzten Stock/in der letzten Etage der rue des Carmes Nummer 18 » (et non pas : « ... in der Straße Nummer 18 von Carmes »)

- « L'annonce, mardi, de RWE... » : « die am Dienstag erfolgte Ankündigung von RWE... » et non pas « \*Die am Dienstag Ankündigung von RWE »

- « La nuit, l'œil de la bête, les murs rouges [...], tout me transporta dans un passé indéfini » est un exemple de phrase mal comprise qui a été, de surcroît, rendu sans respecter la place du verbe : « In der Nacht, \*das Auge des Tiers, die roten Wände [...], all das brachte mich in eine undefinierbare Vergangenheit zurück »

- dans l'énoncé « [le chien] hurle si fort toutes les nuits » il faut respecter l'ordre des compléments (temps – lieu – manière) : « [der Hund] heult jede Nacht so laut » (et non pas « heult \*so laut jede Nacht »).

## 4. Prononciation

Il va sans dire que le jury accorde une attention toute particulière à la bonne réalisation phonétique et prosodique de la traduction. En effet, un professeur d'allemand doit être capable de prononcer correctement la langue cible, d'entendre les erreurs de ses élèves et de les corriger. La prononciation et l'accentuation sont donc des critères à part entière dans l'évaluation de cette épreuve.

## Conclusion

L'épreuve de thème étant difficile, il faut bien la préparer pendant toute l'année et s'exercer très régulièrement, tout en lisant de façon constante la presse française et germanophone. Le jury attend la



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

production d'un texte fluide, clair, immédiatement compréhensible, sans faute de langue caractérisée, et dont le sens se rapproche autant que faire se peut du texte de départ.

Pour cela, le candidat doit exploiter l'ensemble des vingt minutes dont il dispose (il ne sert à rien de terminer la traduction en un quart d'heure car le temps ainsi gagné n'est pas reporté sur la discussion) afin de réfléchir tout en parlant à la meilleure solution pour transposer la phrase sur laquelle on travaille. Les 10 minutes de reprise sont très importantes car elles permettent au candidat de corriger les erreurs les plus graves ou d'améliorer certains passages, sachant que le jury retient comme traduction définitive la dernière proposition du candidat.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ANNALES

### Textes de presse

#### Texte 1

En Allemagne, l'énergéticien RWE va fermer ses centrales à charbon d'ici à 2030

Longtemps l'un des plus gros émetteurs de CO<sub>2</sub> d'Europe, le géant allemand de l'énergie RWE [...] a annoncé, mardi 4 octobre, vouloir arrêter la production d'électricité au charbon d'ici à 2030 dans le bassin minier rhénan, avançant de huit ans ses plans. « Nous allons mettre fin à la production d'électricité au lignite en 2030, soit deux fois plus vite que prévu », a déclaré le patron de RWE, Markus Krebber, lors d'une conférence de presse.

Cette décision survient alors que le gouvernement d'Olaf Scholz, qui se veut en première ligne de la transition énergétique en Europe, a été contraint de prolonger temporairement l'activité de plusieurs centrales à charbon pour faire face à la crise énergétique déclenchée par l'invasion russe de l'Ukraine. Le maintien en activité de plusieurs centrales jusqu'au printemps 2024 ne remet pas en cause l'objectif que s'est fixé la coalition de sortir du charbon en 2030.

L'annonce mardi de RWE, premier producteur d'électricité d'Allemagne, a vocation à incarner la volonté du chancelier social-démocrate [...] de tenir le calendrier. La crise énergétique, liée au tarissement du gaz russe qui fait flamber les prix, « concentre toute notre attention », mais « la crise structurelle de notre époque (...) est assurément le réchauffement climatique », a martelé M. Habeck.

Concrètement, trois centrales à charbon d'une capacité de 1 000 mégawatts chacune seront arrêtées d'ici à la fin de la décennie en Rhénanie du Nord-Westphalie (RNW), une région de l'ouest du pays régulièrement cible d'actions des militants écologistes contre l'extension des mines géantes de charbon à ciel ouvert. [...]

À cet égard, les habitants de Lützerath, une commune du bassin minier rhénan condamnée de longue date à disparaître pour permettre à la mine voisine à ciel ouvert de Garzweiler de s'étendre, pourront finalement conserver leur habitat, a déclaré la ministre de l'économie de la région de RNW, Mona Neubauer.

*Le Monde*, 4 octobre 2022





**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Texte 2**

Les Suisses votent en faveur de l'allongement d'un an du travail des femmes

Ce fut un scrutin marqué par un profond clivage entre la partie germanophone du pays alpin, favorable à la réforme, et les autres cantons. Les Suisses ont voté de justesse en faveur de l'allongement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans. Le oui l'a emporté avec seulement 50,6 % des voix, selon les résultats définitifs publiés dimanche 25 septembre.

Après deux tentatives avortées en 2004 et en 2017, Berne a donc recueilli suffisamment de voix pour appliquer son plan destiné à « stabiliser » le système suisse d'assurance vieillesse, soumis à une énorme pression, alors que l'espérance de vie augmente et que la génération des baby-boomers atteint l'âge de quitter la vie active.

La partie la plus controversée de la réforme exige que, comme les hommes, les femmes travaillent jusqu'à 65 ans, avant de pouvoir prétendre à une pension à taux plein. Un an de plus qu'à présent. Le Parlement a approuvé, en 2021, les mesures-clés de la réforme des retraites, qui comprennent également une hausse de la TVA (adoptée à 55 %, dimanche).

Pour les femmes du Parti socialiste suisse (PSS), le oui « n'est pas seulement un grand pas en arrière en matière d'égalité, c'est une gifle pour toutes les femmes ». (...) Les opposants à la réforme avaient souligné la discrimination salariale qui continue de frapper les femmes et estiment qu'il est injuste d'augmenter l'âge de la retraite pour elles sans d'abord résoudre ces inégalités.

Les partisans du oui ont souligné que demander aux femmes de travailler un an de plus n'est pas déraisonnable au regard des données économiques et démographiques. En 2020, les femmes en Suisse ont reçu en moyenne des pensions inférieures de près de 35 % à celles de leurs homologues masculins, selon le ministère suisse de l'économie.

*Le Monde, 25 septembre 2022*



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Texte 3**

Place aux hérétiques

En 1525, en Saxe, le moine Martin Luther s'insurge contre la vente des indulgences par l'Église pour financer la construction de la basilique Saint-Pierre de Rome. Le prêtre Thomas Müntzer le suit et appelle au soulèvement contre les seigneurs qui exploitent les paysans. Alors que châteaux et monastères sont pillés et incendiés, le premier se range du côté des princes, le second prend la tête de la révolte et lance le mot d'ordre : « omnia sunt communia » (« tout est à tous »).

Friedrich Engels va raconter et analyser cet événement pour doter le mouvement révolutionnaire allemand d'une mémoire collective et de figures héroïques, mais aussi pour inscrire les récentes révolutions de 1848 dans leur continuité historique, avec éclat. Comme le dit Éric Vuillard dans sa préface à la réédition de ce texte fondateur, « ses arguments sont limpides, explicites, son lyrisme tenu, sanglé dans le concept ». (...)

Si Engels insiste peu sur l'aspect proprement religieux de la pensée de Müntzer, le philosophe Ernst Bloch s'intéresse au contraire aux contenus culturels et religieux de ses discours. Dans son essai du début des années 1920, il voit dans son « prophétisme sauvagement enflammé » un mysticisme messianique et millénariste, précurseur des étonnants anabaptistes, dont le mouvement commence en 1525 et qui aspiraient au christianisme primitif. Tout en réclamant la restauration de leur ancien état d'« hommes libres, au sein de libres communautés », Müntzer enjoignait aux paysans de rejoindre le vieux mouvement hérétique d'une « marche qui mène droit au paradis ».

Cette épopée inoubliable, Gérard Mordillat avait avec Roberto Rossellini le projet de la déployer en un long métrage. Cela ne se fit pas. Il décida donc de proposer à Éric Liberge son scénario, pour une bande dessinée spectaculaire, une longue fresque historique qui donne des visages à ces foules populaires, en s'inspirant des scènes de liesse peintes par Pieter Brueghel l'Ancien et des danses macabres.

*Le Monde diplomatique, janvier 2023*



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Textes littéraires

### Texte 1

Avant de reprendre le chemin de la montagne, le petit groupe se tourna une dernière fois vers la silhouette du mas de Can Barris, qui s'effaçait sous la pluie glacée. Ils savaient que cette bâtisse leur survivrait, et que les larmes qu'ils avaient versées entre ses épais murs de pierre rejoindraient celles d'autres tragédies, oubliées elles aussi. De la route principale du Perthus, à des kilomètres de là, leur parvenait la rumeur étouffée des sirènes et des bombes lâchées sur les convois de dizaines de milliers de réfugiés. Eux avaient choisi le col enneigé de Lli pour passer la frontière espagnole.

Eux, c'était tout ce qu'il restait du rêve républicain.

Un muletier les guidait sur les sentiers escarpés, pressant de sa baguette les pas d'un âne las et somnolent. Le manteau de neige qui recouvrait les alpages atténuait les quelques bruits qui montaient de la vallée endormie et, tout en conversant à voix basse, le petit groupe guettait chaque son et prenait soin de contourner les villages habités pour ne traverser, en un cortège silencieux, que ceux dont les ruelles étaient désertes et les volets clos.

Ils avaient fui Figueras deux jours plus tôt, d'abord dans un convoi de voitures officielles, puis à pied lorsque l'aviation avait commencé à mitrailler les routes encombrées par l'avancée instinctive d'une marée humaine désorientée. Une foule d'hommes, de femmes et d'enfants haletants comme des naufragés, qui fuyaient vers la France avec pour seule boussole l'horizon aveugle de ce que serait leur vie d'après. Ils abandonnaient leur village, leur maison, leur famille, leurs pauvres outils posés au milieu des champs au repos [...]; ils laissaient leur pays aux autres, pressentant qu'ils n'auraient pas leur place dans ce qu'il deviendrait.

En apercevant au loin les mines de Canta, Manuel Azaña, le chef du groupe et président de la République espagnole déchu, ne put réprimer un frisson en pensant aux trésors du musée du Prado [...].

Sylvie Le Bihan, *Les Sacrifiés*, Denoël, 2022



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Texte 2

Je me souviens des mains d'Akhmatova, de leur lumière. Du bois de noisetier écorcé. Comme elles ramenaient le châle espagnol sur ses épaules. Elle avait cette haute science des femmes qui s'enveloppent des ondes de l'univers. Quand elle mangeait un pain dur comme une brique, la voie lactée laissait des miettes sur ses genoux. La rose rouge brûlant dans ses cheveux, elle la donne à Chakalik, l'enfant des voisins. Le poète Blok aura eu le temps de voir et le châle, et la rose, et de les peindre dans un poème à elle dédié. Les poèmes durent plus longtemps que les photos. Ils sont bien plus précis.

Dans la Russie des années trente et quarante, les poètes étaient l'ennemi majeur. La main de l'ours plongeait dans les fenêtres des maisons de poupées où survivait un peuple. Les concierges et les femmes de ménage dénonçaient toute visite suspecte, cela faisait partie de leur métier. Des voitures noires aux ailes de pluie noire (...) s'arrêtaient devant la maison marquée au front par l'ombre de la délation. On emportait quelqu'un comme on rafle un bout de pain sur la table. Le pain serait broyé.

L'ours Staline n'aime pas la poésie. L'ancien séminariste qu'il est flaire le dieu vivant, sait qu'il peut faire son terrier dans un poème d'amour, prêt à bondir sur toutes les conventions. La patte de l'ours pousse loin dans les chambres, les placards. Elle racle. Staline a toujours craint Anna Akhmatova. Il met son fils aux fers, un parmi des millions dans la fournaise. Elle, il ne la touche pas. La vie affreuse et inestimable fera en sorte que, libéré grâce à l'ardeur de sa mère, le fils d'Anna deviendra avec elle glacial et distant. Elle continuera d'écrire sur les noces de la douleur et de l'amour. Les poètes sont des monstres d'aimer la vie qui les brise. Même leurs malédictions sont plus belles que nos sourires.

Christian Bobin, *Les poètes sont des monstres*, Lettres Vives, 2022



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Texte 3**

Il n'y a pas toujours eu des trains de nuit presque vides fonçant vers la mer à travers la pluie. Comment faisaient les hommes pour se sentir exister, alors ?

J'aurais pu réserver une couchette en première classe. J'avais préféré voyager en seconde, sans couchette. J'avais choisi l'inconfort et les brûlures de mégots des banquettes, les odeurs et les courants d'air, la lumière terne qui sourd des plafonniers. J'avais voulu sentir le froid de la nuit. On ne l'éprouve bien que comme ça, quand il vous empêche de dormir dans un compartiment de seconde classe dont le chauffage est en panne. Vous bâillez, vous grelottez par instants, et vous finissez par allumer une nouvelle cigarette parce qu'il n'y a rien d'autre à faire. Bâiller, grelotter, fumer, rêver à la chaleur d'une femme.

La femme à laquelle je rêvais ne m'attendait pas. Se souvenait-elle seulement que j'existais ? Nous ne nous étions vus qu'une fois, deux mois auparavant. Elle était de passage à Paris. Nous nous étions rencontrés chez des amis communs. On nous avait présentés. Elle m'avait souri. Au cours de la soirée nous avons échangé quelques phrases. Rien de plus. Elle repartait le lendemain pour son île.

Depuis, je m'étais renseigné auprès de mes amis. Son île est minuscule. De son jardin, m'avait on dit, de quelque côté qu'on se tourne, on voyait la mer. Je l'avais imaginé là-bas. Tout le froid de la mer autour de cette chair de femme. Elle peignait. Je m'étais procuré ses catalogues d'exposition. Des grèves. Des landes. Des ciels. Jamais une silhouette, jamais un visage. Comme si le monde avait été désert autour d'elle.

J'avais laissé passer du temps. Je suis comme un champ, sillons tracés, en plein vent. Les visages s'y déposent comme des graines. La plupart meurent, ou bien des oiseaux les picorent. Le sien avait germé, poussé, s'était épanoui en moi. Un matin, quand je m'étais éveillé, il tenait toute la place.

Georges-Olivier Châteaureynaud, *Le jardin dans l'île*, Zulma, 2005



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## SOURCES DES TEXTES À TRADUIRE

### Presse

- « Les Suisses votent en faveur de l'allongement d'un an du travail des femmes », *Le Monde*, 25.09.2022
- « Iris Knobloch, trop allemande pour le Festival de Cannes ? », *Courrier International*, 03.01.2023
- « Remettre en cause la figure d'Otto von Bismarck, est-ce de la "cancel culture" ? », *Courrier International*, 03.01.2023
- « En Allemagne, les Verts assument désormais une politique éloignée de leurs fondamentaux », *Le Monde*, 21.10.2022
- « L'Allemagne reconnaît l'Holodomor comme un génocide », *Le Monde*, 01.12.2023
- « La Chine, un marché incontournable pour les grandes marques allemandes », *Mediapart*, 2 novembre 2022
- « Les atrocités de la guerre en lumière », *Le Monde*, 11 janvier 2023
- « L'Allemagne perd un artisan de sa réunification », *Libération*, 1<sup>er</sup> septembre 2022
- « Cultures en danger de mort », *Le Monde diplomatique*, décembre 2022
- « Des Habsbourg à l'UE, Vienne entre deux mondes », *Libération*, 12 janvier 2023
- « Place aux hérétiques », *Le Monde diplomatique*, janvier 2023
- « France-Allemagne, un couple en thérapie », sur Arte : regards croisés sur le « tandem » franco-allemand, *Le Monde*, 21 janvier 2023
- « Hinterland » : un tueur en série dans la Vienne expressionniste d'après-guerre, *Le Monde*, 28 décembre 2022.
- « Ulrike Malmendier, la nouvelle « sage » qui bouscule le débat économique en Allemagne », *Le Monde*, 1<sup>er</sup> décembre 2022
- « En Allemagne, demander une carafe d'eau est un sacrilège », *Le Point*, 8 août 2022
- « Cannabis récréatif : l'Allemagne vise une légalisation pour 2024 », *Libération*, 22 octobre 2022
- « La mort de Hans Belting, historien de l'art spécialiste du statut des images », *Le Monde*, 13 janvier 2023 »
- « En Allemagne, l'énergéticien RWE va fermer ses centrales à charbon d'ici à 2030 », *Le Monde*, 4 octobre 2022

### Littérature

- Hélène Lenoir, *Pièce Rapportée*, Les éditions de Minuit, 2011
- Georges-Olivier Châteaureynaud, *Le jardin dans l'île*, Zulma, 2005
- Philippe Delerm, *La première gorgée de bière*, Gallimard / L'arpenteur, 1997



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Michel Winock, *Jours anciens*, Gallimard, 2020  
Laurent Mauvignier, *Les histoires de la nuit*, Les éditions de Minuit, 2020  
Catherine Clément, *Cherche-Midi*, Stock, 2000  
Christian Bobin, *Les poètes sont des monstres*, Lettres vives, 2022  
Pierre Michon, *La Grande Beune*, Gallimard, 2006  
Sylvie Germain, *Le vent reprend ses tours*, Albin Michel, 2021  
Milan Kundera, *Les testaments trahis*, Gallimard, 1993  
Andreï Makine, *L'archipel d'une autre vie*, Seuil, 2016  
Marie-Hélène Lafon, *Histoire du fils*, Gallimard, 2022  
J.M.G. Le Clézio, *Révolutions*, Gallimard, 2003  
Sylvie Le Bihan, *Les Sacrifiés*, Denoël, 2022  
Philippe Claudel, *La Petite Fille de Monsieur Linh*, Stock, 2005  
Lise Kervennic, *Les marchands de Paris*, Flammarion, 2023  
Nolwenn Le Blevennec, *Les amies*, Paris, Gallimard, 2023  
Pierre Assouline, *Lutetia*, Paris, Gallimard, 2005



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**VERSION ORALE**

**(TRADUCTION DE L'ALLEMAND EN FRANÇAIS)**

*Rapport présenté par Lucien Boulaire, Mandana Covindassamy et Adrien Dejean*

**Statistiques**

Nombre de candidats interrogés : 59

Moyenne : **4,26/20**

Rappel des moyennes des années précédentes. 2022 : 5,45/20 ; 2021 : 4,83/20 ; 2020 : 5,54/20 ; 2019 : 3,99/20

Répartition des notes :

Notes	Nombre de candidats :
0	7
0,25	5
0,5	8
1	6
2	5
3	3
4	2
5	5
6	3
7	4
8	-
9	1
10	1
11	-
12	2
13	2
14	3
15	2

Pour cette session 2023, la moyenne de l'épreuve de version orale s'élève à 4,26/20, soit une baisse significative par rapport à l'an dernier, confirmant ainsi la baisse des résultats observée à l'épreuve de version écrite.

Force est de constater que cette année, la proportion de notes inférieures à 4/20 a sensiblement augmenté par rapport à l'année précédente (52% des notes attribuées à la session 2022 contre 61%





# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

pour la session 2023). De tels résultats sont dus à un manque manifeste de préparation à l'épreuve, notamment pour les notes les plus basses (comprises entre 0 et 1). Comme chaque année, la note minimale sanctionne des lacunes rédhibitoires dans la maîtrise du français, que ce soit au niveau de la morphosyntaxe de base ou de la maîtrise du lexique. Certains candidats ont proposé des traductions dont le niveau de langue était si faible qu'il leur a été impossible de corriger les erreurs les plus grossières lors de la reprise. Nous attirons l'attention des candidats concernés sur le fait que la maîtrise approximative de la langue de tous les jours ne saurait satisfaire aux exigences de l'épreuve de version orale, cette dernière supposant une grande rigueur et une attention de tous les instants aux subtilités des deux langues pour produire une traduction aussi fidèle que possible au texte de départ. Un niveau C1/C2 en français est donc un prérequis fondamental pour s'y préparer sereinement. Le jury a malheureusement dû constater à de nombreuses reprises que cette condition n'était pas remplie et a pour cette raison attribué la note minimale. Rappelons à ce sujet que la note de 0/20 à l'épreuve de version n'est éliminatoire que si le candidat a obtenu la même note à l'épreuve de grammaire, ce qui ne s'est fort heureusement pas produit de trop nombreuses fois lors de cette session.

Outre les cas très particuliers que nous venons de mentionner, bon nombre de prestations ont été jugées suffisamment indigentes pour se voir attribuer des notes extrêmement basses (comprises entre 0,25 et 4/20). Si le niveau de français des candidats en question n'était pas aussi inquiétant que celui des candidats ayant obtenu 0/20, c'est leur maîtrise de l'allemand qui a été jugée nettement insuffisante, certaines lacunes rendant le texte parfois méconnaissable voire inintelligible en maints endroits. Il est aussi arrivé que des candidats ne parviennent pas à achever leur traduction au terme du temps qui leur était imparti<sup>6</sup>. Le jury rappelle que l'entretien n'est pas censé permettre au candidat de terminer son exposé. Il doit lui donner la possibilité d'amender les passages les plus problématiques de sa première proposition. Une traduction inachevée est donc considérée comme lacunaire et toute omission est lourdement pénalisée.

On le voit, les exemples susmentionnés trahissent tous un manque de préparation à l'épreuve, que ce soit en termes de gestion de temps ou de maîtrise des deux langues et des techniques élémentaires de la traduction. Ce manque peut être pallié grâce à un entraînement régulier. Nous ne le dirons jamais assez : il faut s'entraîner spontanément à la traduction plusieurs fois par semaine, lire dans les deux langues des textes en prose classiques ou plus récents, se tenir au courant de l'actualité en fréquentant assidûment la presse écrite et s'appropriier les termes et tournures qui lui sont propres. Ce n'est que de cette manière que les candidats pourront plus facilement repérer les difficultés récurrentes que pose la transposition de l'allemand vers le français. Ils gagneront ainsi en assurance et en rapidité.

Nous avons cependant entendu des traductions correctes, voire fort satisfaisantes, même si ce fut malheureusement peu fréquent lors de cette session. Le jury souhaite attirer l'attention sur le fait qu'il a attribué des notes tout à fait honorables (supérieures à 14/20) à des candidats dont les productions étaient loin d'être parfaites, mais qui témoignaient d'une part d'une maîtrise jugée suffisante à ce niveau des règles de la morphosyntaxe allemande et française et qui faisaient d'autre part la démonstration d'un certain savoir-faire lors de la transposition en français. Cela dit, contrairement aux sessions

---

<sup>6</sup> Pour mémoire, le candidat dispose de vingt minutes pour dicter sa traduction puis de dix minutes pour corriger les passages sur lesquels le jury a choisi de revenir.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

précédentes, le jury n'a pas pu attribuer cette année d'excellentes notes (supérieures à 16/20) car même après la reprise, ces prestations comportaient encore quelques erreurs parfois fort dommageables.

Avant de passer au rapport proprement dit, nous souhaitons revenir sur l'extrême hétérogénéité des sujets soumis à la sagacité des candidats. Le jury a bien conscience que chaque texte a ses spécificités et il en tient bien évidemment compte lors de l'évaluation.

**Les énoncés agrammaticaux** sont, comme chaque année, sévèrement sanctionnés et montrent à quel point les bases élémentaires de la syntaxe française ne sont pas maîtrisées. Le jury tient à souligner qu'avant toute chose, les traductions proposées doivent être intelligibles et grammaticalement correctes. Dans de nombreux cas, la syntaxe allemande ne saurait être calquée. Que penser par exemple de la proposition suivante : « \*Un concept comment les deux maisons pourraient être liées, il n'y a pas. » (pour traduire : « Ein Konzept, wie beide Standorte miteinander verbunden werden könnten, gibt es nicht. ») ? Le complément d'objet « ein Konzept », ici placé en première position, doit être placé immédiatement après le verbe conjugué lors de la transposition en français : « Il n'existe pas de projet prévoyant de relier les deux sites. ». **Les interrogatives indirectes** ne sauraient, elles non plus, être traduites mot à mot : « gewisse Sorgen [...], ob die Energiewende unideologisch verlaufen kann » peut se dire « quelques inquiétudes relatives à la possibilité de procéder à la transition énergétique sans idéologie », mais non « \*certaines inquiétudes si le changement énergétique ne peut avoir lieu de manière non idéologique. ». La traduction des **conjonctions de subordination** a parfois posé des difficultés, notamment celle de « wie ». Ainsi, « Sehr artig war es auch, wie Alexander im Lustwandeln ahnte, wenn der Dozierende stehenbleiben wollte. » ne peut être traduit par « \*C'était aussi très poli la manière que Alexander devinait pendant la balade que le récitant voulait s'arrêter. ». Pour être traduits correctement, les subordonnants « wie » et « wenn » doivent être développés : « Il était aussi très plaisant de voir la manière dont Alexandre avait l'intuition, pendant la promenade, des moments où le maître voulait s'arrêter. » Dans le cas suivant : « er schämte sich oft selber, wie genau er es kannte. » (« il éprouvait souvent un sentiment de honte de si bien le connaître »), il n'est grammaticalement pas possible de proposer « \*il avait souvent honte à quel point il le connaissait. »

La correction de la **conjugaison** et des **accords** est un point auxquels les candidats doivent accorder la plus grande vigilance. Le jury se voit dans l'obligation de sanctionner lourdement des erreurs aussi graves que « il se \*croya » (au lieu de « il se crut »), « il \*pressentissait » (au lieu de « il pressentait »), « une porte \*s'ouvra » (pour « s'ouvrit ») ou bien des problèmes d'accord tels que « en \*plein nuit », « \*chacun de ses taches de beurre », « \*les premières clients », « une des collections \*le plus important de l'Europe ». On déplore aussi le fait que de nombreux candidats commettent des confusions sur le genre de certains termes très courants comme « main », « façon », « manière », « quartier », « parti », « rencontre », « tâche », « cour » ou encore « dispute », erreurs qui ne sont pas admissibles au niveau du concours de l'agrégation.

L'inventivité lexicale n'a pas davantage sa place à l'oral. La « \*sollanéité » ne tient pas lieu de « solennité », le « \*théoréticien » de « théoricien », la « calvacité » de « calvitie », sans parler de la « \*Prussie », qui est un pays n'ayant jamais existé ; des scores ne sont pas « \*prognosticés » mais « pronostiqués ». Le jury s'est aussi longuement interrogé sur le sens de l'expression « une \*èche de roses » pour traduire « Rosenstrauch » (« un rosier en buisson » ou « buisson de rosiers »)



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Outre les énoncés agrammaticaux et les **barbarismes**, les **non-sens** font eux aussi l'objet de fortes pénalisations et ils ont été très nombreux cette année. Les candidats qui en commettent semblent souvent pris de panique et perdent complètement de vue l'intelligibilité des énoncés qu'ils produisent. Comment comprendre la traduction de « besonders wenn er sie [= eine Erfahrung] achtzigjährig nannte » par « notamment quand il l'appelait d'une durée de dix-huit (sic) ans », alors qu'il aurait fallu proposer : « notamment lorsqu'il disait que c'était une longue expérience de quatre-vingts ans » ? De même, on comprend mal comment la phrase « ebenjene [...] Streitsucht, mit der Selma dann *den* Mann überziehen sollte, der, kein Jude und von ihrem Aussehen geblendet, sie zu Anfang des 20. Jahrhunderts geheiratet [...] hatte. » peut être traduite par « \*ce besoin maladif de conflit par lequel Selma attirerait le bon, lui qui non juif et attiré par son apparence, l'épousa au début du XXème siècle » (au lieu de : « cette soif de querelle [...] que Selma allait déverser sur l'homme qui, sans être juif, l'avait épousée au début du XXème siècle, ébloui par son apparence. »). Cette proposition conjugue un énoncé agrammatical dans la construction du groupe verbal relatif, un contresens (sur le verbe « überziehen ») et une inexactitude rendant l'ensemble inintelligible. Nous rappelons aux candidats qu'il est préférable de proposer une traduction comportant des erreurs plus ou moins graves plutôt que de produire des énoncés dépourvus de sens.

Les candidats au concours de l'agrégation doivent s'attendre à traduire des textes posant plusieurs problèmes **d'analyse morphosyntaxique**. Ils doivent être en mesure de décoder rapidement et efficacement des énoncés complexes pour en proposer une traduction satisfaisante. Or, il faut le reconnaître, de nombreuses structures ne sont pas maîtrisées et l'analyse précise de la syntaxe a souvent été négligée. Nous souhaitons ici donner plusieurs exemples pour permettre aux futurs candidats de se préparer au mieux à l'épreuve.

Considérons l'énoncé suivant : « Ist das rechtswidrige Gewalt ? Das ist sie nur dann, so steht es im Nötigungsparagraphen, wenn sie als „verwerflich“ anzusehen ist. ». Le candidat en a proposé la traduction suivante : « S'agit-il de violence illégale ? Si tel est le cas, c'est stipulé dans un article de nécessité (sic) quand ces actes sont considérés comme condamnables ». On voit ici que la structure « nur dann, wenn » n'a pas été aperçue et que l'incise a été amalgamée avec le groupe verbal dépendant introduit par « wenn ». Une solution possible aurait été : « S'agit-il de violence illégale ? Ce n'est le cas que lorsque cette dernière est considérée comme condamnable, comme le stipule le paragraphe portant sur la (notion de) contrainte. »

La structure « eher... als dass » a laissé perplexes plusieurs candidats qui n'ont pas perçu la corrélation et ont proposé « davantage » ou « plutôt... comme si » au lieu de « plutôt que de ». Dans le même ordre d'idée, certains subordonnants sont purement et simplement ignorés. Ce fut par exemple le cas de « ehe » (synonyme de « bevor ») qui, dans l'énoncé « Aber ehe jemand in Aufregung verfällt » (« mais avant que quelqu'un ne s'affole ») a été traduit par « Mais on n'a jamais vu une telle excitation » (et corrigé lors de la reprise par « Jamais personne n'a accepté la proposition (sic) ») alors que la place du verbe conjugué montre bien que « ehe » introduit un groupe verbal dépendant. Il est même arrivé que l'anglais parasite la compréhension de certains passages, comme l'a par exemple illustré la confusion entre le subordonnant « als » et le « as » anglais...



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Les groupes relatifs sans antécédent sont eux aussi souvent malmenés. Dans un texte faisant référence aux conditions d'obtention de la nationalité suisse, on trouvait l'énoncé suivant : « Zudem kommt für die Einbürgerung nur infrage, wer eine der Landessprachen mündlich und schriftlich auf Niveau B1 spricht. » (que l'on pourrait traduire par : « En outre, ne peuvent prétendre/se porter candidats à la naturalisation que ceux qui maîtrisent l'une des langues officielles (du pays) à l'oral et à l'écrit au niveau B1 »). En traduisant cette phrase par « À cela s'ajoute pour l'obtention de la citoyenneté la question du niveau de langue parlé et écrit requis, B1 », la candidate montre qu'elle ne maîtrise pas l'expression très courante « infrage kommen », qu'elle élude le pronom « wer », commettant ainsi un lourd contresens et qu'elle ne traduit pas le terme de « Landessprache ».

Plus inquiétant encore, le repérage de structures passives simples ou l'analyse des groupes participiaux a souvent posé problème. Il n'est pas admissible, à ce niveau, de traduire l'énoncé « [der Pastor], der ihnen zwei Jahre zuvor von dem gestrandeten Missionar Elekana versprochen wurde » par « [le pasteur] qui deux ans auparavant leur avait promis les plages de sable (sic) de la mission (sic) Elekana » (au lieu de : « [le pasteur] dont la venue leur fut promise deux auparavant par le missionnaire Elekana qui avait fait naufrage. »). Il n'est pas non plus admissible d'achopper sur l'analyse d'un groupe participial pourtant simple et de ne pas parvenir à se corriger. Traduire « Die paar Waggons, die zwischen Peine und dem wenige Kilometer südlich gelegenen Groß Ilsede verkehren. » (« Les quelques wagons qui circulent entre Peine et le village de Groß Ilsede situé à quelques kilomètres au sud ») par « Les quelques wagons qui transitent entre Peine et le petit kilomètre au sud de Gross Ilsede » est pour le moins absurde.

Pour conclure ce paragraphe, nous incitons les candidats à ne pas « arranger » leur traduction en fonction de ce qu'ils croient avoir compris lors d'une première lecture trop rapide. Une candidate a par exemple proposé pour l'énoncé « Die FPÖ profitiert von ihrer fundamentalen Oppositionsattitüde gegen das System in allen genannten Krisen » la traduction suivante : « L'extrême-droite (FPÖ) en profite pour s'opposer au système dans toutes les crises précitées ». On remarque ici que le complément prépositionnel introduit par « von » a été escamoté (et traduit comme s'il s'agissait de l'anaphorique « davon ») pour créer ensuite un groupe infinitif à valeur de but qui est absent du texte allemand. Il aurait fallu par exemple proposer : « Le Parti Libéral autrichien (extrême-droite) récolte les bénéfices de sa posture d'opposition radicale au système dans toutes les crises susmentionnées. »

En ce qui concerne la **morphologie verbale**, les erreurs ont été, cette année encore, fort nombreuses. Il est très inquiétant à ce niveau de confondre le présent et le prétérit des verbes, qu'ils soient forts ou faibles. Par exemple, « Sie stoßen auf... » ne se traduit pas par « Ils se heurtèrent à... » mais par « ils se heurtent à... ». Le jury a aussi entendu « Une image qui corrobore parfaitement \*à ce péché de jeunesse aux lourdes conséquences \*duquel on se plaint » pour « Ein Bild, das unweigerlich kollidierte mit jener folgenschweren Jugendsünde, über die [...] nur gewispert wurde » (au lieu de : « Une image qui se télescopait inévitablement avec ce péché de jeunesse lourd de conséquences et dont on ne parlait qu'en chuchotant. »).

Bien que la **distinction entre passé simple et imparfait** fasse partie des grands classiques de la traduction de l'allemand vers le français, bon nombre de candidats semblent ne pas s'y être suffisamment préparés en amont. Nous rappelons à cet égard que la traduction du temps doit s'appuyer



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

sur des éléments contextuels. Ainsi « Wien, das [...] ihn doch erst schuf » ne peut pas être traduit par « Vienne qui le créait pourtant alors ». La présence de l'adverbe « erst » indique qu'il s'agit du point de départ d'un changement. L'utilisation du passé simple est donc ici de rigueur : « Vienne qui cependant le créa ».

Comme dans les précédents rapports, nous souhaitons à nouveau attirer l'attention sur la **traduction du subjonctif I**. Trop de candidats continuent de penser qu'un subjonctif I présent doit être systématiquement traduit par un conditionnel, ce qui n'est le cas que lorsque la concordance des temps en français l'exige : quand le verbe au discours direct est au futur, il passe au conditionnel au discours indirect si le verbe introducteur est conjugué au passé. Outre ce problème récurrent, nous avons aussi constaté que certains candidats traduisaient le subjonctif I présent par un présent de l'indicatif en français sans se soucier du temps du verbe introducteur. Par exemple, « [der Steppenwolf beteuerte], er sehne sich nach dem Leiden » a été traduit par « il aspire à la souffrance » alors qu'il aurait fallu utiliser ici un imparfait de l'indicatif car le verbe introducteur du discours indirect est conjugué à un temps du passé.

Outre la question des temps et des modes, la traduction des verbes modaux reste une difficulté que de trop nombreux candidats ne parviennent pas à surmonter lorsqu'ils confondent **modalité et modalisation**. Ainsi, « diese Aufgabe mag sich ein Freund der Heimatgeschichte stellen » ne signifie pas « il a bien dû se la donner » mais « un ami de l'histoire du terroir/de l'histoire locale pourrait bien se donner pour tâche... ». « ..., dessen Gebeine exhumiert und in alle Windesrichtungen verstreut werden sollten » ne signifie pas « dont les ossements ont dû être exhumés et dispersés dans toutes les directions » mais « dont les ossements devraient être exhumés et dispersés à tous vents. »

La morphologie verbale n'a pas été la seule à poser problème. La **morphologie nominale**, et notamment la **distinction entre le singulier et le pluriel**, a elle aussi été négligée. Il s'agit là d'une tendance que la commission de version orale avait déjà relevée dans les rapports précédents et qui semble hélas se confirmer. Les substantifs « Inseln » et « Energien » sont au pluriel et non au singulier. Inversement, les substantifs « Motiv » et « Erinnerung » sont au singulier et non au pluriel. Il n'est pas possible de traduire le syntagme « der nächste Gegenstand » (« l'objet le plus proche ») par « les objets sur son passage ». « Trockene Sommer » se traduira par « des étés secs » (mais non par « l'été sec ») et « seine Nachfolger » par « ses successeurs » (et non « son successeur »). De telles erreurs montrent que certains candidats ne maîtrisent pas la déclinaison des articles et des adjectifs épithètes, lacune qu'il faut impérativement combler à ce niveau. Le contexte et le bon sens peuvent aussi permettre d'éviter de telles bévues. Nous avons par exemple entendu à deux reprises le syntagme « die verkehrsreichste Straße der Welt » traduit par « les voies fluviales les plus empruntées du monde ». Ne pas se rendre compte que le substantif « Straße » est au singulier est déjà très grave en soi, mais le contexte indiquait clairement que le syntagme ci-dessus renvoyait au Rhin et au Rhin seulement. Dans ce cas, pourquoi utiliser un pluriel ?

La version orale suppose aussi des **connaissances générales de civilisation et d'actualité** que l'on est en droit d'attendre de tout professeur agrégé d'allemand. Ces connaissances permettent de comprendre et donc de traduire les textes tirés de la presse, mais également les extraits littéraires.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Ignorer la composition de la coalition gouvernementale conduit à des aberrations telles que la traduction de « Ampel » (« la coalition en feu tricolore » ou encore « coalition regroupant le parti social-démocrate (SPD), les Verts et le parti libéral-démocrate (FDP) ») par « la coalition des partis \*chrétienne démocratique, social-démocrate et des Verts » puis par « la coalition noir-rouge-vert » (traduction qui, soit dit en passant, laisse planer un doute fâcheux sur la connaissance des couleurs des feux de circulation). Rappelons ici que les noms des partis politiques doivent être traduits de manière intelligible pour un lecteur francophone. « Unionspolitiker » (les responsables politiques de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) et de l'Union chrétienne sociale (CSU)) ne peut donc pas être rendu par les « politiciens de l'Union ». On rappellera à cette occasion que « Fraktion » se traduit par « groupe parlementaire » et non par « fraction ».

De même, les notions historiques relatives à l'espace germanophone sont réputées connues. On s'attend à ce que les candidats à l'agrégation sachent traduire « Vielvölkerkaiserreich » (empire plurinational ou multiethnique et non « territoire à multiples peuples ») dans un texte portant sur Vienne et l'empire austro-hongrois. Dans le même ordre d'idée, l'énoncé « die alldeutschen Imperialisten » (les impérialistes pangermaniques) a été traduit par « les impérialistes pour une domination totale allemande » alors que la notion de pangermanisme (« alldeutsch ») est un point fondamental de l'histoire allemande.

La traduction des termes institutionnels courants est également attendue. Laisser « Fondation « Preussischer Kulturbesitz » » ou « Freistaat Preußen » tels quels ne répond pas à l'exercice car il faut toujours avoir présente à l'esprit la nécessité de rendre la traduction accessible à un lecteur francophone. À l'inverse, les titres de journaux doivent être identifiés comme tels et n'ont pas à être traduits (on peut éventuellement spécifier que l'on parle du « journal *Die Welt* » ou de « l'hebdomadaire *Die Zeit* »). Le « Kölner Stadt-Anzeiger » est certes un journal local, mais au tirage suffisamment important pour qu'il soit connu des candidats. Le traduire par « le guide de la ville de Cologne » alors que le contexte indique clairement qu'il se fait l'écho des conclusions alarmistes d'un climatologue à propos de la sécheresse qui sévit en Allemagne est une incohérence pure et simple.

Et justement, de nombreux candidats ne maîtrisent pas le lexique propre à la presse : « die Boulevardpresse » (la presse à scandale ou la presse à sensation) ne semble pas connu lorsque l'expression « Längst ist es nicht nur medialer Boulevard » est traduite par « Il y a longtemps que ce n'est plus le seul boulevard médiatique ». Il en va de même pour le terme très courant « Aufmacher » (la « une » d'un journal, sa première page), qui a été traduit par « l'occasion ».

On s'attend également à ce que des éléments de la vie courante comme « Achterbahnfahrt » soient familiers des candidats : il ne s'agit pas d'une « autoroute à 80 km/h » mais d'un grand huit, donc, au sens métaphorique, de montagnes russes. « Ein Zylinder », dont il était manifeste dans le texte qu'il s'agissait d'un chapeau, n'est pas un « cylindre », mais un « haut-de-forme ».

S'il ne convient pas de traduire les noms propres en général, il en va différemment des noms de personnages historiques possédant une forme lexicalisée en français. Un texte évoquant « Alexander » et « Aristoteles » suppose de traduire leur nom par « Alexandre » et « Aristote ». À l'inverse, le jury s'est étonné d'entendre « Ludwig de Beethov » en guise de traduction de « Ludwig van Beethoven ». Dans le même texte, traduire « Beethovenfest » par « fête de Beethoven » ne convient pas, puisqu'il s'agit d'un festival, comme le contexte permettait de le déduire. Le bagage culturel attendu suppose de





# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

comprendre le sens d'expressions telles que « der verlorene Sohn », le fils prodigue de la parabole du Nouveau Testament, et donc de ne pas le traduire par « le fils perdu ».

Les candidats à l'agrégation doivent impérativement se tenir informés des actualités. Ne pas avoir entendu parler des nouveaux modes d'action de certains militants écologistes qui se collent au bitume en signe de protestation contre l'inaction climatique conduit à des quasi non-sens comme dans le cas suivant, où l'énoncé « Die Widerständler von der « Letzten Generation » pappen sich mit Sekundenkleber auf der Straße fest » a été traduit par « Les résistants de la « Dernière génération » se posent dans la rue avec des affiches à la va-vite » (au lieu de « Les militants de « Dernière Génération » se collent au bitume avec de la super-glu »). De même, alors que les inondations de la vallée de l'Ahr ont fait la une des journaux allemands et français, le jury s'est étonné d'entendre systématiquement « Ahrtal » ne pas être traduit.

Les candidats doivent apporter beaucoup de soin à régler les problèmes que pose la **spatialisation**, l'allemand disposant de ressources bien différentes de celles du français dans ce domaine. Outre les indications de lieu (on s'attend à ce que « hinten » soit traduit par « derrière » et non par « en bas », et « rechterhand » par « à [sa] droite » et non par « de la main droite »), les précisions relatives au directionnel et au locatif doivent être rendues, qu'il s'agisse d'une description spatiale concrète ou d'emplois métaphoriques. Ces questions englobent l'emploi des **prépositions** comme des **préverbes**.

Dans l'énoncé « blicklos abwesend starrten seine übermüdeten Augen in heftigen Kopfrucken vom Papier auf die leere Wand neben dem Kopf des Seminarleiters », la traduction « ses yeux épuisés, le regard vide et perdu dans ses feuillets, observaient le mur vide à côté de la tête du directeur du séminaire » ne rend notamment pas compte du mouvement de tête marqué par les prépositions « von » puis « auf » suivi de l'accusatif. On aurait pu proposer « avec de fortes secousses de la tête, il levait ses yeux exténués de son papier pour fixer d'un regard aveugle et absent le mur nu à côté de la tête du chargé de TD ». La traduction doit veiller à être intelligible : dans le même texte, traduire « Herr Blach saß Knöchel über Knie gelegt schräg gegen die Wand » par « M. Blach était assis les chevilles croisées sur les genoux contre le mur » (pour « M. Blach était assis de biais contre le mur, les jambes croisées à l'américaine/une jambe repliée sur l'autre ») ne permet pas de se représenter la position du corps de M. Blach.

On ne saurait assez souligner l'importance de distinguer l'accusatif et le datif. Dans l'énoncé « Die Havel schaukelte den Jungen in den Schlaf », l'utilisation de l'accusatif indique bien ici que la Havel « berçait le jeune garçon jusqu'à ce qu'il s'endorme » et non qu'elle « berçait le jeune garçon dans son sommeil ».

On insistera sur le sens de la préposition über + ACC (indiquant un passage, une traversée) qui, méconnu, mène à de totales incongruités : « die Wiesen, über die das Hochwasser wieder in die Auen fließen kann » traduit par « les prairies sur lesquelles la crue peut de nouveau s'infiltrer (sic) dans les nappes (sic) » ou pire encore : « les prairies au-dessus desquelles les inondations peuvent s'écouler à nouveau dans le fleuve (sic) » (au lieu de « les prairies que les crues peuvent emprunter pour se déverser ensuite dans d'autres prés »).

Les préverbes ont également donné lieu à des confusions. « Fährt man [...] die Havel hinauf, erlebt man einen weichen, weiten Fluss » a ainsi été traduit par « Si l'on navigue [...] sur la Have (sic), on



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

expérimente (sic) un fleuve calme et large ». On voit ici que le préverbe séparable qui précise le sens du verbe n'a pas été pris en compte (« Quand on remonte la Havel, on découvre un fleuve large et tranquille »). Dans le même texte, « an etwas vorbeifahren » a été confondu avec « an etwas entlanggehen » : « Das Schiff fährt an Altarmen vorbei » (« Le bateau passe devant des bras morts ») a été traduit par « le bateau passe le long de vieux bras d'eau (sic) ». « Sandbänke, von denen Vogelschwärme aufsteigen » a été traduit par « des bancs de sable desquels des hérons (sic) descendent » ce qui confine à l'absurde (traduction correcte : « des bancs de sable d'où s'envolent des nuées d'oiseaux »).

Quant à la morphologie des adjectifs dérivés de toponymes, elle ne doit pas désarçonner les candidats. Alors que la ville d'Endingen avait déjà été mentionnée dans le sujet, il n'est pas acceptable de traduire l'adjectif « Endinger » par « d'Endinger » puisqu'il est manifeste qu'il s'agit de l'adjectif dérivé du nom de ville.

Au-delà de la question spécifique des prépositions spatiales, **la traduction des prépositions** en général a posé de grandes difficultés lors de cette session. En voici quelques exemples.

La préposition « mit » a trop souvent été traduite par « avec », parfois de manière systématique. Par exemple, « Doch mit jedem Moment, den er in seiner Backstube knetete, rührte und formte, [...] vergaß er eines seiner Jahre » ne peut pas être rendu par « Mais avec chaque moment \*qui pétrit, mélangea et façonna dans son atelier [...], il \*oublia un de ses ans » mais bien par « mais à chaque moment passé à pétrir, à mélanger, à façonner [...], il oubliait une de ses années ». De même, « [er] lachte [...] mit einem Blick auf den Witzigen » se traduit par « il riait en regardant l'auteur du mot d'esprit » et non par « il riait avec un regard sur le blagueur ». « Während des Gehens mit erhobenem Zeigefinger und gefalteter Stirn stehenzubleiben » peut se rendre par « s'arrêter pendant la marche en levant l'index et en plissant le front », mais non par « s'arrêter pendant la marche avec l'index en l'air et le front froissé ».

Le sens concessif de la préposition « bei » doit être connu. Ainsi, « Bei all der [...] Informationsfülle wird man dem Autor trotzdem nicht in jeder Ordnung und Wertung [...] folgen wollen » ne signifie pas « Face à cette profusion d'informations [...], l'on ne saurait cependant suivre l'auteur sur chaque jugement de son objet d'étude », mais bien « En dépit de la profusion d'informations [...], on ne saurait suivre entièrement l'auteur dans son analyse [...] ».

La traduction littérale de la préposition « aus » par « de » dans « les ornements blancs des maisons se recourbent de l'obscurité » pour « Die weißen Buckel der Häuser wölben sich aus dem Dunkel » (au lieu de « les coupoles blanches des maisons s'arrondissent en sortant de l'obscurité ») conduit à un énoncé dépourvu de sens.

Le relateur « als » n'a pas à être traduit systématiquement par « en tant que » lorsqu'il précède un groupe nominal. L'énoncé « ein Bambusstängel als Angel » (une tige de bambou en guise de canne à pêche) ne peut être rendu par « une tige de bambou en tant que canne (sic) », de même que « Als kleiner Junge schlief er oft auf der Havel » (Quand il était enfant, il dormait souvent sur la rivière de la Havel) ne saurait être traduit par « En tant que petit garçon, il dormait souvent sur la rivière Have (sic) ».





# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Le jury est bien conscient du niveau de difficulté lexicale posé par certains sujets et adapte ses exigences, comme l'a souligné l'introduction, en fonction de la fréquence des termes. Les exemples donnés ci-dessous relèvent du **lexique** dont la maîtrise est attendue au niveau de l'agrégation. Certains faux-sens peuvent mener à de graves contresens et lorsqu'ils s'accumulent, ils sont susceptibles de rendre le texte méconnaissable.

Certaines prestations ont mis en évidence l'ignorance **de verbes à rection prépositionnelle de base** comme « zerbrechen an + DAT » (être brisé par qqch) confondu avec « brechen mit » (rompre avec), « beitragen zu » (contribuer à) traduit par « porter sur » ou encore « auf etwas setzen » (miser sur) traduit par « présenter ».

Des **expressions courantes dans la presse** comme « sich profilieren » (« s'affirmer » ou, en contexte, « gagner en stature ») ont donné lieu à des traductions erronées telles que « s'exprimer pour », « s'engager dans ce sens » ou « se spécialiser ». De même, « außer Frage stehen » doit être connu : « Dass der Staat Menschen helfen muss, die kein Geld haben, ihre Wohnung zu heizen, steht außer Frage » ne signifie pas « Pour conclure, le fait que l'État doive aider des êtres humains qui n'ont pas d'argent à chauffer leur appartement est hors de question », mais au contraire par « Pour finir, il est exclu de remettre en question l'aide que l'État doit apporter aux personnes qui n'ont pas d'argent pour se chauffer ». « Neuverschuldung » ne peut en aucun cas signifier « le recouvrement de la dette » mais bien « le nouvel endettement » ou le « réendettement ».

Parmi les **confusions lexicales** surprenantes, on notera la traduction de « Einerlei » (« monotonie ») par « détail » (Einzelheit) et de « [es war ja] einerlei » par « c'est en effet un lieu tout à fait unique » (au lieu de « au fond, cela ne changeait rien du tout »), de « erahnen » (pressentir) par « annoncer », de « himmlisch » (céleste) par « terrestre », de « genuin » (dans « ihr genuines Handwerk ») par « leur art génial » au lieu de « le métier qui leur revenait », de « unterwürfig » (obséquieux) par « soumis », de « Verlorenheit » (la déréliction) par « la perte » (Verlust), de « das Bürgertum » (la bourgeoisie) par « les citoyens », de « Anstrengung » (l'effort) par « exigence » (confusion avec « Anspruch »). « Betroffen » ne signifie pas « avec justesse » (il ne s'agit pas d'une cible qui aurait été atteinte, « getroffen ») mais « avec consternation ». « Literarisch » ne signifie pas « littéral » mais « littéraire ». On s'étonne d'entendre « Eiweiß » traduit par « œuf blanc » alors que la composition du lexème nominal montre qu'il ne peut s'agir que de « blanc d'œuf ». Confondre « anfangen » et « fangen » conduit à des absurdités : « In der Betrachtung des [...] Projektes <Second Move Kills> lässt es sich nirgends sonst anfangen als bei seinem monumentalen Ausmaß » ne signifie pas « Lorsque l'on observe le projet <Second Move Kills>, personne ne se laisse prendre sauf dans sa dimension monumentale » mais bien « Quand on considère le projet <Second Moves Kills>, on ne peut que commencer par souligner son ampleur monumentale ». « Braunkohleabbau » (l'extraction du lignite) ne saurait être traduit par « le démontage du charbon », ni « betuern » (affirmer, assurer que) par « déplorer » (puis par « constater » lors de la reprise). « Verlogenheit » (la duplicité, qui qualifie un caractère, une attitude) ne saurait être confondu avec « Lüge » (le mensonge). On peut aussi raisonnablement attendre d'un agrégé qu'il connaisse le sens de « verlieren » et ne traduise pas « ohne daß die Verlassene je ein Wort über die Ursache des Abgangs verloren hätte » par « sans que la laissée pour compte ne puisse recevoir la moindre explication au sujet de ce départ » mais bien par « sans que la fiancée abandonnée n'ait jamais dit un mot sur la cause de son départ ».



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Les **adjectifs ordinaux** doivent être connus. Le jury a pu entendre « für den zweitgrößten Partner der Ampel » traduit par « les deux plus grands partenaires de cette coalition tricolore » (au lieu de « pour le deuxième parti le plus important de la coalition »), ce qui laisse entendre que le candidat ne saisisse ni la différence entre le singulier et le pluriel, ni la distinction entre ordinal et cardinal.

Dans le même ordre d'idée, dans « Es gibt ja jenes Land noch, dessen Hauptstadt Bonn nicht mehr ist », « jenes » ne saurait être traduit par « un certain », mais bien par un article défini : « le pays dont Bonn n'est plus la capitale existe encore ». La méconnaissance du distributif peut entraîner des contresens : « drei weißen Unterteller mit jeweils salzigen Mandeln, Paprikachips und kleinen Salzstangen » ne signifie pas « trois ramequins blancs [...] dont chacun contenait des amandes salées, des chips au poivron (sic) et de petites barres salées », mais « trois soucoupes contenant l'une des amandes salées, l'autre des chips au paprika, et la dernière de petits sticks salés ».

Le sens des **adverbes** doit être maîtrisé afin de ne pas entraîner des contresens portant sur une phrase entière. « Sogar » ne saurait être traduit par « alors » ou par « par ailleurs » mais par « même ». « Allerdings » ne signifie pas « par ailleurs », mais « toutefois ». « Offenbar » ne signifie pas « ouvertement », mais « manifestement », « apparemment ». « Also » ne peut être traduit par « et là » au lieu de « donc ». Dans l'énoncé « Der Weg vom reaktionären Obrigkeitsstaat *hat* nun einmal ins faschistische Deutschland geführt » (« Le chemin emprunté par l'Etat autoritaire et réactionnaire a mené, qu'on le veuille ou non, à l'Allemagne fasciste »), la traduction de « nun einmal » par « bien » (« Le chemin de (sic) l'Etat d'autorité réactionnaire (sic) a bien mené à l'Allemagne fasciste ») n'est pas acceptable à ce niveau.

Le jury attend aussi que des **expressions idiomatiques** telles que « das Kind nicht mit dem Bade ausschütten » (« ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain ») soient connues, la traduction par « le fait que l'enfant ne soit pas ébranlé dans son bain » n'ayant guère de sens. De même, « damit ist Schluss » ne signifie ni « tout est dit », ni « avec cela, c'est la conclusion », mais bien « c'est désormais du passé ».

Le jury tient cependant à souligner aussi la qualité de prestations qui savent se libérer du mot à mot pour donner des **traductions souvent pertinentes et très claires**. Certains calques malencontreux ont été judicieusement évités. Ne pas traduire « die Misere » par « la misère », mais par « la situation désastreuse » montre que l'on tient compte du contexte et que l'on est soucieux de trouver le mot juste. Des propositions très fluides ont aussi été particulièrement appréciées : « Ressourcen werden über ihre Kapazitätsgrenzen hinaus genutzt » a été traduit par « L'exploitation des ressources naturelles dépasse les limites des quantités disponibles » ; « Wenn wir jetzt nicht eine grundlegende Veränderung hin zu einer natur-positiven Wirtschaft vollziehen, dann wird das Zeitalter des Menschen zur kürzesten Epoche der Erdgeschichte » par « Si nous n'entreprenons pas dès maintenant un profond changement vers une économie vertueuse pour la nature, l'humanité aura eu le règne le plus court de l'histoire de la planète Terre » ; « Für diese dramatischen Entwicklungen seien « wir » selbst verantwortlich, heißt es in der Erklärung » par « La déclaration l'affirme, nous sommes responsables du cours dramatique qu'ont pris les choses » ; « Subventionen müssen so reformiert werden, dass sie den Anreiz schaffen, umweltfreundlich zu wirtschaften » par « Les subventions doivent être réformées de telle sorte qu'elles encouragent une activité économique favorable à l'environnement ». On note ici le développement



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

pertinent du verbe « wirtschaften » qui ne peut être traduit par un verbe simple en français ainsi qu'une solution économe et élégante pour la traduction de l'expression « den Anreiz schaffen » (prendre des mesures incitatives). « Wer zum ersten Mal die Rampe des Kulturforums am Potsdamer Platz in Berlin hinaufläuft, würde nicht vermuten, dass... » a été traduit par « En montant les marches du forum culturel situé sur la Potsdamer Platz de Berlin, on ne se douterait pas que... », proposition qui évite le calque de la structure allemande « wer... (der)... ».

Ces quelques exemples montrent que le jury a eu le plaisir d'entendre de très bonnes propositions. Rappelons en conclusion qu'il n'attend pas des traductions parfaites, mais que l'épreuve exige des connaissances solides de l'allemand comme du français ainsi qu'une certaine aisance dans l'exercice de la traduction, aisance qui ne peut s'acquérir qu'au prix d'un entraînement régulier. Les exemples de sujets proposés leur permettront de se faire une idée du niveau de l'épreuve.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## EXEMPLES DE SUJETS

### Textes littéraires

#### Texte 1

Vor sieben Monaten, an einem sonnigen, aber kühlen Aprilmorgen des Jahres 1859, tauchte auf dem Friedhof Père Lachaise in der Trauergemeinde, die dem Sarg des auf so tragische Weise verunglückten Leon de Lafargue folgte, ein Zylinder auf, der sogleich die Aufmerksamkeit aller auf sich zog, ja es kam einen Moment lang zu einem höchst unwürdigen Getuschel, Köpfe wurden gereckt, Ellenbogen in die Seiten derer gestoßen, die noch immer angestrengt den Blick auf den Boden gesenkt hielten, als sei dort der stumme Vorwurf des Verstorbenen an den Kutscher zu vernehmen, der ihn überfahren hatte; und nur dem geistesgegenwärtigen Zugriff eines Sargträgers war es zu verdanken, dass der Geistliche nicht ins offene Grab stürzte, als er, die Weihwasserquaste in der erhobenen Hand, das Grab segnend, mit abgewandtem Kopf einen Schritt vor und ins Bodenlose trat. An dem Zylinder des Comte de Boncour war nicht die gewöhnliche Trauerbinde, ein weißes Stoffband, die Pleureuse angeheftet, sondern ein weißer, ins Graubläuliche changierender, elegant flauschiger Streifen, wie man sich zuflüsterte: eine Straußenfeder.

Schon zwei Tage später konnte man anlässlich der Beerdigung eines Mitglieds der Académie française, eines Romanciers und Astronomen, zwei ähnlich geschmückte Zylinder bewundern, und nach knapp sieben Wochen verrenkten sich Passanten in Berlin *Unter den Linden* die Häse nach einem Zylinder, der aus einer Droschke stieg und mit einer Straußenfeder geschmückt war, während solche Zylinder in Paris schon zum alltäglichen Straßenbild gehörten. Die Pariser Hutmacher aber bestürmten die beiden Großhändler für Schmuckfedern. Ein Boom setzte ein, wie man ihn seit der Merveilleuse und den Uniformhüten und -helmen unter Napoleon nicht mehr erlebt hatte. Die Preise der Federn stiegen von Woche zu Woche. Dann kam der Tag, da man in ganz Paris keine Straußenfeder mehr auftreiben konnte. [...]. Ein Engpass im Importhandel, den man den Kunden mit den langwierigen und umständlichen Transportbedingungen sowie einer Überforderung der Produzenten zu erklären versuchte.

Uwe TIMM, *Morenga* [1978], München, DTV. 2016



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Texte 2

Ende Mai 1863 ankern zwei Segelschiffe vor der Lagune, mit Fremden, die den Einwohnern lukrative Arbeitsverträge anbieten – auf der Kokosplantage einer anderen Insel oder in den Goldminen Kaliforniens. Doch sie stoßen auf taube Ohren, weil die Nukulaelaener<sup>7</sup> sehnlichst auf einen Pastor warten, der ihnen zwei Jahre zuvor von dem gestrandeten Missionar Elekana versprochen wurde. Erst als es heißt, man bringe sie an einen Ort, an dem sie mehr über Gott erführen, besteigen alle, die bei Kräften sind, die Beiboote, nehmen ihre Kanus oder schwimmen kurzerhand hinaus und gehen an Bord: Frauen, Männer, Kinder – im Blätterrock. Es sind Hunderte, von denen jene, welche die zwei Monate lange Passage überleben, sich bald in den Guano-Gruben<sup>8</sup> der Chinch-Inseln vor der peruanischen Küste wiederfinden und wünschen, sie wären nie geboren worden. Denn so segensreich sich die von der heißen, trockenen Witterung gehärteten Exkrementen der Kormorane auf den britischen Rübenbau auswirken, so teuflisch reizen die beim Abbau aufsteigenden Ammoniakwolken die Augen und Atemwege der aus Südseeinseldörfern und chinesischen Hafenstädten verschleppten Menschen, die unter Androhung des Todes gezwungen sind, die knochenbleichen Hügel mit Spitzhacke und Schaufel Schicht für Schicht abzutragen und 100 Schubkarren am Tag zu den Depots nahe den Klippen zu hieven. Halb blind von den Dämpfen, entgeht ihnen, wie der Teil der fruchtbar-furchtbaren Fracht, der beim Verladen nicht in den Fluten versinkt, am Horizont verschwindet. Auf Lastkähnen fahren Hunderttausende Tonnen im Jahr nach Liverpool – und es ist nicht ausgeschlossen, dass sie auf ihrer Route jenes Schiff des Hamburger Handelshauses *Godeffroy & Sohn* kreuzen, das zwei Jahre später, im Mai 1865, den ersehnten Pastor zu dem entvölkerten Atoll Nukulaelae bringt. Mit an Bord: ein deutscher Kapitän, der von den wenigen Überlebenden die größte ihrer Laguneninseln pachtet, um dort eine Kokosplantage zu betreiben – mit einem zweifelhaften Vertrag und einer kleinen Schar von Leiharbeitern aus Samoa.

Judith Schalansky, „Nukulaelae“, *Atlas der abgelegenen Inseln*, Neuausgabe, Hamburg, Mare Verlag, 2021.

---

<sup>7</sup> Nukulaelae: fr. « Nukulaelae ».

<sup>8</sup> Guano: aus Exkrementen von Seevögeln bestehender organischer Dünger ; frz. : le guano.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Texte 3**

Trafen sie sich morgens auf der schattigen Promenade, verneigte der Prinz sich mit erlesenster Höflichkeit; zwischen ihm und dem Philosophen wurde stets der sorgfältigste Anstand gewahrt, Schüler und Meister überboten einander an gewählter Korrektheit.

Wenn Aristoteles scherzte, lachte Alexander bezaubert, den Kopf leicht im Nacken, mit einem Blick auf den Witzigen, der vor Wärme feucht schimmerte. Sehr artig war es auch, wie Alexander im Lustwandeln ahnte, wenn der Dozierende stehenbleiben wollte; denn diese Angewohnheit hatte Aristoteles, wie viele lehrhafte Menschen: während des Gehens mit erhobenem Zeigefinger und gefalteter Stirn stehenzubleiben, um etwas besonders Wichtiges eindrucksvoll darzulegen. Der feinnervige Schüler kannte seinen Meister schon so genau, daß er immer einige Sekunden früher als dieser selbst seinen Wunsch vorausfühlte und den Schritt verlangsamte, so daß Aristoteles glauben durfte, er bleibe dem launenhaften Prinzen zu Gefallen stehen, nicht etwa aus eigener Schrullenhaftigkeit.

Weniger höflich war der Blick, mit dem der aufmerksame junge Zuhörer den Vortragenden zuweilen ganz kurz, doch um so konzentrierter von der Seite musterte und prüfte. Er studierte mit strenger Genauigkeit das Faltenwerk, das kompliziert die Augen seines Erziehers umspielte, von den Augensäcken abwärts Rinnen und feine Furchen in die mager-braunen fleischlos hautigen Wangen grub, den schlaffen, aber erregten Mund mit den bläulichen Lippen neckisch-unberechenbar umspielte. Alexander kannte dieses immer wieder belauerte Gesicht nun schon unanständig genau, er schämte sich oft selber, wie genau er es kannte: dieses dunkle, faltige Gesicht mit dem weißen Barte, in dem sich der ausgeleierte, immer noch angespannte Mund bläulich bewegte, die scharfen, hellgrauen Augen mit reizbaren Lidern, kurzsichtig oder nervös zusammengekniffen, die bedeutend gefurchte, ruhelos arbeitende Stirn; auf dem grauen Gewand die großen, mageren und behaarten Hände, faltig, braun und geistreich, wie das alte Gesicht, mit großen, runden, hellen Fingernägeln, von denen man den Eindruck hatte, daß sie locker saßen, ausfallen konnten, wie die Zähne der Greise. – Alexander kannte viel zu genau diesen runzligen und langen Zeigefinger, der sich lehrhaft hob, müde schwankte, zu frieren schien, eindringlich wackelte, plötzlich niedersank, wie abgestorben.

Klaus Mann, *Alexander, Roman der Utopie*, Rowohlt, 2018 (1929)



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Textes de presse

### Texte 1

Die Ampel tut wegen des russischen Angriffs auf die Ukraine viele Dinge, die nicht im Koalitionsvertrag der drei sie tragenden Parteien stehen. Extreme Beschlüsse zur Neuverschuldung gehören ebenso dazu wie Entscheidungen in militärischen Fragen. Festzustellen, dass es besser wäre, es hätte den Krieg nicht gegeben, ist eine Selbstverständlichkeit. Alles andere wäre zynisch. Aber dass die Konsequenzen aus dem Krieg für die Ampelparteien auch positive Folgen haben, ist offensichtlich.

Zunächst zum eindeutigsten Fall, den Grünen. Der Pazifismus ist schon seit Jahrzehnten nicht mehr das sie tragende Thema. Mit den Militäreinsätzen Deutschlands auf dem Balkan und in Afghanistan hat die zum großen Teil aus der Friedensbewegung entstandene Partei den Krieg als Ultima Ratio in der Politik anerkannt, weshalb sie früher und entschiedener für eine militärische Unterstützung der Ukraine eintrat als die SPD. Führende Grüne wie Habeck oder Baerbock haben sich damit eher profiliert, als dass sie der Partei geschadet hätten.

Viel wichtiger für den zweitgrößten Partner der Ampel ist jedoch der Effekt des Krieges für das Hauptziel der Grünen: den Kampf gegen den Klimawandel und das Eintreten für die Energiewende. Bis zum Kriegsbeginn am 24. Februar 2022 musste Kritikern die möglichst schnelle Umstellung auf erneuerbare Energien mühsam mit steigenden Pegelständen der Weltmeere als zwingend dargestellt werden. Selbst trockene Sommer oder Starkregenkatastrophen wie im Ahrtal drangen beileibe nicht bei allen Menschen durch als Argument gegen das Heizen oder die Stromerzeugung mit Gas und Kohle.

Damit ist Schluss. [...]

Mehr Unabhängigkeit in der Energieversorgung wäre zweifellos ein Gewinn, wenngleich das immer noch ideologische Verhalten der Grünen bei der nur minimalen Verlängerung der Laufzeiten dreier Atomkraftwerke gewisse Sorgen zurücklässt, ob die Energiewende unideologisch verlaufen kann.

Das über viele Jahre aufgelaufene Defizit bei der Ausrüstung der Bundeswehr zumindest zu verringern, ist kein schönes, aber ein dringend erforderliches Vorhaben. Schließlich: Dass der Staat Menschen helfen muss, die kein Geld haben, ihre Wohnung zu heizen, steht außer Frage. Allerdings muss aufgepasst werden, dass das Kind nicht mit dem (hoffentlich warmen) Bade ausgeschüttet wird und die Konsolidierung der Staatsfinanzen gänzlich aufgegeben wird.

*Frankfurter Allgemeine Zeitung. 18.11.2022*



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Texte 2**

Als kleiner Junge schlief Rocco Buchta oft auf der Havel. Im morgendlichen Nebel legte sein Großvater ihn in die Spitze eines alten Kahns, deckte ihn mit einer Gummijacke zu und fuhr auf die Havel hinaus. Zwischen stillen Sandbuchten und raschelndem Röhricht schaukelte die Havel den Jungen in den Schlaf, während der Großvater Hechte, Aale und Zander fing. Wenn der kleine Rocco aufwachte, bekam er eine Stulle und Malzkaffee. Und einen Bambusstängel als Angel in die Hand gedrückt. [...]

Der Fluss wurde seit Jahrzehnten ausgebaggert, begradigt und kanalisiert. [...] Die Folge: [...] Die Fischbestände brachen ein. Schilf und Sandstrände verschwanden zunehmend unter schwarzen Steinpackungen, die den Fluss in ein Korsett zwängten. [...] Die Untere Havel, Lebensader eines der größten mitteleuropäischen Feuchtgebiete, war umgebaut worden in eine Wasserstraße für den Schiffsgüterverkehr. "Mein Großvater wurde traurig", sagt Buchta. [...] "Da habe ich ihm versprochen, die Sache wieder in Ordnung zu bringen."

Ein Versprechen, dem Buchta sein Leben gewidmet hat. Und das ihn schließlich zum Koordinator eines der größten Renaturierungsprojekte Mitteleuropas gemacht hat [...]. Er erarbeitete ein Konzept, das 1996 wesentlich zur Aufgabe der Unteren Havel als Wasserstraße beitrug – Güterschiffe fahren hier seit 2005 nicht mehr – und zu dem Entschluss, sie zu renaturieren. [...]

Fährt man 17 Jahre später, im Herbst 2022, vom Städtchen Havelberg mit Buchta die Havel hinauf, erlebt man einen weichen, weiten Fluss. Er windet sich wieder durch dicke Schilfgürtel und flaches, sumpfiges Grünland, auch nach diesem trockenen Sommer. Unzählige kleine Sandstrände säumen den Fluss, schwarze Steinpackungen – deutliche Zeichen der einstigen Zähmung – sieht man nur noch vereinzelt. [...] Das Ufer ist teilweise abgesenkt, dahinter führen breite Rinnen in die Wiesen, über die das Hochwasser wieder in die Auen fließen kann. In der Ferne sieht man Deiche, die nicht mehr in Flussnähe stehen, sondern kilometerweit ins Inland zurückverlegt wurden. Das Schiff fährt an Altarmen vorbei, die wieder in den Fluss münden. An Biberburgen im Ufergebüsch. An Sandbänken, von denen Vogelschwärme aufsteigen. Und hoch oben kreist ein Rotmilan.

*ZeitOnline, 29.11.2022*





**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Texte 3**

Es ist Jagdsaison. Die mediale Jagd wird nicht mehr erklärt oder eröffnet, sie wird nurmehr fortgesetzt. Jagdsaison ist mittlerweile immer. Was beliebig variiert, ist allein das Objekt, das gehetzt wird. Mal ist ein einzelnes großes Tier die Beute, mal sind es viele, die als Gruppe gestellt werden sollen, ganz gleich, wie viel sie gemeinsam haben, ganz gleich, ob sich die Vielen überhaupt als Einheit verstehen. Was kein Kollektiv ist, wird vom medialen Mob zu einem gemacht. Jede identitäre Verschlichtung hilft, die zur Jagd nötige geifernde Erregung zu kanalisieren. Jede Differenzierung wäre da lästig. Jede Unterscheidung würde den Fokus der Hetze ungünstig zerstreuen. Ist Ressentiment erst einmal mutwillig ausgeworfen, wird auch menschlicher Beifang nicht geschont. [...] Das Genre der anti-aufklärerischen Meute ist Behaupten und Verdächtigen. Begründen und Verstehen sind gestrige Ambitionen.

"Die Jagdmeute bewegt sich mit allen Mitteln auf etwas Lebendiges zu, das sie erlegen will", schreibt Elias Canetti in seinem monumentalen "Masse und Macht", und fährt dann fort: "Ereilen und umstellen sind ihre wichtigsten Mittel." Es braucht dafür zuallererst ein diskursives Affekt-Gepluster, ein Spektakel der Gefühle, das die Unfähigkeit zur Einfühlung nicht einmal kaschiert. Es braucht nicht begründete Furcht oder nachvollziehbares Unbehagen, die medial ausgestellten Affekte müssen nicht empfunden, sie müssen nur aufgeführt werden. Da wird dann Abend für Abend in autoerotischem Modus Erregung ausgestellt, als sei das die Kunst der Gesprächsführung. Oder da wird Aufmacher für Aufmacher erheuchelte Wut dargestellt. Es ist eine Gefühlssimulationsmaschine, die da angeworfen wird, weil inauthentische Empörung wiederum inauthentische Empörung erzeugen soll, ein Perpetuum mobile der wortreichen Analyse-Armut. [...]

Längst ist es nicht nur medialer Boulevard, der sich da im anti-aufklärerischen Reflex tummelt, längst lassen sich politische Akteure aufscheuchen und treiben, ob aus eigenem Blutdurst oder aus blanker Angst, bloß nicht selbst zum Objekt der Jagdmeute zu werden. So verzichten sie auf genaue Lektüre oder Recherche, so beeilen sie sich möglichst rabiāt, möglichst handlungsfähig zu wirken und gehen mit auf die Jagd.

14. /15. 1. 2023, *Süddeutsche Zeitung*



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## EXPLICATION GRAMMATICALE

*Rapport présenté par Cécile Delettres*

### Statistiques :

Nombre de candidats interrogés : 59

Note la plus basse : 0

Note la plus haute : 19

### Répartition des notes :

0	8
0.5 à 2	13
3 à 5	10
6 à 8	7
9 à 11	7
12 à 14	7
15 à 17	5
18 à 20	2
<b>Moyenne</b>	<b>6,5</b>

Pour rappel, moyenne de l'épreuve les années précédentes :

2019 : 6,3, 2020 : 5,9 ; 2021 : 6,8 ; 2022 : 7,9

Ainsi que le montrent ces chiffres, la moyenne des notes d'explication grammaticale pour cette session est en nette baisse par rapport à celle de l'année précédente. La qualité des prestations des candidats était globalement décevante. Le jury a entendu de bons exposés mais très peu d'excellents et de nombreux exposés indigents, alors même que les sujets proposés cette année étaient classiques, simples et réellement en prise avec ce qu'un enseignant d'allemand devra expliquer dans ses classes. La liste complète des sujets se trouve à la fin de ce rapport.

Nous souhaitons éclairer dans un premier temps la signification des notes extrêmes. La note minimale a sanctionné deux phénomènes distincts : soit l'absence d'exposé (deux cas de figure là encore : les candidats qui annoncent d'emblée n'avoir pas su traiter le sujet et les candidats qui meublent leurs 10 minutes en se contentant de lire le texte) et les abominations rédhibitoires qui ne sont



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

pas corrigées malgré les invitations du jury (par exemple l'affirmation répétée que le sujet grammatical d'un verbe peut se trouver à un autre cas qu'au nominatif, à savoir au datif ou au génitif). La note 1 a sanctionné les exposés qui ne dépassaient pas 5 minutes et étaient à la fois lacunaires et confus. Les exposés bien construits et qui démontraient une belle maîtrise du sujet ont été récompensés par la note 19 même s'ils comportaient quelques erreurs à la marge. La note maximale n'a pas pu être attribuée cette année.

Revenons maintenant sur les attentes du jury. Le concours de l'agrégation est un concours de recrutement d'enseignants, le but de l'épreuve d'explication grammaticale est de s'assurer que les candidats sauront expliquer de façon claire et précise la grammaire de l'allemand à leurs futurs élèves, quel que soit leur niveau, du collège à la CPGE. Il serait bon que les candidats ne le perdent pas de vue.

Il est attendu en introduction une définition du sujet ou des termes du sujet, ou du moins des critères définitoires. On ne saurait trop conseiller aux candidats de bien lire le sujet (qui est toujours très court), ainsi « lexèmes composés » n'est pas à comprendre comme « lexèmes nominaux complexes ». Les lexèmes pouvant être nominaux certes mais également adjectivaux etc. et « complexe » ayant une portée plus large que « composé » puisqu'il inclut également la dérivation.

Il est également nécessaire de présenter en introduction le phénomène grammatical à l'étude dans sa globalité avant de resserrer ensuite éventuellement le propos pour se concentrer sur les aspects du sujet particulièrement saillants dans le texte. Pour un sujet tel que « l'occupation de la position pré-V2 » par exemple, le candidat ne peut pas se jeter sur l'analyse des occurrences sans rappeler auparavant ce que l'on entend par V2, dans quels cas le verbe conjugué se trouve en deuxième position, combien de constituants sont attendus en première position ; seulement ensuite il pouvait s'appuyer sur les occurrences du texte (classées et non dans leur ordre d'apparition) pour montrer quelles formes ces constituants peuvent prendre et quelles fonctions variées ils peuvent occuper. Les candidats ayant de bonnes connaissances linguistiques pourront également ajouter un niveau textuel en guise de dernière partie ou dans leur conclusion. Pour des sujets comme « le passif » ou « le discours rapporté » ou encore « les temps verbaux », il est également nécessaire de revenir sur la morphologie de ces temps, modes ou voix. Le candidat doit être capable de l'expliquer de façon intelligible (sans commencer par les exceptions...).

En revanche, il est inutile de présenter le texte en mentionnant l'auteur, le titre, l'année de parution et la maison d'édition comme nous avons pu l'entendre. Bien souvent, seule la nature (littéraire ou journalistique) du texte importe. Parfois, la thématique du texte peut être relié de façon pertinente au sujet de grammaire.

Il faut ensuite annoncer la structure de l'exposé. Indiquer que l'on va traiter d'abord les occurrences présentes dans le premier paragraphe, puis celles du deuxième paragraphe et ainsi de suite, ne constitue pas un plan satisfaisant. Le jury n'attend rien d'original, dans la plupart des cas, une organisation reposant sur des critères morphologiques, syntaxiques et/ou sémantiques permet de proposer un exposé complet et cohérent. Cette année, nombre de candidats ont annoncé un plan pertinent mais qui n'avait malheureusement rien à voir avec la réalité de l'exposé. Beaucoup ont en effet eu recours au traditionnel « 1. Formes 2. Fonctions » (qui peut effectivement fonctionner pour de



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

nombreux sujets) mais ont commencé par traiter dans leur première partie des « sujets » par exemple, ce qui relève de la fonction et non de la forme...

Certains sujets sont plus larges que d'autres. Les attentes sont évidemment différentes selon les cas. Plus le sujet est circonscrit, plus on attend du candidat une analyse précise, moins il y a d'occurrences pertinentes dans le texte, plus on attend du candidat qu'il en fasse un relevé exhaustif. Quand, au contraire, le sujet est large, comme par exemple « les groupes verbaux dépendants » (désormais GVD) et qu'il y a de très nombreuses occurrences dans le texte, il n'est pas nécessaire, pour chaque GVD relevé de descendre dans la structure de chacun de ses membres (GVD ayant pour membre un groupe prépositionnel ayant lui-même pour membre un groupe nominal ayant lui-même pour membre un groupe adjectival etc.) au risque de se disperser et, plus grave encore, de faire des erreurs d'analyse. Les candidats doivent être capables d'analyser et de hiérarchiser les membres des groupes mais ne doivent le faire de façon détaillée que si cela est pertinent pour le sujet et non de façon systématique. La gestion du degré de détail nécessaire en fonction de l'étendue du sujet va de pair avec la gestion du temps. Si beaucoup d'exposés étaient trop courts, certains candidats ont été invités à conclure au bout de 9 minutes alors qu'ils en étaient encore à leur première partie.

Nous souhaitons évoquer ici des faiblesses remarquées dans de nombreuses prestations cette année. La plus problématique étant l'incapacité de nombreux candidats à préciser la nature ou la fonction d'un groupe, le jury a été surpris de constater que beaucoup de candidats n'étaient pas en mesure de répondre à ces questions ou confondaient les deux. Par « fonction », on entend « fonction syntaxique » (sinon on le stipule) et on attend donc une réponse précise du type « sujet », « complément », et non « vient apporter une précision » ou encore moins « peut être supprimé ». Rappelons que si le test de suppression peut être utile comme critère pour déterminer la nature d'un élément ou d'un groupe, le fait d'être supprimable n'est pas une fin en soi, ni une fonction. Nombre de candidats ont abusé de cette « explication ». Beaucoup avaient également de grandes difficultés à délimiter les groupes.

Rappelons également qu'une traduction ne saurait remplacer une analyse. Quand on demande à un candidat d'explicitier le sémantisme de la préposition temporelle « seit » par exemple, on n'attend pas seulement « ça veut dire depuis ». Le concept de bornage pourrait ici être convoqué avantageusement. Nous notons également, qu'aucun des candidats interrogés n'a parlé spontanément de deixis, alors qu'il s'agit d'une notion fort utile pour traiter de sujets comme « l'expression du temps », « l'expression du lieu », « la fonction adverbiale » ou encore « l'adverbe », le sémantisme de nombreux adverbes étant très difficile à expliquer sans avoir recours à un point de référence.

Evoquons également les belles réussites, pour lesquelles le jury félicite les candidats. Les sujets sur l'expression du temps ou du lieu ont permis à certains candidats de proposer des plans originaux adaptés au texte (et non pas applicables à tous les textes pour ce sujet), ce qui a été apprécié et valorisé. Certains candidats ont habilement montré les enjeux que représentait l'utilisation du passif pour le locuteur ou le texte en question. Mais le jury a également entendu de très belles prestations sur des sujets plus techniques comme les sujets de morphologie lexicale. Là aussi, on pouvait montrer comment les créations lexicales pouvaient servir le message du locuteur.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Venons-en maintenant à la partie entretien. Selon la qualité de l'exposé, les questions permettent soit de venir corriger des affirmations fausses, soit de compléter l'exposé si certains points du sujet n'ont pas été abordés ; il arrive également que le jury propose au candidat d'analyser une occurrence qu'il n'avait pas repérée (ou, du moins, pas évoquée). Il faut saisir ces occasions pour amender ou compléter sa prestation initiale. Si le jury invite le candidat à proposer une définition, répondre : « si j'en avais une, je l'aurais déjà donnée », comme on a pu l'entendre, n'est pas très constructif et ne relève pas de l'attitude attendue. Le candidat est autorisé à prendre le temps de réfléchir, à proposer des hypothèses ou simplement quelques critères définitoires s'il ne parvient pas à proposer une définition satisfaisante. Par ailleurs, si le candidat se rend compte, grâce aux questions posées lors de l'entretien, qu'il a fait une erreur d'analyse dans son exposé, il ne doit pas hésiter à se corriger a posteriori. Il a souvent été bénéfique aux candidats de prendre quelques instants pour réfléchir, pour pouvoir revenir avec un regard neuf sur ce qu'ils avaient affirmé dans un premier temps. À l'inverse, ceux qui se sont entêtés ont souvent aggravé leur cas de façon significative en essayant coûte que coûte de maintenir leur cap.

Si l'exposé est d'emblée satisfaisant, les questions permettent d'aller plus loin, de regarder des occurrences moins classiques, d'aborder les dimensions informationnelle ou textuelle ou éventuellement d'évoquer des sujets connexes. Il faut accepter de se laisser guider par les questions du jury, rappelons encore une fois que le jury ne pose pas de question piège et que son but lors de l'entretien est de permettre au candidat d'améliorer sa prestation et sa note.

## **Liste des sujets proposés pour la session 2023 :**

Les lexèmes dérivés

Les lexèmes composés

Les lexèmes nominaux complexes

La forme des lexèmes adjectivaux

Adjectifs : formes et fonctions

Les expansions à droite du lexème nominal

Les « pronoms »

Infinitif et groupes infinitifs

Participes et groupes participiaux

Les groupes verbaux dépendants

Les groupes verbaux relatifs

Les groupes prépositionnels

La fonction adverbiale

L'occupation de la position pré-V2

Le jeu des temps et des modes

La valence verbale



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Le datif

L'expression du lieu

L'expression du temps (hors temps verbaux)

L'expression du temps (dont temps verbaux)

L'expression de la négation

Le discours rapporté

L'expression du passif

Le passif

La seule nouveauté par rapport aux deux années précédentes était le sujet sur la valence verbale (qui avait été proposé régulièrement par le passé).

Pour conclure ce rapport, le jury souhaite encourager les candidats à se préparer tout au long de l'année à l'épreuve d'explication grammaticale. Il est fondamental d'avoir une connaissance solide de la structure de l'énoncé allemand, de savoir analyser cet énoncé en groupes, et de maîtriser les différents niveaux d'analyse (morphologie, nature, fonction syntaxique, sémantique et niveau informationnel) avant de commencer à se préparer aux différents sujets susceptibles d'être proposés. Nous souhaitons beaucoup de réussite aux futurs candidats.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## EXPOSÉ EN LANGUE FRANÇAISE

*Rapport présenté par Indravati Félicité, Philipp Jonke et Stéphane Pesnel*

Nombre de candidats interrogés : 31

Moyenne de l'épreuve : **7,00 / 20**

Répartition des notes :

Notes	Nombre de candidats
1	10
2	-
3	5
4	1
5	2
6	1
7	1
8	1
9	2
10	-
11	-
12	-
13	-
14	-
15	1
16	2
17	1
18	1
19	3

### Remarques générales

La moyenne de la session 2023 demeure, pour l'exposé en langue française, sensiblement la même que celle de l'année précédente (respectivement 7/20 et 7,06/20). Cette moyenne masque néanmoins, comme pour l'an dernier, de grandes disparités entre les prestations entendues par la commission. Trois ensembles se dégagent clairement.

Un premier ensemble, relativement important puisqu'il regroupe un tiers des prestations (10 exposés) s'est vu attribuer la note de 1/20. Un deuxième groupe (13 exposés) voit les notes s'échelonner de 3/20 à 9/20. L'inquiétude suscitée par le groupe de prestations notées à 1/20 et la relative déception liée aux exposés notés entre 3 et 9 doivent être nuancées par le nombre appréciable (6 candidates et candidats, soit près de 20% des exposés entendus) de prestations couronnées par des notes comprises entre 15/20 et 19/20. Ce rapide survol de l'étalement des notes est l'occasion de rappeler que celles-ci ne doivent pas être interprétées dans un sens absolu, mais qu'elles sont avant tout censées permettre au jury de procéder à un classement des candidates et des candidats.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Les notes les plus basses s'expliquent par une préparation à l'évidence insuffisante en amont, que ce soit en matière de contenu des œuvres et des questions au programme, ou en termes de méthode de travail tant sur le temps long que plus ponctuellement, lorsqu'il s'est agi, pour ces candidates et candidats, de préparer leur épreuve le jour même de l'oral. Ces notes s'expliquent également par des erreurs et des contresens sur les œuvres au programme, ou encore par des confusions importantes sur le plan historique, voire par une incompréhension manifeste des notions centrales intrinsèques aux différentes parties du programme. Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de l'exposé en langue française (autrefois appelé « leçon française ») est d'évaluer la capacité des candidates et des candidats à traiter un sujet de façon précise après avoir analysé ce dernier et formulé une problématique correspondant aux grandes questions qu'il soulève.

Les manquements constatés parmi les candidats ayant obtenu de 3/20 à 9/20 sont avant tout de nature méthodologique. L'exposé doit donner lieu à un développement structuré qui, selon une démarche argumentative, permet de progresser vers la réponse à la problématique. Or, nombre d'exposés étaient dénués de cette dimension démonstrative et demeuraient purement descriptifs, certains ne comportant même pas de problématique. Dans la frange supérieure de ce groupe, les problèmes étaient surtout liés au fond : la commission a entendu des candidates et des candidats ayant manifestement préparé l'épreuve durant l'année, mais ayant encore quelque peine à hiérarchiser les informations. Cela les a conduits à perdre de vue la notion centrale du sujet le jour de l'épreuve et à présenter des exposés reposant sur une accumulation de généralités, sans prise en compte du sujet posé. Pour y remédier, il est indispensable de définir avec précision les termes du sujet, d'explicitier les questions qui lui sont sous-jacentes et d'établir avec rigueur le lien entre ces enjeux et les questions au programme. Les conseils contenus dans ce rapport reprennent un certain nombre de recommandations formulées dans les rapports des sessions précédentes, auxquels les candidates et les candidats sont vivement encouragés à se reporter.

Force est de constater que nombre de candidates et de candidats semblent peu familiers du déroulement concret de l'épreuve. Il serait aisé de remédier à ce manque de préparation, même en tenant compte des contraintes qui s'imposent aux candidates et candidats exerçant une activité professionnelle à temps plein. Un entraînement régulier et méthodique au cours de l'année pourrait permettre de se familiariser avec le format de l'épreuve : quatre heures de préparation avec possibilité de consulter quelques ouvrages de référence ; épreuve d'une durée totale de quarante minutes maximum, elle-même divisée en trente minutes maximum d'exposé et dix minutes maximum d'entretien avec la commission. Dans un second temps, une préparation disciplinaire approfondie demeure nécessaire. Les membres de la commission sont bien conscients de l'impossibilité de suivre une préparation universitaire dans certaines régions, les universités ne proposant pas toutes ce type de formation. Il existe néanmoins des solutions d'enseignement à distance auxquelles il est fortement conseillé d'avoir recours.

Plus largement, les agrégatifs sont invités durant l'année de préparation à s'approprier les méthodes propres à chacune des disciplines concernées par l'épreuve d'exposé en langue française (littérature ou civilisation) et à prendre conscience des attentes liées à celles-ci. Outre la bonne connaissance d'un corpus, l'exposé de littérature suppose une compréhension de l'économie des œuvres au programme qui permette de dépasser une approche biographique, ramenant la plus grande partie des sujets à la vie des auteurs des textes proposés, ou une approche paraphrastique, qui se contente de restituer sans





# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

aucune distance critique la littéralité des œuvres. De même, en civilisation, la spécificité d'une époque ne se limite pas à un exposé du déroulement chronologique de faits qui, certes, demeure indispensable à une bonne compréhension des enjeux de la question, mais elle réside aussi dans une maîtrise des caractéristiques propres à chaque contexte, exprimées à travers des notions dont il est nécessaire de connaître la signification précise. Afin de s'appropriier ces notions, ces connaissances factuelles et ces méthodes, une lecture active des textes littéraires, des recueils de sources historiques et des ouvrages synthétiques au programme se révèle indispensable. Il s'agit pour les candidates et les candidats de se constituer leur propre fonds lexical et chronologique, ainsi que d'être capables de naviguer sans hésiter au sein des ouvrages au programme en littérature ou des éléments de bibliographie indiqués pour la civilisation.

## 1. Andreas Gryphius, *Carolus Stuardus*

Nombre de candidats interrogés : 2

Notes attribuées : 03 ; 19

Moyenne : 11

Sujet proposé :

- « La fonction des intermèdes dans l'économie dramatique de *Carolus Stuardus* »

La tragédie de Gryphius n'étant pas appelée à rester au programme du concours à la session 2024, nous nous bornerons à quelques observations à valeur générale et recommanderons la consultation du rapport de la session 2022 pour de plus amples informations. Nous rappellerons que la question de littérature ancienne, si elle peut sembler déroutante dans un premier temps, pour des raisons linguistiques et culturelles, peut tout à fait valoriser les candidats, pour peu qu'ils aient fait l'effort de familiarisation, régulier et patient, avec la facture textuelle et avec les enjeux essentiels de l'œuvre, et qu'ils aient accepté d'entrer dans un monde de représentations mentales qui n'est plus le nôtre. Un exposé de très belle tenue a montré qu'il n'y avait là rien d'infaisable. Les enjeux fondamentaux de ces textes anciens peuvent être d'ordre stylistique, rhétorique, thématique, esthétique, civilisationnel, historique, religieux, philosophique, et peuvent à l'évidence s'y interpénétrer. Le seul sujet portant sur *Carolus Stuardus* qui soit tombé cette année à l'oral invitait à se pencher sur une question d'écriture dramatique et sur une spécificité du théâtre baroque, la présence d'intermèdes faisant intervenir des groupes de personnages à la fin des actes I à IV (ce qui n'interdisait au demeurant pas d'évoquer le statut particulier du *finale* de l'acte V). Ces *Reyen*, par leur dimension de commentaire, d'anticipation ou de rétrospection de l'action principale, rappellent clairement la fonction du chœur dans la tragédie antique, et sont dévolus dans la tragédie de Gryphius à des spectres issus de l'histoire britannique, à des figurations allégoriques ou mythologiques, ou encore à des spectateurs médusés face à ce qui est en train de se jouer sur la scène de l'histoire humaine : la condamnation à mort et l'exécution d'un souverain légitime car placé sur le trône par la grâce de Dieu. Il convenait d'examiner la variété des registres sollicités dans ces *Reyen*, mais aussi celle de l'écriture versifiée, et surtout d'interroger la place qu'occupent ces intermèdes dans la construction d'une tragédie fortement démarquée du modèle du drame de martyr, ce qui revenait à relire l'ensemble de la pièce à la lumière de ces intermèdes. Il ne suffisait donc pas de commenter ces différents passages l'un après l'autre, ce qui ne pouvait constituer



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

un plan de leçon convaincant : il fallait surtout se demander de quelle manière les thématiques essentielles de la tragédie se cristallisent dans ces *Reyen* (les antagonismes entre les différents camps, la question de la légitimité du souverain et la thématique du régicide, les positions personnelles de l'auteur Andreas Gryphius, le soubassement religieux de l'ensemble et la dimension eschatologique toujours présente en point de fuite) et comment ces temps de pause réflexive ou émotionnelle (registre de la déploration, de la lamentation) peuvent paradoxalement participer au déroulement de l'action dramatique. Le jury voudrait au demeurant inviter les candidats placés face à des textes de théâtre à ne pas négliger les aspects proprement scéniques : dire que ces scènes chorales permettaient de fournir un rôle à un certain nombre d'élèves participant aux représentations scolaires, rappeler que le théâtre contribuait à la formation humaniste des jeunes élites, s'appuyer sur telle ou telle didascalie pour évoquer la dimension spectaculaire de ces pièces (présence de la machinerie, du chant et de la danse) pouvait encore enrichir l'approche littéraire et donner à comprendre que certaines nécessités techniques consubstantielles à ce répertoire influent nécessairement sur l'écriture d'un texte composé pour être joué.

## 2. Christoph Martin Wieland, *Die Abenteuer des Don Sylvio von Rosalva*

Nombre de candidats interrogés : 3

Notes attribuées : 03 ; 16 ; 19

Moyenne : 12,67

Sujets proposés :

- « Divertir et instruire dans *Die Abenteuer des Don Sylvio von Rosalva* »
- « Formes et fonctions du merveilleux dans *Die Abenteuer des Don Sylvio von Rosalva* »

Les deux sujets d'exposé en langue française soumis à la réflexion des candidats voulaient les inviter à porter leur regard sur la matière du roman (les aventures et mésaventures du protagoniste, un Don Quichotte moderne épris non de romans de chevalerie, mais de contes de fées) à partir de catégories de poétique : l'articulation du divertissement et de l'enseignement dans le premier cas, la question des formes et des fonctions du merveilleux dans le second cas. Nous ne reprendrons pas ici les nombreux éléments d'interprétation fournis dans le rapport de la session 2022, mais nous conseillons aux candidats de s'y reporter. Le roman de Wieland posait, du fait même de sa longueur et de sa richesse, des problèmes spécifiques : l'auteur brille en effet par son érudition littéraire et philosophique (les éléments d'intertextualité sont essentiels) et par la virtuosité avec laquelle il passe d'un registre à l'autre (humour, satire, ironie, comique, burlesque). Toutes ces choses nécessitent une préparation bien en amont des épreuves écrites et orales. Redisons ici que seules une lecture minutieuse des textes au programme, l'assimilation patiente des données factuelles, thématiques, stylistiques comme des principaux référents intellectuels et culturels permettent, pendant la préparation de l'exposé en langue française le jour de l'oral, de mobiliser rapidement des exemples significatifs et de les articuler à un propos général dans l'optique d'une leçon de littérature. La connaissance de l'horizon littéraire auquel se réfère Wieland (notamment du conte de fées français des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles) faisait partie des prérequis. Faute de la maîtrise des grands enjeux et référents qui structurent la lecture, le réflexe panique est souvent de recourir à une restitution paraphrastique de la diégèse, qui ne peut tenir lieu



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

d'analyse : elle sera nécessairement sanctionnée par une note située dans le bas de l'échelle. Deux prestations orales ont impressionné le jury non seulement par la maîtrise formelle de l'exercice qui s'y déployait, mais également par la capacité des candidats à penser en termes de poétique du récit et à tenir compte de l'actualisation de l'œuvre dans le processus de lecture, par leur connaissance profonde du roman et leur hauteur de vue, qui leur a permis de dégager de grands axes interprétatifs au cours de leur présentation (un roman aussi touffu et complexe que celui de Wieland impose de hiérarchiser l'essentiel et l'accessoire). On a pu regretter que certaines notions connexes n'aient pas été convoquées ponctuellement : se référer à l'idéal éclairé de la *Bildung* aurait pu enrichir l'approche du récit initiatique (voire d'amendement) que constitue le parcours de Don Sylvio ; situer la pratique wielandienne du conte par rapport à la dénomination générique du *Kunstmärchen*, expliquer plus précisément les raisons de la prédilection de Wieland pour les contes de Madame d'Aulnoy, préférés à ceux de Perrault, revenir sur la catégorie poétique de l' « aventure » (terme présent dans le titre du roman et manifestement chargé d'une signification programmatique) aurait permis de préciser encore le propos. Ces éléments, et quelques autres, ont été abordés pendant l'entretien avec les candidats, dont nous souhaitons rappeler qu'il fait partie intégrante de l'épreuve et qu'il a pour visée essentielle de valoriser la prestation entendue, et non de mettre les candidats en difficulté.

### 3. Histoire de l'Autriche entre 1918 et 1938

Nombre de candidats interrogés : 4

Notes attribuées : 1 (x3) ; 18

Moyenne : 4,75

Sujets proposés :

- « Protéger la République » en Autriche de 1918 à 1938 »
- « L'Autriche et l'Allemagne, 1918-1938 »

Les sujets proposés cette année supposaient une maîtrise des notions centrales de la période : celle de République dans toutes ses nuances, mais aussi une compréhension fine des autres termes liés aux opinions diverses, parfois divergentes, concernant le régime à adopter par l'Autriche après la fin de l'Empire.

Chacun des deux premiers termes du sujet, « protéger » et « République », nécessitait en effet une définition rigoureuse, sous peine de passer à côté de la problématique. Une seconde difficulté du sujet résidait dans la définition même de « la République » durant la période envisagée : était-il question de la « République d'Autriche allemande », proclamée le 11 novembre 1918 et rendue caduque par le Traité de Saint-Germain-en-Laye du 10 septembre 1919, ou de la « République d'Autriche », ainsi dénommée à compter du 21 octobre de la même année ? Il était également utile de se référer à la définition classique de la République, forgée à l'époque moderne par Jean-Jacques Rousseau. Ce dernier décrivait comme républicain « tout État régi par des lois, sous quelque forme d'administration que ce puisse être ; car alors seulement l'intérêt public gouverne et la chose publique est quelque chose. Tout gouvernement légitime est républicain. » À partir de la Révolution française, la notion de régime républicain recouvrit un sens opposé à celui de monarchie, et se définit dès lors par rapport à un



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

« Ancien Régime » caractérisé par l'arbitraire et une faible légitimité ; cette généalogie de l'idée républicaine moderne pouvait éclairer bien des évolutions de l'histoire de l'Autriche après 1918.

De cette première réflexion découlaient différentes interprétations du verbe « protéger » et il était nécessaire de ne pas occulter cette diversité pour bien traiter le sujet. L'idée de protection fut revendiquée, durant la période considérée, par différentes formations politiques et paramilitaires aux orientations idéologiques parfois opposées. Il n'est pas toujours aisé de savoir à quel objet s'appliquait alors la notion de protection, comme l'a fait remarquer un candidat de façon pertinente. Tantôt, il faisait référence au programme politique et social que portaient ces associations, parfois, il s'agissait de défendre le régime républicain lui-même. Quoi qu'il en soit, cette idée selon laquelle certains groupes ressentaient le besoin de se constituer en milices armées pour assurer cette défense reflète bien la méfiance généralisée quant à la capacité du régime républicain à protéger les Autrichiens (en tant que « peuple », ou compris comme correspondant à un modèle de société), voire à se protéger lui-même. Cette dimension de la vie politique de l'Autriche entre 1918 et 1938 est l'un des facteurs expliquant les difficultés de la République autrichienne à s'imposer.

Au-delà de ce constat de complexité, voire de confusion, l'idée que la République était menacée et qu'il fallait protéger ce régime était bien présente dans la vie politique autrichienne de 1918 à 1938, où elle s'incarna dans des formes diverses. Dans le camp social-démocrate, la référence à la République était claire : la Ligue de protection républicaine (*Republikanischer Schutzbund*) fut fondée en 1923, explicitement pour protéger le régime face aux mouvements radicaux de droite qui souhaitaient un retour à la monarchie, voire l'instauration d'un régime fasciste. Sa dissolution en 1934 constitue l'un des actes forts de reprise en main du régime par des forces autoritaires à l'issue d'une guerre civile menaçant la « *res publica* ». L'un des premiers actes de Dollfuß et de Schuschnigg le 12 février 1934 fut ainsi d'interdire le parti social-démocrate en vertu d'une loi pré-républicaine (du 24 juillet 1917), au motif de « repousser les dangers économiques que représenterait un trouble à la tranquillité, à l'ordre et à la sécurité publique. » (Ordonnance du 12 février 1934). Cette atteinte à l'ordre public et à la sécurité économique fut perçue comme résultant de la grève générale à laquelle appelait la social-démocratie. La notion de « chose publique » apparaît ici dans toute son ambiguïté ; elle n'était pas nécessairement attachée, pour une partie des contemporains, à l'idée de régime républicain mais revêtit ici une acceptation large, communautaire et non constitutionnelle, dont l'ambiguïté put être exploitée par les forces antirépublicaines et antidémocratiques. Ces groupes eurent dès lors beau jeu de présenter la doctrine même de la social-démocratie, avec son horizon révolutionnaire et l'idée centrale de la lutte des classes, comme un danger pour l'ordre public et le bien commun.

Le second sujet invitait les candidates et les candidats à se pencher sur les relations entre « L'Autriche et l'Allemagne, 1918-1938 ». L'Autriche était-elle en premier lieu une nation ? Si tel était le cas, comment déterminer ses traits distinctifs, notamment par rapport à la nation allemande ? La totalité des exposés entendus témoignait d'une conscience de ces enjeux. Néanmoins, dans le traitement des questions proposées, un manque de nuance dans le maniement des notions mobilisées a entraîné nombre de candidates et de candidats vers des généralités et parfois vers des exposés hors-sujet. Ces questions traversent toute la période, marquant aussi bien son début que sa fin. La brève existence de la « République d'Autriche allemande » entre novembre 1918 et septembre 1919, puis son remplacement par la « République d'Autriche », déjà évoqués au début de cette section du rapport, témoignent des hésitations quant à la « nationalité » du nouveau régime, mais sont aussi révélatrices



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

d'un certain refus de choisir entre des appartenances multiples, perçues comme constitutives d'une identité faite de superpositions et de chevauchements. Ceux qui se désignaient avant 1914 comme « Allemands d'Autriche » représentaient 40% de la population de l'Empire austro-hongrois ; ils se retrouvèrent subitement majoritaires dans l'ensemble politique né de la désagrégation de cet empire, un élément démographique important pour comprendre les discours politiques et les différentes conceptions des liens entre Autriche et Allemagne qui éclosent sous la République. La question était aussi économique. On sait que se posait en 1918 le problème de la viabilité du nouvel État autrichien, qui avait perdu une grande partie de ses ressources ; à cela s'ajoutaient les liens étroits entre l'économie allemande et l'économie autrichienne, notamment dans les secteurs financier et industriel. Les Alliés ne s'y étaient pas trompés, proposant jusqu'à la fin de la période des plans de soutien à l'économie autrichienne dans le but de garantir son autonomie. Sur le plan idéologique également, des convergences marquées étaient perceptibles. Ainsi, les sociaux-démocrates autrichiens se sentaient solidaires des combats menés par leurs homologues de la République de Weimar. Même si l'appel de Karl Renner à voter en faveur de l'Anschluss en 1938 révéla avec éclat l'ambiguïté ancienne de la social-démocratie autrichienne face à la perspective d'une union politique entre l'Autriche et l'Allemagne, la spécificité de l'austromarxisme avait été rappelée par Otto Bauer à de nombreuses reprises. Enfin, cette ambivalence assumée se déclinait aussi sur un mode culturel : ainsi, le manifeste de Hugo von Hofmannsthal en amont de la création du Festival de Salzbourg revendiquait le choix d'un « programme national allemand », incluant aussi bien Mozart que Goethe. Un bon traitement du sujet nécessitait la prise en compte de ces ambiguïtés, avec, en particulier, une certaine sensibilité pour le *Zeitgeist* d'une époque où de champ des possibles était vaste et non pas prédéterminé par l'unique alternative entre l'Anschluss et l'indépendance.

#### **4. Franz Kafka, *Die Erzählungen***

Nombre de candidats interrogés : 2

Notes attribuées : 1 ; 8

Moyenne : 4,5

Sujet proposé :

- « Animalité et humanité dans les récits de Franz Kafka »

Seul un sujet d'exposé en langue française portant sur les récits de Kafka a été tiré à la session 2023. Il s'agissait d'un énoncé somme toute classique, invitant les candidats à réfléchir à l'articulation de l'identité animale et de l'identité humaine dans la création kafkaïenne en s'appuyant sur un corpus d'exemples significatifs devant être choisis au sein de l'anthologie mise au programme. Le jury n'attendait pas un relevé exhaustif des fictions animales présentes dans le recueil des *Erzählungen*, mais un propos argumenté, problématisé, sachant articuler une réflexion générale sur la thématique proposée et l'étude fine d'exemples précis, retenus pour leur valeur de représentativité. Il était de bonne stratégie, pour un tel sujet, de s'arrêter sur quelques textes appartenant aux différentes phases de la création kafkaïenne, et de s'interroger sur l'évolution susceptible de se dessiner au fil du corpus pour ce qui était de la relation entre animalité et humanité. Le jury a regretté que les exemples étudiés par les candidats ne reflètent pas suffisamment la dynamique d'ensemble de la création kafkaïenne et que les



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

textes posthumes (les *Nachgelassene Schriften und Fragmente*, pour reprendre la nomenclature de l'édition Fischer) ne soient pas davantage convoqués. Se pencher sur *Die Verwandlung*, sur *Josefine die Sängerin* allait de soi, mais il eût été intéressant de se référer au récit centré sur l'animal de la synagogue, à *Der Geier*, à *Der Bau*, pour ne prendre que quelques exemples. Les candidats ont été frileux et n'ont souvent pas dépassé le stade de la paraphrase. Ils n'ont pas pris la peine de penser le rapport entre les deux termes de l'énoncé de manière dialectique. Or, dans *Die Verwandlung*, Kafka s'amuse manifestement à inverser le rapport traditionnel entre animalité et humanité : dans la scène du concert donné par la sœur du protagoniste, n'est-ce pas le cancrelat qui est le plus profondément humain en dépit de son apparence ? Avec ironie et aussi avec cocasserie, cette nouvelle ne cesse de travailler les figures du paradoxe, du renversement, de l'inversion : le parasite n'est pas celui qu'on pense, de même que le plus profondément humain n'est pas non plus celui qu'on croit. La possible dimension métaphorique des figurations animales n'a pas davantage été abordée : certaines exégèses bien connues mettent les animaux en rapport avec la dimension de la judéité (*Eine Kreuzung*) ou avec la thématique de l'assimilation, de l'acculturation (*Bericht für eine Akademie*). Il n'y a là rien d'univoque, puisque Kafka se contente de suggérer cette mise en rapport par la construction de réseaux motiviques sans la confirmer explicitement, et l'on n'est pas obligé de souscrire à ce type d'interprétation. Mais l'exposé en langue française est un exercice au cours duquel on peut tout à fait formuler des hypothèses ou évoquer des pistes interprétatives. Quelques conseils aux candidats qui aborderont les récits de Kafka dans leur préparation à la session 2024 : mieux vaut analyser les termes du sujet en se fondant sur sa propre intelligence et sur sa connaissance des textes que se précipiter sur les définitions du dictionnaire (tirer le sujet proposé vers un énoncé du type « humanité et bestialité » – effet induit par la consultation du Larousse – revenait à substituer une question à une autre et donc à contourner la question posée) ; il n'est pas inutile d'avoir quelques repères critiques pour s'orienter dans l'histoire de l'interprétation des textes de Kafka, ce qui permet d'éviter l'écueil de la paraphrase ; enfin, le jury attend que les titres des œuvres soient convenablement cités (« Josefine, die Königin der Mäuse » est une création qui ne manque pas de charme, mais n'a jamais été le titre du tout dernier récit de Kafka). Dans le cadre de l'exposé en langue française, les candidats peuvent utiliser les titres originaux (en allemand) ou les titres de traductions françaises existantes ; ils sont cependant invités à choisir un système cohérent de bout en bout. De même pour les citations, qui peuvent être faites en allemand, mais pour lesquelles il est judicieux d'indiquer au jury la pagination exacte, afin qu'il puisse facilement se reporter aux passages étudiés au cours de l'exposé.

## 5. La pensée sociologique de Niklas Luhmann

Nombre de candidats interrogés : 3

Notes attribuées : 01 ; 09 ; 17

Moyenne : 09

Sujets proposés :

- « Le mariage et l'amour »
- « La littérature dans la démarche de Luhmann »





# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Les prestations sur *Liebe als Passion* de Niklas Luhmann reflètent divers degrés d'appropriation du programme, qui vont de la synthèse plus ou moins détaillée de l'ouvrage à une réflexion aboutie sur le sujet proposé, étayée à partir d'exemples concrets issus du texte. Les deux sujets proposés pour cet axe invitaient à appréhender l'œuvre à partir d'un thème précis ou d'une spécificité de la démarche luhmanienne. Il convenait donc de se confronter à ce sujet précis, de le problématiser et de trouver les passages s'y référant dans l'œuvre, sans quoi l'exposé allait vers le hors-sujet.

Le sujet « Le mariage et l'amour » interroge les liens changeants entre l'amour et le mariage. Alors qu'il était tout à fait bienvenu de revenir sur le bon mot « *Die Ehen werden im Himmel geschlossen, im Auto gehen sie auseinander* » (p. 42), ce dernier ne permettait pas de problématiser le lien entre le mariage et l'amour dans toute son évolution historique. Pour ce faire, il était nécessaire de convoquer les multiples passages consacrés à cette opposition dans *Liebe als Passion*. Rappelons ici que l'ouvrage au programme est accompagné d'un index qui permet de retrouver aisément les passages sur le mariage, l'entrée « *Ehe* » renvoyant à 27 développements dans le texte, 28 si l'on tient compte de l'entrée « *Ehemotive* ». L'utilité de l'index pour ce sujet de leçon indique qu'il serait dans l'intérêt des candidats de s'approprier les outils fournis par les textes au programme. À partir de cette vue d'ensemble, il s'agissait de commenter l'évolution qui fait passer le code amoureux d'une indifférence ou d'une opposition au mariage à l'intégration du mariage dans le code amoureux. L'œuvre au programme contient un grand nombre d'exemples qui illustrent cette évolution. Il était de ce fait d'autant plus étonnant que l'exemple des précieuses et des coquettes, si différentes dans leur rapport à l'amour, mais différenciant toutes deux mariage et amour, ne soit pas exploité. Aussi aurait-il fallu se confronter au neuvième chapitre, « *Liebe gegen Vernunft* », où l'opposition entre la raison, partisane du mariage, et l'amour aboutit justement à la revendication de l'autonomie du code amoureux. C'est alors seulement dans l'amour romantique que mariage et amour se trouvent réunis. Enfin, il aurait été judicieux d'aborder les problèmes connexes tels que la durée de l'amour qui l'oppose à certains égards à la durée du mariage, la structuration sociale ou la sexualité à partir de l'exemple de Pamela (p. 159). Le sujet permettait donc d'aborder l'intégralité de l'œuvre au programme à partir d'un thème spécifique et invitait à parcourir tout le texte et à ne pas s'appuyer uniquement sur un exemple et sur le chapitre consacré explicitement au mariage (chapitre 14 : « *Liebe und Ehe : Zur Ideologie der Reproduktion* »).

Le deuxième sujet appelait à préciser d'emblée les termes : « La littérature dans la démarche de Luhmann » ne pouvait être traité convenablement si l'on ne caractérisait pas la « littérature » utilisée par Luhmann, le matériau sur lequel il fonde sa réflexion, et le type de « démarche » qu'il adopte. Si cette première étape dans le traitement du sujet pouvait s'appuyer sur des connaissances précises de la théorie luhmanienne et sur la connaissance des auteurs convoqués par Luhmann, la prestation qui a su se distinguer a mobilisé les passages où Luhmann explicite sa méthode et son corpus dans *Liebe als Passion*. Pour la littérature, Luhmann précise qu'il s'agit d'étudier la « sémantique cultivée » (« *gepflegte Semantik* », p. 50) ou encore la « sémantique de l'amour qui mérite considération, soit digne d'être retenue » (« *ernsthafte, bewahrenswerte Semantik der Liebe* », p. 57)<sup>9</sup>. On pouvait également noter que Luhmann opère des choix qui lui sont propres en passant, en termes de genres littéraires, des maximes au roman, en termes de littératures nationales, de la France à la Grande-Bretagne, puis à l'Allemagne, mais que ces choix font l'objet d'une justification au plus proche de ce

---

<sup>9</sup> Les citations traduites reprennent la traduction d'Anne-Marie Lionnet, publiée aux éditions Aubier en 1990. En accord avec cette traduction, nous emploierons le pluriel « média » au lieu de « médias ».



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

qu'est la sémantique de l'amour pour la période étudiée. Ainsi justifie-t-il le choix du roman en ceci que les personnages agissent en accord avec le code de l'amour et que le roman illustre la durée de l'amour (une histoire avec un début et une fin). Ici, on pouvait aussi proposer une réflexion sur les effets de la lecture de romans. La « démarche » appelait, elle aussi, à être caractérisée. Ici encore, il ne s'agissait pas seulement de reprendre des connaissances générales sur la théorie des systèmes sociaux, d'autant plus que Luhmann définit lui-même sa démarche dès la préface comme une combinaison de travaux en sociologie de la connaissance et d'une théorie des média de communication généralisés au plan symbolique. Il convenait alors de montrer en quoi la littérature étudiée par Luhmann permet, dans une étude des média de communication généralisés au plan symbolique, de retracer l'évolution du code amoureux. De multiples exemples pouvaient être mobilisés dans ce contexte, qu'il s'agisse de la comparaison des *Amours de Psyché et Cupidon* de La Fontaine avec leur source antique (p. 71), de « La justification de l'amour » dans le *Recueil de Sercy* (p. 99), du neuvième chapitre exclusivement consacré au « Dialogue de l'Amour et de la Raison » (p. 119 *sqq.*), de la *Princesse de Clèves* de Mme de Lafayette (p. 124), des *Souffrances du jeune Werther* de Goethe (p. 43) ou encore de l'affirmation « Liebe um Liebe » qui s'appuie sur Jean Paul. Enfin, cette démarche aurait pu être remise en question de plusieurs manières. On pouvait interroger le choix des références ou se demander pourquoi l'avant-dernier chapitre sur la période contemporaine à Luhmann exploite moins la littérature. À cet égard, la meilleure prestation a su mettre en regard la démarche luhmanienne avec d'autres démarches sociologiques.

Ces quelques remarques sur les sujets de la session 2023 mettent en avant qu'une bonne, voire très bonne prestation sait mobiliser la théorie luhmanienne et la terminologie propre à son œuvre, qu'elle reflète une maîtrise des étapes que Luhmann décrit pour le code amoureux et, surtout, qu'elle mobilise les passages essentiels de l'œuvre et fait ainsi preuve d'une très bonne connaissance du texte au programme.

## **Option A, littérature : La poésie de Mascha Kaléko (1907-1975)**

Nombre de candidats interrogés : 12

Notes attribuées : 01 (x4) ; 03 ; 04 ; 05 (x2) ; 06 ; 07 ; 16 ; 19

Moyenne : 5,75

Sujets proposés :

- « Le rapport au temps »
- « Mascha Kaléko, chroniqueuse de son temps »
- « La mélancolie »
- « La polyphonie »
- « Proverbes et jeux de mots »
- « L'amour »

Les bonnes, voire très bonnes prestations ont été peu nombreuses pendant cette première session sur l'œuvre poétique de Mascha Kaléko. Les notes relativement basses s'expliquent par un manque patent de préparation personnelle des deux ouvrages au programme, en particulier en ce qui concerne la





# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

lecture et l'approfondissement des textes. Les recueils au programme, *Das lyrische Stenogrammheft* (LS) et *Die paar leuchtenden Jahre* (PLJ), contiennent un grand nombre de poèmes ou de textes en prose qui couvrent toute la phase de production de la poétesse et auraient dû permettre aux candidats de proposer une réflexion nuancée qui s'appuie sur des exemples précis et analysés. Or, une grande partie des prestations s'est concentrée sur des aspects biographiques ou contextuels, eux-mêmes souvent extraits de la biographie *Aus den sechs Leben der Mascha Kaléko* de Gisela Zoch-Westphal qui complète le recueil *Die paar leuchtenden Jahren*. Un grand nombre d'exposés s'est aussi contenté de juxtaposer des remarques d'ordre général plus ou moins précises sur la nouvelle objectivité, la « *Gebrauchslyrik* » ou encore sur la « nouvelle femme ». Si des connaissances précises du contexte, de la vie de la poétesse et des concepts littéraires utilisés pour caractériser sa production s'avèrent tout à fait fructueuses lorsqu'elles éclairent l'analyse du sujet ou de certains poèmes, elles ne sauraient être le seul fondement d'un exposé en option « littérature ». On ne peut que recommander une lecture plus régulière des ouvrages au programme, travail de préparation qui a porté ses fruits en particulier pour les deux très bonnes prestations cette année. Le deuxième écueil cette année a été la tendance à interpréter de manière trop restrictive les sujets donnés et d'aller vers le hors-sujet, comme dans le cas de « l'amour » où plus de la moitié d'un exposé a porté sur l'amour maternel en prenant principalement appui sur la biographie de Kaléko. Un dernier écueil consistait à définir le sujet à partir de la seule entrée du *Larousse* disponible en loge, ce qui a mené à lire rapidement la définition de la « mélancolie » avant de l'associer exclusivement à la « dépression », sans interroger la mélancolie en littérature. Il en va de même pour la définition du temps qui faisait une grande place au sens du mot en physique, mais qui oubliait de mentionner des catégories comme le passé, le présent et le futur ou les jours de la semaine.

Les sujets proposés cette année peuvent être regroupés en trois catégories, qui, toutes, incitent à aborder l'œuvre sous un angle précis : des sujets interrogeant une thématique dans l'œuvre de Kaléko (l'amour, la mélancolie, le rapport au temps), des sujets sur des spécificités stylistiques et leurs effets (la polyphonie, proverbes et jeux de mots) et un sujet sur l'ancrage historique des œuvres et le traitement que fait Kaléko des réalités de son époque (Mascha Kaléko, chroniqueuse de son temps).

La première catégorie de sujets invitait les candidats à aborder l'œuvre poétique de Mascha Kaléko sous l'angle d'un thème spécifique. Il convenait alors de définir le thème, d'en montrer la pertinence pour la poésie de Kaléko et d'opérer un choix judicieux d'exemples à analyser. Ainsi pouvait-on noter que l'amour fait partie des thèmes récurrents dans la poésie de Kaléko comme le montrent quelques titres de poèmes : « *Großstadtliche Liebe* » (LS, p. 25) ou « *Zeitgemäßer Liebesbrief* » (LS, p. 21). Or, ces mêmes titres suggèrent que la poésie de Kaléko tend à aborder plutôt les relations amoureuses qu'elle observe à son époque et à les transcrire avec une distance ironique. Il en ressort une opposition de deux formes d'amour : des amours passagers, quotidiens, et le sentiment amoureux plus profond et sincère. On aurait pu noter à cet égard que Kaléko se sert autant de la forme traditionnelle de la poésie amoureuse que des topoï qui y sont associés pour ironiser les amours modernes : la rapidité de l'amour marquée par les rimes de la première strophe dans « *Großstadtliche Liebe* » (LS, p. 25, « *kennen/nennen/trennen* ») menant à une rupture tout aussi rapide dans le dernier vers « *Per Stenographenschrift ein Wörtchen : "aus"!* », le mois de mai comme mois de l'amour, la forme du sonnet dans « *Sentimentales Sonett* » (LS, p. 124), la séparation comme moment révélateur de l'amour (« *Abschied* », LS, p. 15). Toutefois, la poésie de Kaléko ne nie pas la possibilité d'éprouver un profond amour. L'expression du sentiment amoureux relève d'une forme de naïveté dans la première phase de son œuvre avec le poème « *Mit fünfzehn Jahren* » (LS, p. 154) où l'anaphore « *Dir zu Liebe* » vient



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

souligner l'amour sincère de la jeune fille de 15 ans. Il s'agit là d'un amour qui ne relève pas de la modernité pour Kaléko, comme en témoigne aussi la forme du blason dans « Kleines Liebeslied » (LS, p. 104) ou comme elle le reconnaît elle-même plus tard dans « Zärtliche Epistel » (PLJ, p. 34). À partir du thème de l'amour, on pouvait ainsi aborder deux facettes de la poésie de Kaléko : la représentation distanciée de son époque et l'expression de sentiments sincères, souvent associés au je lyrique.

Une tension similaire caractérise le thème de la mélancolie. Ce sujet a montré par ailleurs la nécessité de maîtriser le contenu des œuvres au programme et de ne pas se contenter de remarques générales sur la poésie de Kaléko, son exil ou son rapport au passé, éléments qui pouvaient bien sûr trouver leur place dans l'exposé. Une utilisation judicieuse des listes de poèmes fournies à la fin des deux ouvrages aurait permis de voir que deux poèmes abordent explicitement la mélancolie : « Melancholie eines Alleinstehenden » (LS, p. 65), « Herbst-Melancholie » (LS, p. 175). Ces deux poèmes, qui n'ont pas été évoqués pendant les exposés, reflètent le traitement distancié que fait Kaléko de la mélancolie. La mélancolie comme thème privilégié de la poésie est détournée dans la poésie de Kaléko puisqu'elle est associée à la vie quotidienne et à des formes et topoï dépassés, comme dans « Kompliziertes Innenleben » (LS, p. 105) où le je lyrique se résigne à la fin : « Ach, wir Dummen werden's niemals wissen. / Und die Klugen forschen nicht danach... ». Ici, les exposés auraient pu revenir sur les différents topoï détournés par Kaléko. Or, la poésie de Kaléko met aussi au jour une forme de mélancolie plus sincère qui se révèle dans le rapport au passé et à l'existence après l'exil (« Die Zeit steht still », PLJ, p. 31 ; « Letztes Lied », PLJ, p. 114).

Le dernier sujet thématique, « Le rapport au temps », invitait les candidats à problématiser les différentes perceptions du temps qui traversent l'œuvre de Kaléko. Kaléko retrace assez précisément le temps de l'existence ancré dans le temps calendaire avec ses significations pour tout un chacun. On pouvait alors s'attendre à ce que les candidats remarquent que les premières parties du *Lyrisches Stenogrammheft* reprennent la perception du temps calendaire par les employés : les jours ouvrés caractérisés par le travail (« Von Montag früh bis Wochenende ») ou les jours fériés qui signent le début des loisirs (« Rote Zahlen im Kalender »). D'autres remarques tout à fait pertinentes ont porté sur le rapport à la modernité. Le quotidien n'efface toutefois pas le temps comme donnée existentielle, qui s'exprime à travers le rapport au passé, au souvenir et à la fin de l'existence (« Die Zeit steht still », PLJ, p. 31). Les traitements envisageables pour les trois sujets thématiques illustrent encore la nécessité de bien maîtriser le corpus au programme afin de dégager les tensions visibles dans l'œuvre et de proposer des études de détail qui viennent en appui à l'argumentation.

La deuxième catégorie de sujets invitait à réfléchir à des spécificités stylistiques et à leurs effets. Le sujet sur la « polyphonie » pouvait donner lieu à une réflexion sur la présence de plusieurs voix dans les poèmes de Kaléko, ce que les candidats ont bien su montrer, mais aussi sur la façon dont ces voix sont intégrées dans les poèmes et sur les effets produits par la polyphonie, deux aspects qui ont généralement été laissés de côté, condamnant les exposés à rester très descriptifs et généraux. La polyphonie se fait jour dans les chansons écrites par Kaléko et dans ses *Rollengedichte*, ce que les candidats ont su noter. D'autres poèmes sont aussi porteurs de plusieurs voix, comme le poème cité à bon escient « Randbemerkungen eines Liftboys » (LS, p. 23) qui mêle les pensées de l'employé, les annonces de l'étagé et des citations faisant sans doute référence à des remarques de la clientèle bourgeoise. Une autre manière d'inclure de la polyphonie à l'échelle de l'œuvre était d'analyser les poèmes en dialecte. Ces premières observations n'ont pas donné lieu à une analyse plus précise des



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

poèmes. Il aurait été intéressant de commenter les marques textuelles par lesquelles Kaléko indique explicitement le changement de voix : retraits, tirets, points de suspension en début de vers, guillemets, ou des annonces telles que « *Gesprochener Zwischentext* » (« Ich möchte wieder », PLJ, p. 193). En faisant place à plusieurs voix dans ses poèmes, Kaléko parvient à la fois à créer une distance ironique, à amuser son lecteur, et à ancrer ses poèmes dans la réalité.

Le sujet « proverbes et jeux de mots », quant à lui, demandait d'avoir préparé plusieurs poèmes en détail. L'utilisation ou, plus précisément, le détournement de proverbes et de jeux de mots constitue l'une des caractéristiques fortes de la poésie de Kaléko. Alors que les candidats ont su identifier un certain nombre de proverbes, le sujet n'a été que rarement problématisé. Si les exposés faisaient référence à la « *Gebrauchslyrik* », ils n'ont pas établi de lien entre les proverbes, sagesses populaires reconnaissables par tous les lecteurs, et la valeur d'utilité des poèmes. De plus, la poétesse indique elle-même le principe qui préside à son utilisation des proverbes et jeux de mots lorsqu'elle donne des titres tels que « *Sprichwörter und Redensarten* » (PLJ, p. 45), « *Sinn und Unsinn Gedichte* » (PLJ, p. 48) ou « *Philo(un)logisches* » (PLJ, p. 43). Prenant appui sur ces titres et sur l'identification de quelques proverbes ou jeux de mots, les exposés auraient pu interroger l'effet du détournement des proverbes ou jeux de mots (ironie, remise en question des sagesses populaires par le renversement du proverbe) ou encore revenir sur les origines très diverses de ses proverbes allant de proverbes populaires tels que « *Morgenstund hat Gold im Mund* » devenant « *Das mit der goldgeschmückten Morgenstunde / Hat sicher nur das Lesebuch erdacht* » dans « *Langschläfers Morgenlied* » (LS, p. 31) à des citations bibliques réappropriées (« *Der Mensch lebt nicht von Brot allein* » devenant « *Der Mensch lebt nicht von Honigmond allein* » dans « *Zeitgemäßer Liebesbrief* », LS, p. 22) ou de références aux auteurs du canon littéraire (Schiller, Goethe et Heine, par exemple).

Une dernière catégorie de sujet permettait d'appréhender les poèmes dans leur contexte. Toutefois, le sujet « Mascha Kaléko, chroniqueuse de son temps » ne demandait pas seulement de noter que Kaléko livre des portraits des employés ou citoyens ou qu'elle fournit dans ses poèmes des représentations vives du Berlin des années 1930, mais il fallait également revenir sur la notion de « chroniqueuse ». Cette notion aurait pu donner lieu à une réflexion sur la façon dont Kaléko représente son époque et aurait pu proposer une réflexion sur la nouvelle objectivité ou sur l'ironie. Le sujet invite par ailleurs à réfléchir à la production de la poétesse pendant son exil états-unien avec, par exemple, ses écrits en prose « *Lower Eastside* » (PLJ, p. 63) et « *Greenwich Village* » (PLJ, p. 73). De même, il était possible de commenter la réédition de « *Interview mit mir selbst* » (LS, p. 11 et PLJ, p. 57) où Kaléko ajoute une partie sur l'année 1945. Enfin, une présentation a fait mention, à juste titre, des écrits de Kaléko reproduits dans la biographie rédigée par Gisela Zoch-Westphal, notamment « *Bittgesuch an eine Bombe* » (PLJ, p. 318).

Cette synthèse sur les différents sujets proposés pour la session 2023 devrait mettre en évidence la nécessité de s'approprier les ouvrages au programme afin de pouvoir les mobiliser judicieusement dans l'exposé. Les meilleures prestations ont su tirer profit d'une lecture régulière des poèmes et fournir une réflexion sur les termes du sujet qui ne faisait pas abstraction de la production poétique de Kaléko, mais qui, au contraire, s'appuyait sur les textes pour définir les termes du sujet et pour proposer une réflexion pertinente qui mobilisait le contexte et les concepts littéraires pour éclairer les textes.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Option B, civilisation : La ville allemande au Moyen Âge (1250-1495)**

Nombre de candidats interrogés : 5

Notes attribuées : 1 ; 3 (x 2) ; 9 ; 15

Moyenne : 6,2

Sujets proposés :

- Gouverner et administrer la ville dans le Saint-Empire à la fin du Moyen Âge (1250-1495).
- Le patriciat dans les villes du Saint-Empire à la fin du Moyen Âge (1250-1495).
- La place des marchands dans les villes allemandes à la fin du Moyen Âge (1250-1495).

La nouvelle question d'option civilisation a donné lieu à des exposés se répartissant sur l'ensemble du spectre de notation. Les membres de la commission, bien conscients que la civilisation de l'Allemagne médiévale est de moins en moins enseignée dans les universités, n'attendaient pas des candidates et des candidats une prise en compte systématique des débats historiographiques relatifs à l'histoire de la ville allemande à la fin du Moyen Âge. Néanmoins, l'urbanité médiévale, sujet extrêmement classique, continue d'être un thème structurant dans l'étude de l'histoire des pays de langue allemande, un aspect dont les candidates et candidats ayant choisi l'option devaient être conscients.

En effet, que l'on s'intéresse aux aspects sociologiques avec l'émergence de la figure du *Bürger*, aux développements politiques avec l'apparition des constitutions urbaines sur fond de tensions, ou encore à l'histoire économique, la ville allemande médiévale constitue aujourd'hui encore un élément incontournable pour qui veut comprendre les permanences et les mutations de cette époque. Les trois sujets proposés lors de la session 2023 reprenaient précisément ces questions dans la perspective d'une analyse plus globale des évolutions propres aux villes allemandes entre 1250 et 1495.

Les trois sujets proposés cette année permettaient d'explorer l'évolution de la ville allemande sur le temps long et supposaient une compréhension des mutations politiques, sociales et économiques touchant les villes du Saint-Empire dans la deuxième partie du Moyen Âge. Certes, le traitement de ces sujets ne requérait pas un panorama exhaustif de ces transformations. Néanmoins, certains cas représentatifs étaient attendus, ainsi Cologne, Lübeck ou Nuremberg pour la question du patriciat.

Le sujet « Gouverner et administrer la ville dans le Saint-Empire à la fin du Moyen Âge (1250-1495) » était certes politique mais revêtait également une dimension sociale, car il invitait à se pencher sur les rapports de force et les relations de pouvoir entre les acteurs et les groupes constituant la population urbaine. La fonction de gouvernement ne recouvrait certes pas nécessairement la fonction administrative. Toutefois, la prise en charge de tâches nécessaires à l'ordre et à la bonne marche des activités urbaines pouvait devenir un argument justifiant une prétention à participer au gouvernement. Il en résultait une concurrence à différents niveaux, certaines villes pouvant s'émanciper du pouvoir des seigneurs (princes évêques ou laïques, parfois l'empereur). Dans d'autres cas, les habitants disposant du droit de bourgeoisie pouvaient s'affronter, que ce soit en vertu de disparités économiques ou sociales, de facteurs liés à leur origine ou à l'activité exercée. Pour la période concernée, on peut faire le constat d'une évolution générale au cours de laquelle les conseils de ville deviennent des éléments centraux du paysage urbain. Au-delà des rivalités qui les opposent, les détenteurs du droit de bourgeoisie constituent une communauté partageant un certain nombre de représentations, et



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

notamment celles relatives au bon gouvernement : celui-ci serait fondé entre autres sur la justice, la paix, la sécurité, le bien commun, l'honneur, la liberté (d'abord au sens de jouissance de droits et de privilèges), l'unité et la concorde. Que ce gouvernement soit dans certains cas confisqué par une élite se reproduisant et se cooptant par-delà les générations, le patriciat, ne remettait pas en cause l'adhésion à ces valeurs.

La question des élites urbaines et de l'exercice du pouvoir dans les villes allemandes est souvent liée à celle de patriciat, deuxième sujet proposé cette année. L'emploi de ce terme nécessite néanmoins une définition rigoureuse au préalable. Ainsi, la notion de patriciat (« *Patriziat* ») ne se forge qu'aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, tandis que l'usage du terme « patriciens » (du latin « *Patricii* », allemand « *Patrizier* ») est avéré dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Au Moyen Âge, et encore durant la période moderne, les groupes situés au sommet de la hiérarchie urbaine sur le plan social, économique et politique, était communément dénommés *Geschlechter*, au sens de « familles », « lignages ». Si la l'origine de ces familles et leur accession au pouvoir demeurent des thèmes controversés de l'historiographie, les débats se sont déplacés vers la question de leur influence sur les évolutions sociales et institutionnelles des villes et celle de savoir si elles se caractérisaient réellement par l'exclusivisme social qui a longtemps été considéré comme l'une de leurs caractéristiques fondamentales.

Ce bref rappel historiographique montre bien que la notion de patriciat revêt une dimension sociologique autant qu'historique. En effet, il a trait d'une part à l'histoire des élites urbaines, qu'il ne suffit pas à définir mais dont il constitue l'un des éléments d'auto-compréhension. Mais d'autre part, il permet aussi de définir cette élite depuis une perspective extérieure : ainsi, le patriciat, quand il existe, se distingue au sein de la couche dirigeante par la combinaison d'une position économique et sociale avec un pouvoir politique acquis plus récemment ; à côté d'une richesse et d'un prestige prééminents, ses membres réussissent généralement à se hisser aux fonctions politiques déterminantes, parmi lesquelles le droit d'être élu au conseil de ville (*Ratsfähigkeit*). En raison de cette densité terminologique et sémantique, l'emploi de la notion de patriciat demeure un point discuté de l'historiographie de langue allemande et il peut s'avérer délicat de tenter de la définir en fonction de critères que l'on voudrait exclusifs. Rappelons également que les configurations politiques divergent selon les constitutions urbaines : dans les villes disposant d'une *Zunftverfassung* (constitution imposée par certaines corporations : par exemple la *Gaffelverfassung* introduite à Cologne en 1396), les familles patriciennes doivent se regrouper en corporation pour exercer le pouvoir politique, même partiellement, tandis que dans d'autres contextes (Nuremberg, Augsbourg, Francfort sur le Main, Lübeck) ces familles peuvent disposer d'une marge de manœuvre plus étendue pour participer au gouvernement urbain, pouvant aller jusqu'à monopoliser celui-ci. Si on observe des permanences tout au long de la période, ainsi l'importance des réseaux et la possibilité d'une agrégation d'autres couches sociales, notamment par le mariage, au patriciat, le milieu du XV<sup>e</sup> siècle n'en constitue pas moins un tournant pour la position du patriciat dans la hiérarchie des villes du Saint-Empire. C'est en effet l'époque d'une fermeture relative du groupe et de la mise en exergue d'une histoire collective liée au gouvernement de la cité, ainsi dans les livres de famille, ou encore à travers des fêtes au rituel savamment orchestré afin de souligner une certaine exclusivité sociale, alors même que le groupe est constitué d'éléments divers : conseillers, échevins, ministériaux, marchands.

Le dernier sujet proposé cette année concernait justement « la place des marchands ». Les éléments déjà mentionnés ci-avant appellent à une analyse diversifiée de la place des marchands au sein du



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

gouvernement urbain. Ces différences constituaient un élément structurant à deux niveaux. À l'intérieur des villes, les marchands impliqués dans le grand commerce n'avaient parfois que peu de chose en commun avec ceux qui se livraient à des transactions locales ou régionales. Mais on pouvait également relever des différences d'organisation entre les villes du Saint-Empire, notamment entre le modèle pyramidal de la firme marchande haut-allemande développé à Ravensburg, par exemple, et les structures associatives typiques de la Hanse, qui connut durant la période une évolution d'une Hanse des marchands vers une Hanse des villes, capable de prendre des décisions au sein d'institutions communes, de financer des guerres et d'imposer des monopoles aux monarchies. Le sujet appelait également la prise en considération de l'émergence d'une culture et d'une éthique marchandes génératrices de modèles d'identification et de distinction sociale par rapport aux autres groupes composant la population urbaine.

Pour terminer, rappelons quelques conseils généraux. Afin de se préparer, les candidates et les candidats peuvent recourir à une bibliographie vaste, certes, mais composée d'ouvrages classiques aisément identifiables, dont celui de Manfred Groten et la somme extrêmement complète de Eberhard Isenmann. Ces deux livres étaient à la disposition des candidates et des candidats dans la salle de préparation le jour de l'épreuve et renfermaient de précieuses informations sur les trois sujets. S'être familiarisé durant l'année de préparation avec leur contenu, même sans entrer dans une lecture détaillée notamment de l'imposant Isenmann, permettait de contextualiser les sujets proposés, de les illustrer à l'aide exemples précis et d'éviter les contresens sur les notions à mobiliser. Ajoutons qu'un certain nombre d'articles et d'ouvrages en langue française, en particulier les travaux de Pierre Monnet, étaient disponibles. Ce va-et-vient entre les historiographies germanophone et francophone aurait permis aux candidats hésitants sur la terminologie d'élaborer des fiches lexicales bien utiles pour éviter, le jour de l'épreuve, les hésitations concernant la traduction de termes spécifiques tels que *Schultheiss* (écoutète), mais aussi de mots plus courants à l'image du terme *Adel*, malheureusement assimilé par un candidat au vocable « nobilité ». Pour surmonter ces problèmes de traduction et de transferts historiographiques, les membres de la commission recommandent vivement le recours au glossaire en ligne « Les mots du Saint-Empire », dirigé par Falk Bretschneider et Christophe Duhamelle. Ce site, certes, traite principalement de l'époque moderne, mais il est loin de s'y limiter et peut rendre de grands services pour la période médiévale : <https://saintempire.hypotheses.org/publications/glossaire>



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**EXPOSÉ EN LANGUE FRANÇAISE – OPTION C (LINGUISTIQUE)**

*Rapport présenté par Séverine Adam, Vincent Balnat et Liubov Patrukhina*

Moyenne des prestations : **8,30/20**

(pour rappel, moyenne en 2022 : 8,65)

Répartition des notes :

<b>Note</b>	<b>Effectif</b>
18	1
17	1
15	3
12	2
11	2
10	2
9	3
8	1
7	1
6	2
5	2
4	1
3	1
2	3
0,5	2
<b>Total</b>	<b>27</b>

La session 2023 confirme le regain d'attractivité de l'option linguistique constaté depuis quelques années. Le nombre de candidats interrogés a même significativement augmenté, passant de 17 en 2022 à 27 cette année. Comme les années précédentes, le jury se réjouit d'avoir entendu plusieurs exposés de grande qualité, alliant maîtrise des concepts et de l'exercice, rigueur et finesse d'analyse et bonne réactivité lors de l'échange. Seules six prestations ont été sanctionnées par des notes très basses (de 0,5 à 3/20), dues à la méconnaissance manifeste du sujet et/ou au non-respect des principes





# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

fondamentaux de l'exercice, notamment la gestion du temps et la clarté du propos. Dans ce rapport, nous revenons sur quelques aspects généraux et spécifiques de la leçon de linguistique en lien avec le sujet « temps et modes », afin que les futurs candidats puissent s'en inspirer pour leur préparation. Nous leur conseillons par ailleurs de prendre connaissance des rapports antérieurs, dans la lignée desquels celui-ci s'inscrit.

## **Conseils en vue de la préparation**

La leçon de linguistique consiste à présenter un exposé en partant des occurrences qui figurent dans le texte proposé, issu en règle générale d'un roman ou d'un article de presse. « Le texte n'est pas un prétexte », comme le rappellent régulièrement les jurys des sessions antérieures ; on ne saurait donc le considérer comme un simple 'réservoir' de formes qu'il s'agirait de répartir dans un plan 'prêt à l'emploi' et appris à l'avance. Il convient par ailleurs d'exploiter le contexte et les autres indications pertinentes pour le sujet : adverbiaux temporels, modalisateurs, niveaux d'énonciation, registres de langue, séquences narratives, descriptives, dialogales, univers de discours, genres textuels...

Sur la base de critères définitoires clairement exposés, les candidats doivent regrouper les occurrences relevant du phénomène linguistique à traiter selon des catégories permettant de rendre compte des formes mais aussi de leurs fonctions en langue et en discours. S'il n'est pas possible, dans le temps imparti, de relever toutes les formes présentes dans le texte, on veillera néanmoins à ne pas oublier d'identifier un temps ou un mode ni l'une de leurs valeurs sémantiques.

Nous rappelons enfin que l'échange de dix minutes qui suit l'exposé a pour but de permettre aux candidats d'améliorer certains aspects de leur présentation, par exemple en revenant sur des oublis ou des maladresses ou encore en leur demandant d'approfondir tel ou tel aspect.

Concernant la présentation orale, il est conseillé d'adopter un débit à la fois naturel et qui tienne compte du fait que le jury prend des notes et écoute des candidats durant de longues heures. Afin de s'assurer que le jury suive le fil du discours, il est utile d'annoncer clairement le plan suivi et d'indiquer explicitement les transitions entre les parties, depuis l'introduction jusqu'à la conclusion. Si le nombre de parties importe peu, les candidats veilleront néanmoins à respecter un certain équilibre entre ces parties sans excéder les 30 minutes de présentation. Celle-ci s'ouvre par une introduction définissant les termes du sujet tout en s'orientant le plus tôt possible vers les occurrences et le contexte dans lequel elles apparaissent. Dans le développement lui-même, les candidats prendront soin de citer les lignes des occurrences analysées (les textes sont numérotés à cet effet). En conclusion, ils proposeront un bilan éclairé de ce qu'ils auront montré au cours de la leçon, celui-ci *pouvant* (mais ne *devant pas*) ouvrir de nouvelles perspectives ou réflexions.

## **Temps et modes : quelques écueils à éviter**

Afin d'aider les futurs candidats à se préparer au mieux à l'épreuve, reconduite lors de la session 2024, nous souhaitons attirer leur attention sur trois écueils fréquents constatés par le jury.

Si, en règle générale, les catégories du « temps » et du « mode » ont été correctement définies, l'analyse des aspects morphologiques a souvent posé problème. Les difficultés ont concerné non





# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

seulement l'identification de formes verbales (d'ailleurs pas nécessairement ambiguës, comme peut l'être *sollte*), mais aussi l'importance à accorder à la morphologie, certains candidats se contentant d'analyser une ou deux formes particulièrement complexes, d'autres, à l'inverse, présentant dans le détail, à la manière d'un catalogue sans fin, toutes les marques flexionnelles que prend le verbe en allemand. Il conviendra ainsi de bien jauger, en fonction de la variété des formes figurant dans le texte, le temps et la place à accorder à la morphologie au sein de l'exposé : s'il est évidemment important de traiter les aspects formels – c'est bien à partir des formes verbales qu'il est possible de mener une réflexion sur les valeurs sémantiques des temps et des modes –, on veillera à éviter que leur examen dure 20 minutes et se fasse au détriment des autres aspects du sujet.

Le jury a constaté que plusieurs candidats confondaient la valeur sémantique des temps et des modes et le sens lexical du verbe ou le contenu propositionnel de l'énoncé. Ainsi, dans l'énoncé *X muss Y tun*, il est peu convaincant d'attribuer au présent de l'indicatif une valeur d'« ultériorité » ou de « projection dans l'avenir », celle-ci étant ici de toute évidence codée au niveau lexical (si on *doit*, c'est bien qu'on n'a pas encore *fait*). De même, dans *X versuchte hundertmal, Y zu tun*, la valeur de « non-accomplissement » relève bien du niveau propositionnel ; elle ne s'explique ni par l'emploi du prétérit ni par la signification du verbe *versuchen*, l'essai ayant bel et bien eu lieu... pas moins de 100 fois ! Si ce genre de confusion n'est pas lourd de conséquences quand il se limite à une ou deux formes, il a été nettement préjudiciable aux candidats qui expliquaient ainsi des paragraphes entiers. Sans s'en rendre compte, ils ont perdu de vue l'objectif qu'ils avaient annoncé, à savoir étudier la manière dont les temps et les modes verbaux contribuent à structurer le texte, pour se livrer à une paraphrase de longs passages ou à une analyse psychologisante des personnages sur la base de la signification d'éléments faussement attribuée aux formes verbales.

Un plan reposant sur la distinction entre le niveau du récit et celui du discours a du mal à convaincre lorsque les temps et les modes sont attribués de manière ferme et définitive à l'un des deux niveaux. Si le prétérit ne relevait que du récit, comment justifier alors qu'il puisse apparaître également dans le discours indirect libre ? Rappelons d'ailleurs que Benveniste et Weinrich, dont les réflexions sont bien sûr centrales pour le sujet traité, n'ont pas raisonné – du moins pas exclusivement – à partir de l'allemand.

Nous espérons que ces remarques permettront aux futurs candidats de prendre conscience de l'importance de partir du texte, sans lui faire violence en lui appliquant coûte que coûte des théories qui ont nécessairement leurs limites explicatives, et d'y revenir. Dans le même ordre d'idées, il convient d'éviter les affirmations vagues et difficiles à démontrer tels que « le prétérit 'se perd' dans la 'langue courante' » ou « on a ici de l'indicatif car les enfants n'utilisent pas le subjonctif I, trop compliqué ». Pour terminer, rappelons que l'option de linguistique est accessible à *tous les candidats*, quel que soit le niveau de leurs connaissances en grammaire et linguistique au début de la préparation. Elle nécessite avant tout un intérêt pour l'analyse des faits de langue, un apprentissage sérieux et continu tout au long de l'année et, ce qui est loin d'être négligeable, quelques séances d'entraînement en temps limité avant de se présenter à l'épreuve.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Exemples de sujets

### Texte 1

„Was riecht denn hier so komisch?“ Tinchen stellte das Bügeleisen zur Seite und hob schnuppernd und die Nase in die Luft. „Das stinkt, als ob jemand seine alten Socken verbrennen würde!“

„Ich hab' meine noch an!“ Zum Vergleich hielt Florian beide Füße in die Höhe. Sie steckten in blauweißen Ringelsocken mit jeweils ein Loch an der Spitze. „Vielleicht sollte ich sie gleich mitverbrennen, oder stopft man sowas heute noch?“

„Ich bestimmt nicht“, kam es prompt zurück, „das kann bloß noch Mutti. Allerdings bezweifle ich, daß Größe 44 noch als Kindersocken durchgeht. Und die stopft sie nur, um Ulla eins auszuwischen, die kann das nämlich auch nicht mehr.“

„Das sind Kinderstrümpfe“, protestierte Florian. „Die habe ich mir neulich von Tobias ausgeliehen.“

„Tobias ist 28 Jahre alt!“

„Aber er ist *mein* Kind!“

„Meins auch! Und trotzdem ist er inzwischen erwachsen!“

„Das ist er erst dann, wenn er aufhört, Nutella zu essen!“

Florian stand auf, ging zum Fenster und öffnete beide Flügel.

„Willst du uns umbringen?“, schrie Tinchen. „Wir haben acht Grad minus! Mach das sofort wieder zu!“

„Hier drin stinkt's aber!“

„Das habe ich auch schon gemerkt. Wahrscheinlich düngt Herr Knopf wieder seine siebzehnkommafünf Quadratmeter Rasen.“

„Im Dezember?“

Tinchen mußte zugeben, daß selbst ihr Nachbar, ein ebenso begeisterter wie erfolgloser Gärtner, noch keine Wunderwaffe gegen Frost und Neuschnee gefunden hatte, um auch im Winter seinem Hobby nachgehen zu können. „Vielleicht verbrennt er Laub?“

Herr Knopp verbrannte auch kein Laub, wie Florian unschwer feststellen konnte, er schippte vielmehr nebenan Schnee. Man hörte lediglich das gleichmäßige Scharren des Schneeschiebers. Plötzlich beugte er sich weit aus dem Fenster. „Hast du was auf dem Herd, das anbrennen könnte? Ich glaube, der merkwürdige Geruch kommt von unten aus der Küche!“

„Seitdem du neulich mit Tim Vogelfutter gekocht hast, ist nichts mehr angebrannt“, entgegnete Tinchen maliziös, denn dieses Unternehmen, basierend auf eine Anleitung im Zeitspiegel, Rubrik Öko-Tipps, hatte Florian einen neuen Kochtopf gekostet. Und weil Tinchen sich als Ersatz für den zwar schon zerbeulten, jedoch immer noch einsatzfähigen Aluminiumtopf einen aus Edelstahl mit Glasdeckel ausgesucht hatte, hatten hundert Mark nicht mal gereicht, und Florian hatte noch etwas drauflegen müssen. Später hatte er ausgerechnet, daß er für das Geld 378 fertige Meisenknödel hätte kaufen können!

„Vielleicht solltest du doch mal nachsehen!“ Seinen Beobachtungsposten hatte er noch nicht aufgegeben, vielmehr stellte er leicht beunruhigt fest: „Inzwischen qualmt es schon aus dem Küchenfenster!“

„Die Kinder!“ schrie Tinchen, ließ das Bügeleisen fallen und stürzte aus dem Zimmer. Florian hinterher. Wenigstens hatte er noch die Geistesgegenwart, vorher den Stecker aus der Buchse zu ziehen.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Schon auf der Treppe zum Erdgeschoß sah Tinchen, wie sich Rauchwölkchen unter der geschlossenen Küchentür hervorkräuselten, und dann hörte sie die helle Kinderstimme ihres Enkels: „Mach doch mal die Tür auf, Tanja, damit der Qualm abzieht.“

„Wo is'n die Tür? Ich kann ganix sehen!“ jammerte seine Schwester.

„Wo stehst du denn jetzt?“

„Weiß ich nicht!“

„Taste mal herum, vielleicht weißt du es dann!“

Prompt klirrte es, und dann hatte Tinchen auch schon die Tür aufgerissen. „Was ist denn hier los?“

Im ersten Moment konnte sie vor lauter Rauch kaum etwas erkennen. Sie stieß das Fenster auf, und erst nachdem sie sich mit einem kurzen Rundblick überzeugt hatte, daß nirgendwo Flammen zu sehen waren, schob sie die beiden hustenden Kinder zur Küche hinaus, genau in Florians Arme. „Was habt ihr denn jetzt schon wieder angestellt?“ fragte der denn auch erwartungsgemäß.

„Überhaupt gar nichts“, versicherte Tim im Brustton der Überzeugung, „ich wollte doch bloß meine Handschuhe trocknen!“

„Auf der Heizung?“

„Nee, da dauert es so lange, ich hab sie...“

„... noch mal schnell in den Toaster gesteckt!“, ergänzte Tinchen, die inzwischen nicht nur die Quelle des Rauches, sondern auch des penetranten Gestanks gefunden hatte. „Bist du denn noch zu retten?“ Mit spitzen Fingern entfernte sie die qualmenden Überreste aus dem Toaster, warf sie ins Spülbecken und ließ Wasser drüberlaufen. „Wenn die Handschuhe Feuer gefangen hätten, dann hätte das ganze Haus abbrennen können! Hast du dir das denn nicht vorher überlegt, Tim?“

„Da war'n sie doch naß, und was naß ist, kann ja gar nicht brennen“, erklärte Tim sofort. „Wie nämlich der Opa neulich die Blätter im Garten verbrennen wollte, da kam bloß furchtbar eine Menge Rauch, und dann hat er geschimpft und gesagt, die sind viel zu naß.“

„Und du hättest jetzt furchtbar eine Menge Dresche verdient“, murmelte Tinchen, „und wenn du dein Vater wärst, dann hättest du sie auch gekriegt“.

„Unverdient!“, protestierte Florian. „Tims Begründung, was nass ist, kann nicht brennen, beruht auf seiner zugegebenermaßen noch geringen Erfahrung und klingt für ihn völlig logisch.“

„Ich will dir mal was sagen, du logischer Großvater: Ein halbwegs intelligenter, Fünfdreivierteljähriger, der im Herbst in die Schule kommt, sollte wissen, dass man keine Kleidungsstücke in einen Toaster stopft. Das nächste Mal versucht er es mit seinen Schuhen.“

„Quatsch!“, sagte der potentielle Brandstifter. „Die gehen da ja gar nicht rein, die stelle ich immer vor den alten Heizofen, der im Keller steht, bloß der Opa soll da mal eine neue Schnur ranmachen, die andere ist schon so ausgefusselt.“

Evelyn Sanders, *Hotel Mama vorübergehend geschlossen*, 1998.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Texte 2

Die Sonne hat die Wiesen auf dem Oberesch schon fast ausgetrocknet. Ein Pavillon spendet noch etwas Schatten, lange aushalten kann man es ohne Sonnenschutz auf dem Schotterweg am Rande des Moors nicht. [...] Direkt unter uns liegt das Museum „Varusschlacht im Osnabrücker Land“ mit seinem archäologischen Park.

Was würde man für eine Kamera geben, die das Geschehen der vergangenen fünftausend Jahre auf dem Flurstück Oberesch im Zeitraffer aufgenommen hätte. Archäologen haben auf dem Gelände in den vergangenen dreißig Jahren eine Reihe von Entdeckungen gemacht, die Rätsel aufgeben. Da gibt es im Boden zunächst die frühen Siedlungsspuren aus der Steinzeit, Geräte aus Flintstein und Keramikscherben, nichts Außergewöhnliches.

Auch aus der Bronzezeit fanden sich Werkzeuge, aus der Eisenzeit Vorratsgruben und Pfostenreste, wahrscheinlich von Speichergebäuden. Locker waren um den Hang des Kalkrieser Berges einzelne germanische Gehöfte verteilt, die wohl durch befestigte Wege verbunden waren. Man braucht nicht viel Phantasie, um sich im heutigen Museumspark grasende Kühe vorzustellen.

Aus der Zeit um Christi Geburt finden sich keine Spuren, offenbar war das Areal damals unbesiedelt und waldfrei. Doch wenige Jahre später häufen sich im Bodenprofil die Metallfunde, sie stammen aus der spätaugusteischen Zeit. Mehr als zweitausend römische Münzen konnten geborgen werden – die jüngsten aus dem Jahr neun nach Christus –, außerdem verstreute Bruchstücke von römischer Militärausrüstung, Knochen und Schädel von Männern im Alter zwischen 20 und 45 Jahren, mit und ohne Kampfverletzungen. Gäbe es die historische Überlieferung von Strabon, Sueton, Tacitus oder Cassius Dio nicht, müsste man sich fragen, was römische Soldaten in solch eine kesselartig eingefasste, abgelegene Gegend verschlagen haben könnte.

Doch die Erklärung liegt nahe: Genau diese Abgeschlossenheit passt zur Niederlage des Statthalters Varus, der Germanien von sieben nach Christus an verwalten und befrieden sollte und stattdessen den Untergang seiner Armee hinnehmen musste. Unter seiner Führung ließen sich die Römer von Arminius, einem in Rom wohl als Geisel erzogenen germanischen Fürstensohn, der sich zum Führer der cheruskischen Hilfstruppen hochgedient hatte, in einen Hinterhalt locken. Sie verloren in unwegsamem Gelände ihre Formation und wurden von einem Bündnis germanischer Stämme innerhalb weniger Tage aufgerieben. Als die Lage aussichtslos wurde, stürzte sich Varus in sein Schwert. Eine der spektakulärsten Niederlagen der Weltgeschichte.

Die Germanen haben Augustus angeblich den Kopf des besiegten Feldherrn zugestellt. Eindringlich schildern die römischen Quellen, wie der Kaiser den Legionen XVII, XVIII und XIX nachtrauerte, ihre Legionsziffern wurden hinfort nicht mehr vergeben. Ein Trauma für die Römer, die wenige Jahre später nach den verlustreichen Strafexpeditionen des Germanicus vom rechtsrheinischen Germanien abließen.

Auch die ausgegrabenen Knochen sowie die vielen Klein- und Kleinstteile aus Metall fügen sich in das Bild der Varusschlacht, denn sie deuten auf Plünderungen, Leichenfledderei, vielleicht auch zeremonielle Handlungen mit Besiegten, die sämtlich eine hoffnungslos untergegangene Armee voraussetzen, eine, die ihre Toten nicht mehr bergen kann. Einen eindeutigen Beweis für die Varusschlacht gibt es bis heute nicht – keinen Legionsstempel, keine Namensspur, nichts, was Zweifler überzeugen könnte.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Um die im Boden auffindbare Geschichte des Oberesch zu Ende zu bringen: Bis zum Mittelalter gibt es kaum neue Spuren. Viele freiliegende Knochen werden schon nach wenigen Monaten verrottet gewesen sein, sagen Forscher. Sand und neuer Boden lagerten sich ab, und irgendwann, nach einem großen Zeitraum, in dem das Gelände offenbar nicht genutzt wurde, beginnen Bauern damit, die Gegend wieder zu bewirtschaften. Die Varusschlacht war in Vergessenheit geraten.

Erst im 15. und 16. Jahrhundert tauchen in Klosterbibliotheken antike Texte auf, welche die vernichtende Niederlage in Erinnerung rufen. Schon bald darauf schießen die Theorien zur Lokalisierung ins Kraut, doch es gibt keinerlei Anhaltspunkte für eine genaue Verortung. Der Teutoburger Wald, den Tacitus erwähnt und der sich heute etwa zwischen Paderborn und Bielefeld erstreckt, ist kein vererbter Name, sondern die willkürliche Zuschreibung eines geschichtsbegeisterten Pastors, die sich erst im 17. Jahrhundert durchsetzte.

Zur gleichen Zeit bringen die Pflüge im Osnabrücker Land rings um Kalkriese die ersten antiken Münzen ans Tageslicht. Der Althistoriker Theodor Mommsen, der einen Numismatiker mit der Begutachtung der Münzen beauftragt, legt sich 1885, zehn Jahre nach Einweihung des Hermannsdenkmals in Detmold, fest: „Meines Erachtens gehören die in und bei Barenau gefundenen Münzen zu dem Nachlass der im Jahre 9 nach Christus im Venner Moor zugrunde gegangenen Armee des Varus“, schreibt er in seiner Studie über „Die Örtlichkeit der Varusschlacht“.

Lange bleibt das eine Theorie unter vielen (ein Heimatforscher kam 1983 auf die Zahl von 700) – bis der englische Offizier und Hobbyarchäologe Tony Clunn 1987 in Kalkriese mit seinem Metalldetektor nicht nur dutzendweise römische Münzen im Boden findet, sondern auch drei Schleuderbleie – Kriegswaffen der Römer, Hinweise auf ein Schlachtgeschehen. [...]

Und schließlich, im Jahr 1990, stößt man auf einen sonderbar gewundenen, etwa 400 Meter langen, vier Meter breiten Wall, der seither die Phantasie von Historikern und Archäologen nicht loslässt. Er war schon angelegt, bevor die Römer gegen die Germanen kämpften, das zeigt die Fundverteilung um ihn herum. Aber haben ihn die Römer aufgeworfen, um ein Lager oder eine Verschanzung anzulegen, oder waren es die Germanen, die ihn am Engpass zwischen dem Kalkrieser Berg und dem Venner Moor als Hinterhalt nutzten? Die Quellen geben beides her.

Von Wolfgang Schlüter, dem ersten Leiter des archäologischen Forschungsprojektes Kalkriese, wurden zunächst auch beide Theorien erwogen, doch schnell setzte sich die These vom Germanenwall durch, die heute vor allem von Susanne Wilbers-Rost gestützt wird. Und betrachtet man die rekonstruierte Wallführung auf dem Oberesch, dann ist tatsächlich kaum vorstellbar, dass ein römisches Lager von solch einer aufwendigen Schlangenlinie begrenzt worden sein könnte.

FAZ, Uwe Ebbinghaus, *Was gibt es Neues von der Varusschlacht?*, 26.06.2021



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Texte 3

In Osnabrück hatte sie mir zum erstenmal gesagt, sie habe Angst vor mir, als ich mich weigerte, nach Bonn zu fahren, und sie unbedingt dorthin wollte, um „katholische Luft“ zu atmen. Der Ausdruck gefiel mir nicht, ich sagte, es gäbe auch in Osnabrück genug Katholiken, aber sie sagte, ich verstehe sie eben nicht und ich wollte sie nicht verstehen. Wir waren schon zwei Tage in Osnabrück, zwischen zwei Engagements, und hatten noch drei Tage vor uns. Es regnete seit dem frühen Morgen, in keinem Kino lief ein Film, der mich interessiert hätte, und ich hatte gar nicht erst den Vorschlag gemacht, Mensch-ärgere-dich-nicht zu spielen. Schon am Vortag hatte Marie dabei ein Gesicht gemacht wie eine besonders beherrschte Kinderschwester.

Marie lag lesend auf dem Bett, ich stand rauchend am Fenster und blickte auf die Hamburger Straße, manchmal auf den Bahnhofplatz, wo die Leute aus der Halle rannten, im Regen auf die haltende Straßenbahn zu. [...] Ich sah den kleinen Jungen von links die Straße heraufkommen, auf den Bahnhofplatz zu, er war klatschnaß und hielt im strömenden Regen seine Schulmappe offen vor sich hin. Er hatte den Deckel der Tasche nach hinten geschlagen und trug die Tasche vor sich her mit einem Gesichtsausdruck, wie ich ihn auf Bildern von den Heiligen Drei Königen gesehen habe, die dem Jesuskind Weihrauch, Gold und Myrrhe hinhalten. Ich konnte die nassen, fast schon aufgelösten Buchumschläge erkennen. Der Gesichtsausdruck des Jungen erinnerte mich an Henriette. Hingegeben, verloren und weihevoll. Marie fragte mich vom Bett aus: „Woran denkst du?“ Und ich sagte: „An nichts“. Ich sah den Jungen noch über den Bahnhofplatz gehen, langsam, dann im Bahnhof verschwinden, und hatte Angst um ihn; er würde für diese weihevollen Viertelstunde fünf Minuten bitterlich büßen müssen: eine zeternde Mutter, ein bekümmertes Vater, kein Geld im Haus für neue Bücher und Hefte. „Woran denkst du“, fragte Marie noch einmal. Ich wollte schon wieder „an nichts“ sagen, dann fiel mir der Junge ein, und ich erzählte ihr, woran ich dachte: wie der Junge nach Haus kam, in irgendein Dorf in der Nähe, und wie er wahrscheinlich lügen würde, weil niemand ihm glauben konnte, was er tatsächlich getan hatte. Er würde sagen, er wäre ausgerutscht, die Mappe wäre ihm in eine Pfütze gefallen, oder er habe sie für ein paar Minuten aus der Hand gestellt, genau unter den Abfluß einer Dachrinne, und plötzlich wäre ein Wasserguß gekommen, mitten in die Mappe hinein. Ich erzählte das alles Marie mit leiser, monotoner Stimme, und sie sagte vom Bett her: „Was soll das? Warum erzählst du mir solchen Unsinn?“ – „Weil es das war, woran ich dachte, als du mich gefragt hast.“ Sie glaubte mir die ganze Geschichte von dem Jungen nicht, und ich wurde böse. Wir hatten einander noch nie belogen oder der Lüge bezichtigt. Ich wurde so wütend, daß ich sie zwang, aufzustehen, die Schuhe anzuziehen und mit mir in den Bahnhof hinüberzulaufen. Ich vergaß in der Eile den Regenschirm, wir wurden naß und fanden den Jungen im Bahnhof nicht. Wir gingen durch den Wartesaal, sogar zur Bahnhofsmmission, und ich erkundigte mich schließlich beim Beamten an der Sperre, ob vor kurzem ein Zug abgefahren sei. Er sagte, ja, nach Bohmte, vor zwei Minuten. Ich fragte ihn, ob ein Junge durch die Sperre gekommen sei, klatschnaß, mit blondem Haar, so und so groß, er wurde mißtrauisch und fragte: „Was soll das? Hat er was ausgefressen?“ – „Nein“, sagte ich, „ich will nur wissen, ob er mitgefahren ist.“ Wir waren beide naß, Marie und ich, und er blickte uns mißtrauisch von oben bis unten an. „Sind Sie Rheinländer?“ fragte er. Es klang, als fragte er mich, ob ich vorbestraft wäre. „Ja“, sagte ich. „Auskünfte dieser Art kann ich nur mit Genehmigung meiner vorgesetzten Behörde geben“, sagte er. Er hatte sicher mit einem Rheinländer schlechte Erfahrungen gemacht, wahrscheinlich beim Militär. Ich kannte einen Bühnenarbeiter, der einmal von einem Berliner beim Militär betrogen worden war und



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

seitdem jeden Berliner und jede Berlinerin wie persönliche Feinde behandelte. Beim Auftritt einer Berliner Artistin schaltete er plötzlich das Licht aus, sie vertrat sich und brach ein Bein. Die Sache wurde nie nachgewiesen, sondern als „Kurzschluß“ deklariert, aber ich bin sicher, daß dieser Bühnenarbeiter das Licht nur ausgeschaltet hat, weil das Mädchen aus Berlin war und er beim Militär von einem Berliner einmal betrogen worden war. Der Beamte an der Sperre in Osnabrück sah mich mit einem Gesicht an, daß mir ganz bange wurde. „Ich habe mit dieser Dame gewettet“, sagte ich, „es geht um eine Wette.“ Das war falsch, weil es gelogen war und jeder mir sofort ansieht, wenn ich lüge. „So“, sagte er, „gewettet. Wenn Rheinländer schon anfangen zu wetten.“ Es war nichts zu machen. Einen Augenblick lang dachte ich daran, ein Taxi zu nehmen, nach Bohmte zu fahren, dort am Bahnhof auf den Zug zu warten und zu sehen, wie der Junge ausstieg. Aber er konnte ja auch in irgendeinem Nest vor oder hinter Bohmte aussteigen. Wir waren klatschnaß und froren, als wir ins Hotel zurückkamen. Ich schob Marie in die Kneipe unten, stellte mich an die Theke, legte meinen Arm um sie und bestellte Kognak. Der Wirt, der gleichzeitig Hotelbesitzer war, sah uns an, als hätte er am liebsten die Polizei gerufen. Wir hatten am Tag davor stundenlang Mensch-ärgere-dich-nicht gespielt, uns Schinkenbrote und Tee heraufbringen lassen, am Morgen war Marie ins Krankenhaus gefahren, blaß zurückgekommen. Er stellte uns den Kognak so hin, daß er halb überschwappte, und blickte ostentativ an uns vorbei. „Du glaubst mir nicht?“ fragte ich Marie, „ich meine mit dem Jungen.“ – „Doch“, sagte sie, „ich glaub's dir.“ Sie sagte es nur aus Mitleid, nicht, weil sie mir wirklich glaubte, und ich war wütend, weil ich nicht den Mut hatte, den Wirt wegen des verschütteten Kognaks zur Rede zu stellen.

Heinrich Böll, *Ansichten eines Clowns*, 1963



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## EXPLICATION DE TEXTE

*Rapport présenté par Jean-François Candoni, Sonia Goldblum et Natacha Rimasson-Fertin*

### Statistiques

Nombre de candidats interrogés : 58

Note la plus basse : 0,25

Note la plus haute : 20

Moyenne de l'épreuve : **8,80/20** (2022 : 6,25, 2021 : 5,44)

### Répartition des notes

En dessous de 02	7
Entre 02 et 03	8
Entre 04 et 05	5
Entre 06 et 07	4
Entre 08 et 09	8
Entre 10 et 11	3
Entre 12 et 13	7
Entre 14 et 16	11
17 et plus	5





# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Le jury a entendu de nombreuses bonnes, voire très bonnes explications cette année et s'en réjouit. Il convient néanmoins de prodiguer quelques conseils d'usage aux candidats, afin de les aider dans leur préparation et de leur permettre d'envisager l'épreuve le plus sereinement possible. Le texte n'est pas un prétexte pour réaliser un exposé général à partir du cours ou des connaissances acquises sur les auteurs. L'explication exige que l'on se confronte à l'extrait pour en dégager la construction, le mouvement propre et les questions qu'il nous invite à nous poser. L'introduction rendra compte de ces réflexions en formulant une contextualisation du passage, une problématique, ainsi qu'un plan. Lors de l'exposé, les candidats veilleront à étayer leurs propos par des exemples tirés du texte en accordant une importance particulière à la forme, à l'écriture, au style, aux termes choisis. Est également attendue la lecture d'un bref passage, dont le choix incombe aux candidats. Le jury tient à saluer les prestations qui ont su tirer pleinement profit de cet exercice, tant par le choix d'un extrait venant judicieusement étayer l'argumentation, que par une lecture vivante et sensible.

Cette année encore, les exposés ont montré que les explications linéaires étaient plus convaincantes que les explications thématiques. Le choix entre ces deux options est laissé à l'appréciation des candidats, mais nous nous permettons de le signaler.

Rappelons enfin qu'il est indispensable pour tout germaniste de disposer d'une culture biblique minimale, qui lui permette de reconnaître dans un agneau une métaphore christique ou de rendre compte de l'histoire de Caïn et Abel, sans se demander lequel des deux a tué son frère, qui étaient leurs parents et ce qu'était la marque portée par Caïn à l'issue de son crime.

\*\*\*

## **Andreas Gryphius, *Carolus Stuardus***

7 explications entendues

Moyenne : 10,42

Note la plus basse : 3

Note la plus haute : 17

La pièce de Gryphius ne figurant plus au programme de l'agrégation à la session 2024, on se reportera pour plus de détails à notre rapport concernant la session 2022. Notons une fois encore que le programme de littérature ancienne, s'il a pu intimider certains candidats au point qu'ils se sont restreints à une lecture approximative et superficielle de la pièce, s'est en revanche révélé particulièrement payant pour ceux qui avaient préparé minutieusement la question. *Carolus Stuardus* est incontestablement un texte d'un abord assez difficile au niveau linguistique (il n'en existe aucune transcription en allemand moderne) et déconcertant du point de vue dramatique si l'on ne dispose pas de connaissances sur son ancrage dans la littérature allemande du XVII<sup>e</sup> siècle. Ces présupposés une fois acquis (grâce aux enseignements suivis, mais aussi grâce aux lectures personnelles), le travail d'explication de texte n'avait rien de différent de celui qu'on accomplirait sur des auteurs postérieurs à la période baroque. Il était attendu des candidats qu'ils repèrent les grandes articulations des passages à expliquer et qu'ils tiennent compte à la fois du mouvement du texte et des phrases ou expressions clefs qui lui donnaient sa teneur. Le jury s'est montré indulgent envers les erreurs de compréhension littérale lorsqu'elles n'affectaient pas la lecture globale du passage et n'induisaient pas de contresens majeur. Une bonne



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

compréhension du texte supposait – cela va de soi s'agissant d'une tragédie à substrat historique – une solide connaissance de l'arrière-plan britannique (certains candidats semblaient ne pas connaître les enjeux politiques, idéologiques et religieux), la maîtrise de notions clefs comme celle de drame de martyr, de *Fallhöhe*, d'eschatologie ou de *vanitas*. En un mot, il fallait s'être familiarisé au cours de l'année avec les principaux référents de la culture baroque au sens large du terme. Si le jury comprend que les candidats ne soient pas forcément en mesure de repérer toutes les crypto-citations bibliques dont sont parsemés divers passages, il s'est néanmoins étonné que d'évidentes allusions à des sentences connues telles que « Gebt dem Kaiser, was des Kaisers ist, und Gott, was Gottes ist » ne soient pas relevées, ou que le personnage de Ponce Pilate semble totalement inconnu. Pour le reste, les attentes du jury restent celles que l'on peut avoir pour toute explication d'un texte de théâtre : examen des rapports entre les personnages, analyse de l'échange dialogué et de la progression dramatique, prise en compte des effets rhétoriques et stylistiques, interrogation sur la place et la fonction du passage étudié au sein de l'économie globale de la tragédie.

Textes proposés cette année :

Andreas Gryphius, *Carolus Stuardus. Trauerspiel*, Stuttgart, Reclam, 2001, 168 S. (ISBN: 978-3-15-009366-5) :

- p. 64-66, v. 382-444
- p. 88-90, v. 151-224
- p. 101-104, v. 157-234
- p. 106-108, v. 285-366

## **Christoph Martin Wieland, *Die Abenteuer des Don Sylvio von Rosalva***

11 explications entendues

Moyenne : 7,5

Note la plus basse : 0,5

Note la plus haute : 15

Les explications entendues cette année reflètent une bonne connaissance générale des enjeux narratologiques et intertextuels du roman de Wieland, probablement du fait d'une pratique sérieuse de la littérature secondaire, ainsi qu'une assez bonne maîtrise de la construction de l'œuvre, malgré la longueur de celle-ci. Dans certaines présentations cependant, la réflexion sur les différentes instances narratives et sur le jeu avec le lecteur a pris toute la place, au point d'occulter d'autres pistes de lectures qui se seraient révélées tout aussi fructueuses.

Le constat fait lors de la session 2022 du concours se répète donc, et le jury regrette que des prestations pourtant solides soient passées à côté de la dimension très concrète de certains des extraits proposés, alors même qu'elle était centrale pour l'analyse. Précisons que le jury a eu soin de ne pas proposer, parmi les sujets, des passages du roman pouvant mettre les candidats dans l'embarras par leur caractère trop explicitement érotique ou scatologique. Il n'en reste pas moins que la dimension grivoise, notamment *via* la référence au roman libertin, était à prendre en compte, notamment sa présence par le biais de l'implicite, ou de ce que l'on a pu qualifier d'écriture ou de style « gaze(e) » (du substantif « gaze »).



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Le jury a par ailleurs noté, chez certains candidats, des difficultés à prendre, par rapport aux textes, une distance surplombante permettant d'identifier des traits généraux ou phénomènes récurrents, par exemple pour dégager différents registres du comique (comique de situation, de parole, liée à la gestuelle des personnages ...). Cette remarque nous amène à souligner que la théâtralité du roman de Wieland, tant concernant le système des personnages (couples maître/valet et maîtresse/servante, rapport aux figures parentales ...) que dans les procédés (p. ex. quiproquo) ou la construction de l'intrigue (à différentes échelles), a souvent été insuffisamment exploitée dans les présentations entendues.

Pour conclure, et sans faire de la typologie une recette miracle, rappelons qu'une telle démarche peut permettre de gagner en efficacité pour exposer, dès l'introduction, l'organisation, les enjeux ou la dynamique d'un passage, et ce quelle que soit l'œuvre au programme.

Pour les aspects touchant aux courants littéraires et à l'arrière-plan philosophique de l'époque, nous renvoyons les candidats aux rapports (sur les épreuves écrites et orales) des sessions précédentes (voir p. ex. les pages 43 à 49 du rapport 2022).

Textes proposés cette année :

Christoph Martin Wieland, *Die Abenteuer des Don Sylvio von Rosalva*. Erste Fassung [1764], hrsg. von Sven-Aage Jørgensen, Stuttgart, Reclam, 2001. (ISBN : 978-3-15-018163- 8)

- Erstes Buch, zwölftes Capitel : S. 63, Z. 16 « Wenn wir diese Geschichte ... », bis S. 66, Z. 33 « ... so haben wir nicht das Geringste dagegen einzuwenden. »
- Zweytes Buch, sechstes Capitel : S. 87, Z. 20 « Die zärtliche Donna Mencia und ihr Äneas blieben unvermerkt in einer dicht bewachsenen Laube zurück, ... », bis S. 90, Z. 33 « ..., als es die Unterredung erlaubte, worinn sie begriffen waren. »
- Drittes Buch, zehendes Capitel : S. 163, Z. 13 « Donna Felicia hatte auf ihrem eigenen Gut eine Art von Schäferrey angelegt, ... », bis S. 166, Z. 9 « ..., auf dem Rückwege nach Lirias verlassen haben. »
- Viertes Buch, erstes Capitel : S. 176, Z. 5 « Wenn jemals ein Mensch sich in einer seltsamen Verfassung befunden hat, ... », bis S. 179, Z. 6 « ..., mit Erlaubniß des großgünstigen Lesers eine Pause zu machen. »
- Viertes Buch, achtens Capitel : S. 222, Z. 25 « Von ungefehr trug sich zu, ... », bis S. 225, Z. 26 « Ende des ersten Theils »
- Fünftes Buch, erstes Capitel : S. 229, Z. 5 « Wir zweifeln sehr daran, ... », bis S. 232, Z. 9 « ..., die einige Ärzte von unserer Bekanntschaft mit unserm Buche gemacht haben. »

## Histoire de l'Autriche entre 1918 et 1938

9 explications entendues

Moyenne : 07,4

Note la plus basse : 0,25

Note la plus haute : 18



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Le jury a proposé cette année des textes assez variés sur la Première République autrichienne, relatifs aussi bien à l'histoire politique qu'à l'histoire culturelle. Les textes purement civilisationnels demandaient que l'on fasse appel à des connaissances historiques précises, que l'on maîtrise les positions et les évolutions des différents partis et groupements politiques ainsi que le rôle joué par tel ou tel acteur majeur de la vie politique et institutionnelle, mais aussi les concepts et notions clefs. Comme cela a été le cas pour l'épreuve écrite, il semble que le concept d'État corporatif (*Ständestaat*) ait été assez mal connu, alors qu'il s'agit d'une notion capitale pour la compréhension de l'époque : les questions posées aux candidats ont montré qu'ils n'étaient guère capables d'en donner une définition claire et synthétique. La maîtrise de l'appareil terminologique et conceptuel relatif à la question de civilisation au programme est une condition *sine qua non*. En outre, il importe d'expliquer le contexte de publication du texte ou celui dans lequel a été prononcé un discours politique, et de rendre compte de la rhétorique mise en œuvre : le texte de Fritz Habeck („Vom Ersten Weltkrieg bis zum Millimetternich“), par exemple, ne pouvait être commenté de manière adéquate si sa dimension profondément ironique n'était pas perçue (il n'est d'ailleurs pas certain que tous les candidats concernés aient bien compris le sens du mot *Schlamperei*). Certains textes polémiques ou mettant en scène des événements ou personnages controversés (notamment Dollfuß et Seipel) demandaient un minimum de recul critique : les candidats sont invités, dans un tel cas, à prendre position, à condition toutefois qu'ils argumentent et ne se contentent pas de formuler des jugements de valeur. Un texte d'histoire culturelle comme celui portant sur le festival de Salzbourg, enfin, était plus facile à aborder si l'on avait quelques connaissances sur cet événement, encore essentiel aujourd'hui, de la vie musicale et théâtrale de l'Autriche, mais il pouvait tout à fait être traité sans que le candidat soit parfaitement au fait de l'histoire du festival et des enjeux idéologiques dont il a été l'objet dans les années 1930 : il était possible, en s'appuyant uniquement sur le texte, particulièrement riche, d'Hofmannsthal, de construire une réflexion cohérente sur la notion d'identité culturelle autrichienne et sur la place de l'art dans l'histoire du pays. Le texte consacré à la situation des juifs, qui abordait un point spécifique de l'histoire de la période, a quant à lui donné lieu à des explications très satisfaisantes, témoignant de solides connaissances sur le sujet et d'une véritable conscience des enjeux. Pour finir, et tout en rappelant que l'oral de l'agrégation ne saurait être une épreuve d'érudition, le jury s'est étonné que des candidats ayant derrière eux un parcours de germanistes n'aient jamais entendu parler de figures bien connues de l'histoire culturelle et politique autrichienne telles que Klemens Metternich, Max Reinhardt, Hugo von Hofmannsthal ou même Johann Strauß père et fils.

Textes proposés cette année :

- „Die Trabrennplatz-Rede“ (Engelbert Dollfuß, 11. September 1933), In : *L'Autriche 1918-1938*. Recueil de textes civilisationnels réunis et édités par Jeanne Benay en collaboration avec Robert Julien, Paul Pasteur et Marianne Walle, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 1998 (ISBN 2-87775-242-9), p. 241-242 (jusqu'à „Die äußeren Organisationsformen der berufsständischen Vertretung neuzugestalten, ist die Aufgabe dieser Regierung“)
- „Die Salzburger Festspiele“ (Hugo von Hofmannsthal, 1919). In : *L'Autriche 1918-1938*. Recueil de textes civilisationnels réunis et édités par Jeanne Benay en collaboration avec Robert Julien, Paul Pasteur et Marianne Walle, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 1998 (ISBN 2-87775-242-9), p. 82-83.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

- „Vom Ersten Weltkrieg bis zum Millimetternich“, In : *L'Autriche 1918-1938*. Recueil de textes civilisationnels réunis et édités par Jeanne Benay en collaboration avec Robert Julien, Paul Pasteur et Marianne Walle, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 1998 (ISBN 2-87775-242-9), p. 292-293.
- „Judentum und ‚bürgerliche‘ Parteien“ (Jakob Ornstein, 12. April 1929). In : *L'Autriche 1918-1938*. Recueil de textes civilisationnels réunis et édités par Jeanne Benay en collaboration avec Robert Julien, Paul Pasteur et Marianne Walle, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 1998 (ISBN 2-87775-242-9), p. 163-164.
- „Vision“ (Joseph Roth, 18. August 1935), In : *L'Autriche 1918-1938*. Recueil de textes civilisationnels réunis et édités par Jeanne Benay en collaboration avec Robert Julien, Paul Pasteur et Marianne Walle, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 1998 (ISBN 2-87775-242-9), p. 303-305, à partir de „Sie schossen also den kleinen, frommen Mann...“ (p. 303) à la fin.

## Kafka, Die Erzählungen

8 explications entendues

Moyenne : 7,25

Note la plus haute : 13

Note la plus basse : 1

C'est presque devenu un lieu commun, mais il convient de rappeler que la biographie de Kafka ne saurait être considérée comme une grille de lecture adéquate pour son œuvre. De même, des lectures datées véhiculant l'image d'un auteur solitaire et mélancolique ne doivent pas être substituées à une lecture serrée des extraits ou des nouvelles proposées. Ainsi, quand dans « In unserer Synagoge », un passage comprend des propos hostiles à l'égard des femmes, il est plus utile pour l'explication de s'interroger sur ce qu'ils donnent à voir de la position de l'instance narrative que d'en conclure à la misogynie de Kafka. En l'occurrence ce narrateur se présente comme la voix de la communauté et comme garant de ses traditions, ce qui constitue un des aspects capitaux d'une nouvelle qui interroge justement le rapport à la tradition et n'est sans doute pas sans lien avec ce type de discours.

On rappellera en outre qu'une étude précise de la composition du texte est attendue des candidats, quand ils ont à analyser une nouvelle dans sa totalité.

D'une manière générale, on ne saurait trop conseiller aux candidats de revoir les outils courants de l'analyse narratologique, tels qu'ils ont été exposés par Gérard Genette (*Figures III*, Paris, Seuil, 1972), puis adaptés à la littérature germanophone par Matias Martinez et Michael Scheffel (*Einführung in die Erzähltheorie*, Munich, C.H. Beck, 1999). Cela leur permettrait de bien distinguer l'instance de narration et le point de vue du narrateur et de faire par exemple des observations sur un narrateur homodiégétique, qui rend néanmoins compte des pensées des autres personnages.

L'ensemble des textes et des extraits proposés cette année invitaient de diverses manières à s'interroger sur le rapport à la réalité qu'ils véhiculent. C'est une question centrale pour les personnages des récits de Kafka et le jury invite les candidats à ne pas l'oublier lors de leur lecture. En effet, il faut



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

se garder de céder à la tentation de suivre les narrateurs des récits qui présentent comme des choses communes des phénomènes fantastiques ou surnaturels, dont le statut mériterait d'être interrogé. Ainsi, le caractère inquiétant d'une martre indélogeable dans une synagogue ou d'une bobine douée de parole qui a élu domicile dans une famille ne réside pas dans la présence d'un élément surnaturel, mais dans le rôle de révélateurs que ces figures jouent dans les nouvelles. Parfois, c'est la réalité mentale des personnages qui est présentée comme un donné objectif, comme dans « Mein Geschäft ». Kafka laisse néanmoins des indices de ce décalage qui mériteraient d'être décryptés.

Extraits proposés cette année :

Franz Kafka, *Die Erzählungen. Originalfassung*, hg. von Roger Hermes, Frankfurt am Main, Fischer, 1996 (ISBN 978-3-596-13270-6)

- « Das Schweigen der Sirenen », S. 351-352, von Anfang bis Ende.
- « Die Sorge des Hausvaters », S. 343-344, von Anfang bis Ende.
- « Eine Kreuzung », S. 320-321, von Anfang bis Ende.
- « Mein Geschäft », S. 318-319, von Anfang bis Ende.
- « In unserer Synagoge », S. 407-409, von „Allerdings wenn man das einigermal gesehen hat...“ bis „...das Tier zu vertreiben.“

## **Niklas Luhmann, *Liebe als Passion. Zur Codierung von Intimität***

9 explications entendues

Moyenne : 9,5

Note la plus basse : 0,5

Note la plus haute : 17

L'une des fonctions de l'explication de texte en histoire des idées est de rendre compte de la structure argumentative de l'extrait. Pour y parvenir, le jury conseille aux candidats d'arrimer leur exposé aux étapes de l'argumentation du texte, ce qui leur évitera d'avoir la tentation de restituer des parties de cours sans lien avec l'extrait. Le fait de s'attacher non seulement à nommer, mais à commenter les différents moments du raisonnement et les concepts sur lesquels il s'appuie en les explicitant leur permettra d'éviter la paraphrase.

Par ailleurs, certains textes rendent compte de la sémantique amoureuse telle que Luhmann l'envisage à l'époque contemporaine, d'autres ont une portée historique et sont consacrés à des époques antérieures. Il est capital de bien situer le texte en introduction et d'identifier les différentes strates temporelles présentes dans les extraits, d'autant que la démarche luhmanienne vise souvent à dégager des différences et des évolutions, qui jouent un rôle structurant dans le texte, et sur lesquelles les candidats doivent s'appuyer. Une telle attention aux niveaux de temporalité permet également de prendre en compte les sources sur lesquelles Luhmann s'appuie et éventuellement de les interroger, afin de mettre au jour l'originalité de sa pratique sociologique. Les notes de bas de pages donnent souvent des exemples ou des citations qui constituent à chaque fois une aide à la lecture. Les candidats



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

devraient penser à s'en servir, tout comme de l'index, qui leur permet de se référer à d'autres passages dans lesquels l'un ou l'autre concept est évoqué et, en cas de besoin, de s'en remémorer la définition exacte.

À toutes fins utiles, le jury se permet de rappeler que *Liebe als Passion* n'est pas un guide de conduite pour les relations amoureuses, mais un ouvrage théorique qui rend compte de lectures et d'observations réalisées par l'auteur. Luhmann n'y délivre donc pas à son lecteur de conseils visant à lui permettre d'améliorer la communication dans son couple, comme cela a pu être dit dans l'un ou l'autre exposé. Il n'est en revanche pas interdit, quand le texte s'y prête, d'interroger la vision luhmanienne des rapports de genre.

En outre, une attention particulière doit être prêtée aux concepts employés par Luhmann et ce, tout particulièrement, quand il construit son argument sur la différence entre deux concepts proches, comme par exemple « *Selektion* » et « *Selektivität* » ou « *Information* » et « *Mitteilung* » (p. 155). Seule une analyse précise permet alors de percevoir les finesses du texte et de rendre compte adéquatement de la pratique luhmanienne de la différenciation, capitale pour sa démarche de construction théorique. Le degré élevé d'abstraction de l'œuvre rend indispensable ce travail d'explicitation. Les bonnes, voire très bonnes explications que nous avons entendues lors de cette session savaient en outre faire le lien entre l'extrait proposé et les aspects théoriques plus généraux auxquels il renvoyait.

Extraits proposés cette année :

Niklas Luhmann, *Liebe als Passion. Zur Codierung von Intimität*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1994 (ISBN 978-3-518-28724-8)

- S. 71-72 von „Aussagen über Liebe in die Form von Paradoxien zu kleiden...“ bis „... die ihre Ausgangsbedingungen überdauern kann.“
- S. 77-79 von „Einmal Lehre und Literatur geworden...“ bis „... aber auch lösen würden.“
- S. 105-106 von „Aufs Ganze gesehen hat jedoch die Liebe...“ bis „die Ehe als paradoxe Institution begreifen lässt.“
- S. 115-117, von „Wenn im Kontext einer semantisch fixierten Differenz...“ bis „...nicht mehr angebrachten Affektreaktionen.“
- S. 155-157, von „Inkommunikabilität ist nicht zureichend begriffen...“ bis „... als Liebe definiert ist.“

## Option A, littérature : La poésie de Mascha Kaléko

8 explications entendues

Moyenne : 10,14

Note la plus basse : 1

Note la plus haute : 20

Pour l'option littérature, le jury a proposé des textes tirés des deux recueils au programme, des poèmes ou textes en prose, écrits et publiés par Mascha Kaléko avant, pendant et après son exil new-yorkais.





# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Si les nombreuses expériences d'exil eurent un impact indéniable sur l'œuvre de Mascha Kaléko, rappelons tout de même que la seule lecture biographique ne saurait être suffisante. Ainsi, il ne faut pas absolument chercher la présence de la poétesse et de son fils Steven dans le poème « Der Sauregurkenhund » (tiré d'un recueil pour enfants) qui évoque une dispute entre deux jeunes garçons désignés par les diminutifs de leurs prénoms, « Sepp » et « Ferdi » (pour Joseph et Ferdinand), dispute résolue par le « je lyrique » (*lyrisches Ich*, et non *Erzähler*) qui est manifestement leur mère. Ce poème n'était d'ailleurs pas le seul texte à inviter le lecteur à se représenter la scène qui s'y déroule, en exploitant toutes ses dimensions : sonore (et prosodique), graphique (en étant notamment attentif à l'usage de la ponctuation), narrative, théâtrale voire cinématographique (en référence à la popularité du septième art dès l'entre-deux-guerres). Ainsi, s'intéresser à l'aspect polyphonique des textes, c'est-à-dire aux différentes voix que l'on entend, qu'elles appartiennent à des êtres animés ou à des objets personnifiés, tels la machine à écrire ou le téléphone dans « Mädchen an der Schreibmaschine », pouvait souvent se révéler fructueux. L'attention portée par Mascha Kaléko à la dimension sonore de ses textes, qu'ils soient en vers ou en prose, peut être rapprochée du quotidien bruyant de la grande ville et de l'univers du travail, mais aussi de l'essor de la radio, devenue un média populaire dans les années 1920. La matérialité sonore des textes, ainsi que les effets de rythme perceptibles dans les extraits en prose proposés aux candidats (« Lower Eastside. *Der Gott der kleinen Webefehler* » et « Mädchen an der Schreibmaschine ») permettaient par ailleurs d'examiner la porosité de la frontière entre poésie et prose chez M. Kaléko.

De manière générale, les candidats ont su tirer profit du contexte historique et biographique. En revanche, et de manière assez étonnante, les notions de « *Neue Sachlichkeit* » et de « *Gebrauchslyrik* » ont parfois été sous-exploitées. Par ailleurs, le jury souhaite attirer l'attention des candidats sur le contresens qui a pu se produire sur la notion de « *Neue Frau* » appliquée à tort aux personnages féminins récurrents chez Kaléko, issus de milieux modestes.

Parmi les autres points à prendre en compte pour aborder ces textes, citons notamment les variations de registre (enfantin, oral, économique, professionnel, ...), l'humour et plaisir du jeu avec la langue, les langues et la traduction, mais aussi l'optimisme et l'espoir qui parviennent souvent à contrebalancer la mélancholie, y compris dans les épreuves de la vie.

Pour conclure, rappelons qu'une lecture fine de textes poétiques ne saurait se passer de la maîtrise du vocabulaire et des outils d'analyse adéquats (métrique, schéma et valeur des rimes – rimes pauvres ou riches –, structure et types de strophes, figures de style), qui découle d'une pratique régulière. Les meilleures prestations sont celles qui ont su mettre ces divers éléments formels en relation avec les notions et thématiques citées plus haut, et le jury tient à féliciter les candidats qui sont parvenus à montrer toute la richesse et la subtilité présentes derrière l'apparente simplicité des textes de Mascha Kaléko.

Extraits proposés cette année :

Mascha Kaléko, *Die paar leuchtenden Jahre*, München, dtv, 2003 (ISBN : 978-3- 423-13149-0)





# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Mascha Kaléko, *Das lyrische Stenogrammheft* [enthält auch: *Kleines Lesebuch für Große*], München, dtv, 2016 (ISBN: 978-3-423-28098-3)

- « Der Sauregurkenhund », dans : Mascha Kaléko : *Die paar leuchtenden Jahre*, München, dtv, 2003 (ISBN : 978-3-423-13149-0), p. 146-148.
- « Lower Eastside. Der Gott der kleinen Webefehler », dans : Mascha Kaléko : *Die paar leuchtenden Jahre*, München, dtv, 2003 (ISBN : 978-3-423-13149-0), p. 63-64.
- « Interview mit mir selbst », dans : Mascha Kaléko : *Die paar leuchtenden Jahre*, München, dtv, 2003 (ISBN : 978-3-423-13149-0), p. 57-58.
- « Nekrolog auf ein Jahr », dans : Mascha Kaléko : *Das lyrische Stenogrammheft* [enthält auch: *Kleines Lesebuch für Große*], München, dtv, 2016 (ISBN: 978-3-423-28098-3), p. 56-57.
- « Mädchen an der Schreibmaschine », dans : Mascha Kaléko : *Das lyrische Stenogrammheft* [enthält auch: *Kleines Lesebuch für Große*], München, dtv, 2016 (ISBN: 978-3-423-28098-3), p. 149-152.

## Option B, civilisation

### La ville allemande au Moyen Âge (1250-1495)

6 explications entendues

Moyenne : 9

Note la plus basse : 2

Note la plus haute : 17

Seul le texte rédigé par le pape Pie II (alias Æneas Sylvius Piccolomini) en réponse à une plainte du chancelier archiépiscopal de Mayence réclamait une analyse approfondie des stratégies discursives employées par l'auteur du texte : le tableau idyllique et peu réaliste des villes allemandes brossé par l'auteur à la façon d'un récit de voyage méritait d'être nuancé, et même corrigé, en tenant compte des arrière-pensées financières qui le sous-tendent. Les deux autres textes proposés (portant respectivement sur le statut des corporations à Strasbourg et sur le statut octroyé par Rodolphe de Habsbourg à la ville de Colmar) étaient essentiellement prescriptifs et descriptifs, et demandaient à être expliqués à la lumière de connaissances historiques ne pouvant être acquises qu'au prix d'un travail régulier au cours de l'année de préparation. Analyser un texte de la fin du Moyen Âge requiert la maîtrise d'un certain nombre de notions et problématiques historiques dont le lecteur du XXI<sup>e</sup> siècle n'est pas nécessairement familier. Étant donné que chaque ville (en l'occurrence, Strasbourg et Colmar) représente un cas particulier et que les candidats ne peuvent avoir une connaissance approfondie de chaque contexte politique, social, économique et juridique local, il s'agissait avant tout de confronter les indications fournies par le texte aux connaissances générales qu'on pouvait avoir acquises préalablement, ce dans le but d'apporter des nuances ou des infléchissements aux discours « généralistes » tenu par les historiens du Moyen Âge. Les meilleurs candidats entendus ont habilement réussi à mettre en perspective le discours global des historiens et les cas particuliers qui leur étaient soumis. Le texte adressé par la guilde du tissu de Strasbourg à une corporation de Schweinfurt



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

nécessitait une bonne connaissance de la structure et du fonctionnement des corporations, de la place qu'elles occupaient dans la vie politique (au sein du conseil municipal) et de leurs missions, de leur apport à la vie économique (ont-elles été véritablement un frein au progrès et à l'innovation comme il a souvent été dit ?). Le jury n'a néanmoins pas pénalisé des candidats n'étant pas en mesure de donner des précisions sur le rôle de la *Stube*, laquelle occupe une place centrale, matérielle et symbolique, dans la vie des corporations strasbourgeoises. Le texte consacré à la ville de Colmar ne pouvait, quant à lui, être expliqué sans qu'on se réfère aux relations entre les villes et les autorités politiques ou ecclésiastiques, à la distinction entre *freie Städte* et *Reichsstädte*, aux rapports entre les seigneurs et l'empereur, à la question de la justice et de l'ordre, aux nombreux mouvements de révolte dus aux difficultés des citoyens à faire valoir leurs droits, aux privilèges liés au statut de *Bürger* ou encore à la question du servage. Il n'est certes pas attendu des candidats qu'ils soient devenus, à l'issue de l'année de préparation, des médiévistes chevronnés, mais on peut légitimement souhaiter qu'ils se soient familiarisés avec la terminologie, les notions et les problématiques centrales relatives aux villes allemandes à la fin du Moyen Âge.

Textes proposés cette année :

- „Etliche Bestimmungen unserer Ordnung und Gewohnheit“ (15. Jahrhundert), in Peter Ketsch, Gerhard Schneider, *Handwerk in der mittelalterlichen Stadt*, Stuttgart, Klett 1985, p. 10-12.
- „Rudolfs Städtepolitik“, in *Deutsche Geschichte in Quellen und Darstellung*, Bd. 2, Spätmittelalter, 1250-1495, Stuttgart, Reclam, 2000, p. 79-81
- „Bericht des Aenas Sylvius Piccolomini über Deutschland (1458)“, in Hermann de Buhr, *Sozialgefüge und Wirtschaft des Mittelalters am Beispiel der Stadt*, Frankfurt a.M., Hirschgraben, 1979, p. 28-29.